VILLE DE GENÈVE

PLACE CHARLES-STURM

CONSTRUCTION D'UN PAVILLON DE LA DANSE

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE
OCTOBRE 2013

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE À UN DEGRÉ
EN PROCÉDURE OUVERTE À GENÈVE POUR LA CONSTRUCTION D'UN

PAVILLON DE LA DANSE

PLACE CHARLES-STURM

Rapport du jury, 7 octobre 2013

SOMMAIRE

Introduction 4
Rapport du jury 7
Levée de l'anonymat 16
Projets primés 30
Projets non primés 47

ARCHITECTURE

© ON architecture – Lausanne

A priori, un énoncé parfaitement limpide: sur une esplanade arborisée, dans un site historique en milieu urbain, un pavillon provisoire pour une association de danse. En prime, le dépôt pour les véhicules et le matériel de la voirie, qui occupe l'une des extrémités de l'esplanade, un emplacement stratégique, peut être déplacé sur un autre site, au bon vouloir des auteurs des projets.

Un cas d'école, un projet rêvé pour diplôme d'architecte.

Le programme paraît simple, modeste, l'organigramme évident. Le site, parfaitement plat, surplombe une rue quelques mètres en contrebas. La rue, la place, les musées proches, la présence de l'Église Russe, tout est là, semble-t-il, en attente de l'«objet», du petit «écrin» qui viendra compléter cet ensemble et abriter le programme demandé.

Et pourtant, que tout cela est difficile.

Quel est en effet le juste équilibre à trouver entre le pavillon, éphémère, nomade – sa conception doit pouvoir, à terme, permettre sa reconstruction, définitive, sur un nouveau site, inconnu à ce jour – et la place Sturm, son contexte? Jusqu'à quel point peut-on modifier l'emplacement actuel alors que dans un laps de temps de 5 à 10 ans, le pavillon sera démonté et que l'esplanade devra à nouveau vivre hors de sa présence?

Doit-il se glisser, se faufiler entre les arbres en un plan organique, se fondre dans le décor, mais quelle sera alors la validité d'un tel parti sur son nouveau lieu d'accueil, ou au contraire s'imposer, s'affirmer, mais que deviendra la place, une fois le pavillon déplacé, quel sera le sens d'une modification du mail arborisé qui couronne l'esplanade?

Faut-il conserver le dépôt de la voirie alors qu'il occupe un emplacement stratégique au raccord du mail et de la rue, accepter le voisinage de son projet avec les camions et les fosses à sel, ou au contraire démolir ce dépôt, mais comment dans ce cas orienter le pavillon, doit-il tourner le dos à la place et à l'Église Russe ou alors au boulevard des Tranchées et à l'un des principaux accès au site?

Qu'il est facile aussi de se laisser séduire par le programme, le site, d'oublier qu'il s'agit d'un Pavillon de la danse, provisoire, et non d'une Maison de la danse, pérenne, d'oublier la modestie des moyens et de l'échelle demandée, pour s'égarer dans une recherche formelle, spatiale, de matières, et de proposer une image et une construction fortement déconnectées de la demande initiale.

Ces tentations formelles, ce jeu de questions-réponses, totalement antagoniques, on peut s'y perdre à loisir pour toutes les décisions stratégiques qui déterminent les quatre ou cinq partis émergeant des soixante-cinq projets présentés.

Parmi ceux-ci, les quatre lauréats du concours se sont détachés, chacun à sa manière et avec ses moyens, par leur clarté de prise de position et de réponse face aux enjeux proposés par l'un ou l'autre de ces partis.

Après 2 jours et demi de travail, d'analyse, de débats, le jury, face à la complexité de la demande, ne peut que louer le travail produit par l'ensemble des concurrents, la qualité générale des propositions, et les remercie pour l'apport qu'ils ont tous amené à la réalisation future de ce projet.

M. Thierry BAECHTOLD, architecte urbaniste EPFL-SIA, président du jury

Hisser le pavillon de la danse!

Soixante-cinq équipes de l'Europe entière se sont présentées pour répondre à la question posée par un maître de l'ouvrage ambitieux: comment construire un Pavillon de la danse contemporaine en ville de Genève?

La question était pertinente car le programme était concis, les objectifs modestes, le site difficile, les attentes et les craintes nombreuses. Comment alors prendre en main ce projet tant attendu par des professionnels de la danse si actifs sur la côte lémanique et sur son extrémité genevoise en particulier?

En se retroussant les manches comme savent le faire les architectes mis au défi. Ils ont mis beaucoup de cœur et d'intelligence à cet ouvrage dont la destinée est d'accueillir, pour une durée limitée de cinq à dix ans, les spectacles et créations de l'ADC (Association pour la Danse Contemporaine). Plus tard et ailleurs naîtra peut-être une Maison de la danse, mais ceci est encore un autre projet.

La ville est dense par essence, nous le savons. Le site de la place Sturm est un espace de parc public au contexte historique connu et reconnu. Le défi était d'y placer, en entraînant les moindres modifications, une enveloppe, un toit, un abri, pour un public de plus en plus nombreux à s'approcher de ces arts du mouvement. Y toucher sans saccager, sans tout remettre en question, en y laissant le sens de la place, en préparant dès aujourd'hui le départ qui devra se faire en y laissant le moins de traces possible. Aussi léger que peut l'être le pas d'une danseuse.

Le débat fut entier entre tous les membres du jury; aucun tabou, aucune pression, juste la mission et la nécessité, dans le respect des avis de chacun, de faire apparaître le chemin d'une solution commune à tous.

L'unanimité s'est faite sur le projet BOMBATWIST aux potentiels les plus importants, celui qui est porté par l'ensemble des membres du jury, les usagers, le maître de l'ouvrage et qui, nous en sommes convaincus, le sera par la population pour laquelle ce lieu sera finalement ouvert.

Un grand merci à tous les auteurs de ces projets, aux membres du jury et au président, cet architecte dont l'histoire personnelle de danseur a permis de conduire avec justesse la décision vers un projet en devenir. Toutes et tous ont contribué à la naissance d'une idée: hisser le pavillon pour que la ville danse!

M. Philippe MEYLAN, architecte, directeur du patrimoine bâti, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

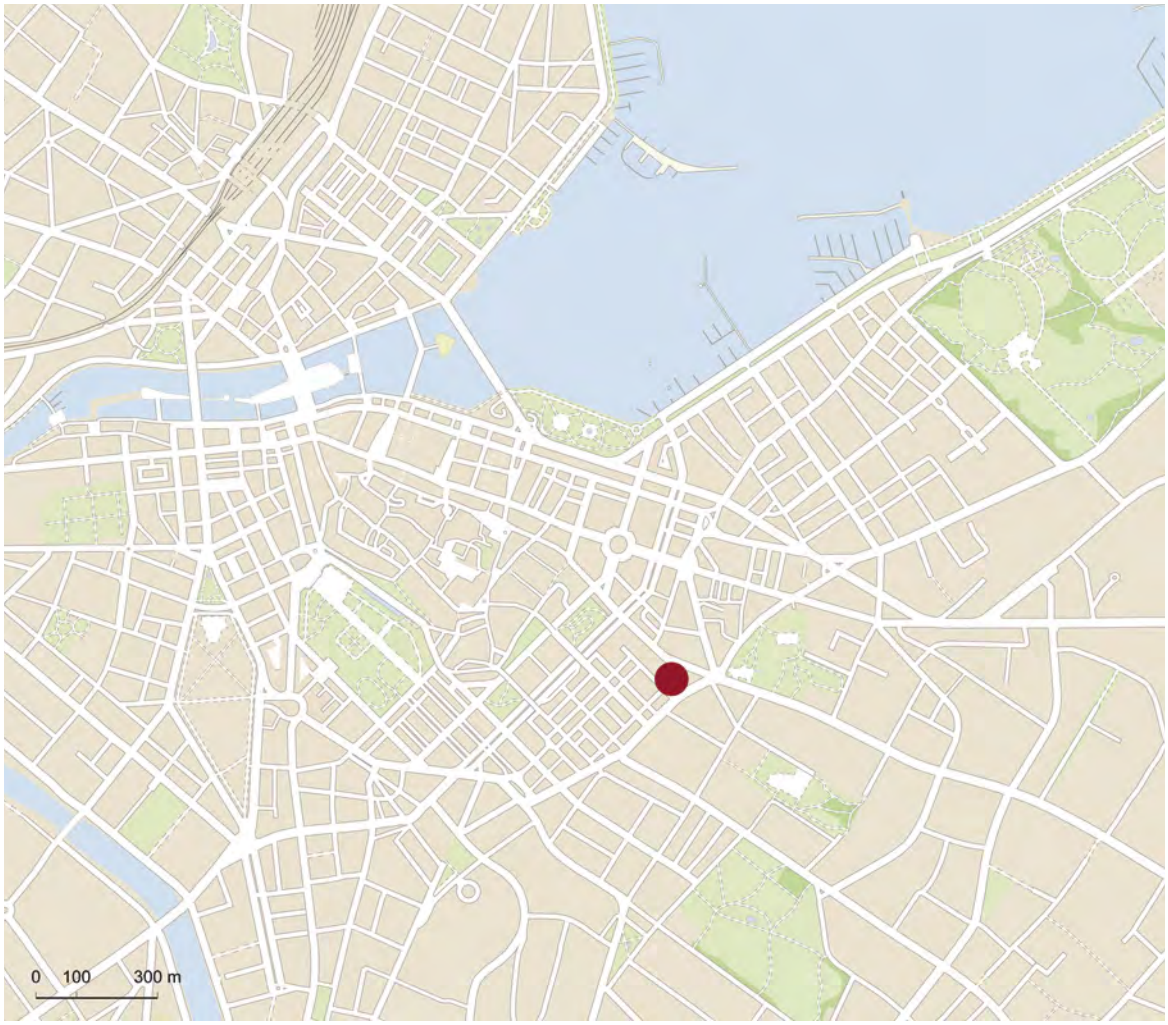

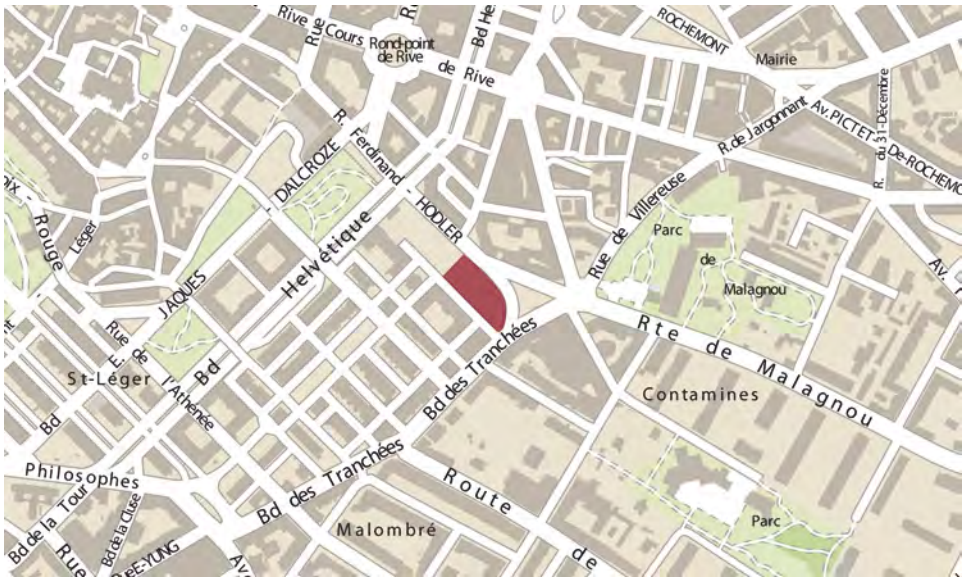

Périmètre du concours

01 / ORGANISATEUR ET MAÎTRE D'OUVRAGE

L'organisateur et le maître de l'ouvrage sont la Ville de Genève.

02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture en procédure ouverte, à un degré, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009) et conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

03 / OBJECTIFS DU CONCOURS

L'objet du concours porte sur la réalisation d'un pavillon démontable, dont l'activité essentielle est la présentation de spectacles de danse contemporaine. Situé temporairement sur le site de la place Charles-Sturm à Genève, il aura le caractère d'une construction légère pouvant être déplacée et agrandie, ultérieurement sur un autre lieu.

Faisant suite au vote du crédit d'études par le Conseil municipal, la Ville de Genève a souhaité par le présent concours, parmi les diverses réponses au cahier des charges, choisir un projet y répondant le mieux, par ses qualités architecturales, fonctionnelles et économiques.

04 / PROGRAMME

Le projet d'un Pavillon de la danse pour l'Association pour la Danse Contemporaine (ADC) répond aux besoins d'une infrastructure dont les missions sont les suivantes:

- un lieu pour le travail de création de spectacles pour les compagnies et artistes locaux, disposant d'un plateau doté de dimensions en accord avec les standards internationaux des lieux de création chorégraphique;
- un lieu de présentation de spectacles (créations ou accueils) proposant une programmation à l'année, adapté à la représentation de la danse et proposant une jauge moyenne de 200 places assises, intermédiaire entre les petites salles (ex: Usine, Galpon, ...) et les grandes salles à disposition (BFM,...);
- un lieu public de sensibilisation à la danse, de médiation, un espace de rencontres et d'échanges;
- un lieu accueillant l'activité quotidienne de l'association comprenant entre six et dix salariés permanents.

L'activité de programmation annuelle de l'ADC dans le pavillon représente environ 90 représentations échelonnées de septembre à juin soit:

- 4 à 6 créations de compagnies implantées à Genève (mise à disposition de la salle de 3 à 5 semaines par création);
- 6 à 7 accueils de provenances nationales ou internationales (mise à disposition de 6 à 7 jours par spectacle);
- mise à disposition du plateau pour du travail de reprise pour les compagnies ou pour des accueils d'artistes en résidence.

Des collaborations avec des festivals ou autres partenaires peuvent être intégrées ou compléter la programmation dans la salle et les espaces publics (La Bâtie, Antigel, le Ballet junior essentiellement).
Des événements publics complémentaires auront lieu toute l'année (pour la médiation et la sensibilisation) dans les différents espaces: foyer, salle principale ou salle mixte.
Les bureaux administratifs et le centre de documentation seront ouverts toute l'année (aux heures de bureau).
L'ensemble des activités peuvent représenter 175 à 200 jours d'utilisation de la scène par an.

Le mixage et la proximité des différentes populations amenées à évoluer dans le pavillon est un élément primordial. Cet ouvrage se veut en effet être un lieu d'échanges et de rencontres entre le public et les artistes, autour d'une œuvre ou d'un travail en cours, de façon organisée (rencontres public/artistes, conférences…) ou spontanées dans le foyer ou le bar.

La jauge principale de la salle sera donnée par le positionnement frontal du gradin avec un minimum de 200 places assises (~ 220 places avec les strapontins).

L'isolation phonique de la salle sera importante car le pavillon est implanté à proximité directe d'une artère routière importante.

L'acoustique de la salle sera travaillée et adaptée en priorité à la musique diffusée (salle prioritairement absorbante, notamment dans les basses fréquences).

05 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Conformément au point 1.08 du programme du concours, les propositions ont été jugées sur la base des critères suivants:

- qualités générales du projet (avec notamment les qualités architecturales, fonctionnelles et scénographiques);
- pertinence des choix constructifs tenant compte du caractère pavillonnaire de l'ouvrage;
- économie du projet;
- qualité d'implantation du projet et prise en compte de l'environnement bâti et paysager (intégration).

L'ensemble de ces critères n'est pas exhaustif et l'ordre dans lequel ils sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

06 / JURY

Président	**M. Thierry BAECHTOLD,** architecte urbaniste, EPFL, SIA, Pully
Vice-président	**M. Philippe MEYLAN,** architecte EPFL, SIA, directeur du patrimoine bâti, Ville de Genève
Membres professionnels	**M. Matthieu POITEVIN,** architecte DESA, Marseille **Mme Sabine NEMEC-PIGUET,** architecte, directrice générale et conservatrice cantonale des monuments, office du patrimoine et des sites, Etat de Genève **M. Eligio NOVELLO,** architecte EPF-FAS-SIA, Vevey **Mme Maria SAIZ,** architecte urbaniste ETSAM, Vevey **Mme Geneviève BONNARD,** architecte FAS-SIA, Monthey **M. Roger LOPONTE,** architecte EAUG-SIA, Genève
Membres non professionnels	**Mme Anne DAVIER,** Association pour la Danse Contemporaine (ADC), Genève **Mme Florence VANDENBEUSCH,** Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV), Genève **M. Alexandre FORISSIER,** ingénieur scénographe, Genève **Mme Martine KOELLIKER,** directrice adjointe du Département de la culture et du sport (DCS), Ville de Genève
Suppléants	**M. Bertrand COUNSON,** architecte ISA-EPFL-SIA, Nyon **M. André WALDIS,** conseiller culturel, service culturel, Ville de Genève (DCS)

07 / DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury a disposé d'une somme globale de Fr. 109'000.– HT pour l'attribution d'environ cinq prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142 édition 2009.

08 / CALENDRIER DU CONCOURS

Ouverture des inscriptions	23 avril 2013
Questions	jusqu'au 3 juin 2013
Réponses du jury sur SIMAP	au plus tard le 24 juin 2013
Rendu des projets	au plus tard le 19 août 2013 à 17h
Rendu des maquettes	au plus tard le 26 août à 17h
Jugement	du 11 au 13 septembre 2013
Remise des prix et inauguration	7 octobre 2013
Exposition des projets	du 8 au 26 octobre 2013

09 / LISTE DES PROJETS RENDUS

L'organisateur a reçu nonante inscriptions. Soixante-cinq projets ont été remis à l'organisateur.

1 **DOUBLE FACE**
2 **trois boîtes**
3 **PANTONE485**
4 **206GEXXXGE**
5 **WHERE R = RYOANJI R/7**
6 **«KOMM TANZ MIT MIR»**
7 **DFTC778182**
8 **CADENCE150**
9 **«SCHERZO»**
10 **ÉCRIN EN RYTHME**
11 **UPSIDE DOWN**
12 **Écrin de la Danse**
13 **SHOW THE PLACE**
14 **CHAPITEAU**
15 **LRPRFNTSTQ**
16 **MOUVEMENTS**
17 **Dans une danse**
18 **Lamnae**
19 **L'AMIRAL FLOTTANT**
20 **LE PAVDA**
21 **ICEBERG**
22 **TENTES EN BOIS**
23 **MARILYN**
24 **AUST137**
25 **PINOCCHIO**
26 **LE PAS DE DEUX**
27 **La Chrysalide**
28 **CONTEMPORAINE**
29 **ALVIN**
30 **ROBE DOUCE**
31 **LE DANSEUR**
32 **ZEPPELIN**
33 **82015**
34 **BOITE A DANSER**
35 **découpages**
36 **DANSE DANS LA PEAU**
37 **Balcon urbain**
38 **URMEN**
39 **ST-PETERSBOURG**
40 **kinésphère**
41 **Poupées russes**
42 **ROOF PIECE**
43 **OISEAU DE FEU**
44 **8TUTU8**
45 **SHIVER**
46 **Emboîté**
47 **FLUXUS**
48 **pLEIN'PIEd**
49 **LE FAUNE**
50 **LAPS DE DANSE**
51 **CORPS A CORPS**
52 **AGON**
53 **SystemX**
54 **OUVERT / FERME**
55 **BOMBATWIST**
56 **LE TEMPS D'UNE DANSE**
57 **CLAIR - OBSCUR**
58 **ARC-EN DANSE**
59 **AU COURANT**
60 **CHARIVARI**
61 **GRANGE NOIRE**
62 **ALLEGRIA**
63 **BlakéDker**
64 **pavillon étoilé**
65 **ISADORA**

10 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique.

Ceux-ci constatent que les soixante-cinq dossiers rendus sont complets et parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.

11 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 27 août au 9 septembre 2013 par les spécialistes-conseils du jury, soit:

M. Alain MATHEZ, attaché de direction, Département de l'urbanisme, Etat de Genève
M. Romain BERGER, ingénieur thermicien, service de l'énergie, Ville de Genève
M. Arthur SCHAFFNER, économiste de la construction, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

12 / JUGEMENT

12.1 / DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a siégé les 11,12 et 13 septembre 2013.
Madame Maria SAIZ et Monsieur André WALDIS sont excusés pour l'ensemble du jugement.

12.2 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement tous les projets rendus, ceux-ci ainsi que les maquettes étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant aucun problème de conformité formelle.

12.3 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des organisateurs, qui commentent chacun des projets pour l'ensemble des membres du jury, devant les planches et maquettes.

12.4 / PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

Conformité au programme et cahier des charges
Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate qu'à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme, la plupart des projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges.

Toutefois, deux projets, les n° 37 et 60 font l'objet d'une implantation hors du périmètre du concours, tout en proposant une variante. Le jury décide, à l'unanimité d'exclure ces projets de la répartition des prix, mais de les conserver pour la suite du jugement, dans la perspective de l'attribution d'une éventuelle mention.

Conformité LCI
Le périmètre du concours se situe en zone de verdure dans la zone protégée de la Vieille-Ville. Le périmètre avoisinant la zone de verdure est inscrit en zone de type 2. Dans ce contexte, s'agissant d'une construction temporaire répondant à des motifs d'intérêt public et ne modifiant pas les conditions d'usage de la zone, l'objet du concours (Pavillon de la danse) sera soumis, à titre dérogatoire, à la loi et au règlement d'application de ladite zone (LCI – zone 2 et zone protégée de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications).

S'appuyant sur l'expertise de Monsieur Mathez, l'ensemble du jury procède à un examen de tous les projets admis au jugement, sous l'angle de la conformité avec les règlements de construction et la LCI.

L'expertise s'est donc essentiellement portée sur le respect des distances et vues droites des différents projets par rapport:
- aux limites de propriétés (limites sur rues entourant le périmètre);
- aux distances entre bâtiments.

Suite à cette analyse, il résulte que certains projets présentent des points de non-conformité mineurs en regard de la LCI. Le jury en prend note et décide, à l'unanimité, d'admettre tous les projets restants à la répartition des prix.

12.5 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant le moins bien aux critères principaux suivants:
- qualité générale de l'implantation proposée, rapport de la ou des nouvelle(s) construction(s) avec le contexte;
- qualité architecturale et organisation du programme.

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants:

03 PANTHONE485
04 206GEXXXGE
07 DFTC778182
08 CADENCE150
10 ÉCRIN EN RYTHME
11 UPSIDE DOWN
12 Écrin de la Danse
14 CHAPITEAU
15 LRPRFNTSTQ
17 Dans une danse
18 Lamnae
19 L'AMIRAL FLOTTANT
20 LE PAVDA
23 MARILYN
27 LA Chrysalide
30 ROBE DOUCE
33 82015
35 découpages
37 Balcon urbain
38 URMEN
39 ST-PETERSBOURG
40 kinésphère
42 ROOF PIECE
43 OISEAU DE FEU
44 8TUTU8
45 SHIVER

46 Emboîté
53 SystemX
57 CLAIR - OBSCUR
58 ARC-EN DANSE
60 CHARIVARI
61 GRANGE NOIRE
63 BlakéDker
64 pavillon étoilé

12.6 / DEUXIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède ensuite, devant tous les projets conservés, à une analyse plus détaillée des projets, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des expertises.

A l'issue de ce second tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants:

02 trois boîtes
05 WHERE R = RYOANJI R/7
06 KOMM TANZ MIT MIR
09 «SCHERZO»
13 SHOW THE PLACE
16 MOUVEMENTS
21 ICEBERG
24 AUST137
25 PINOCCHIO
26 LE PAS DE DEUX
28 CONTEMPORAINE
31 LE DANSEUR
32 ZEPPELIN
34 BOITE A DANSER
36 DANSE DANS LA PEAU
41 Poupées russes
47 FLUXUS
48 pLEIN'PIEd
49 LE FAUNE
50 LAPS DE DANSE
51 CORPS A CORPS
52 AGON
54 OUVERT / FERME
56 LE TEMPS D'UNE DANSE
59 AU COURANT
62 ALLEGRIA
65 ISADORA

12.7 / TOUR DE RATTRAPAGE

Après une visite du site et avant de procéder au classement final, le jury effectue un tour de rattrapage et confirme le choix des projets éliminés lors des deux tours précédents. A l'issue de ce tour, aucun projet n'est donc réintégré.

12.8 / RÉSULTATS DU JUGEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX ET MENTIONS

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, les prix suivants en conformité avec le point 1.05 du programme du concours.

1er rang – 1er prix	**nº 55**	**BOMBATWIST**	**Fr. 40'000.– HT**
2e rang – 2e prix	**nº 01**	**DOUBLE FACE**	**Fr. 30'000.– HT**
3e rang – 3e prix	**nº 29**	**ALVIN**	**Fr. 25'000.– HT**
4e rang – 4e prix	**nº 22**	**TENTES EN BOIS**	**Fr. 14'000.– HT**

13 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents pour leur travail et souligne la qualité et la diversité des projets rendus. L'ensemble des propositions a permis au jury de mesurer la difficulté de l'enjeu et de débattre de manière fructueuse des caractéristiques des différents projets.

A l'issue des débats et après une visite en commun sur place, le jury est unanimement convaincu que le projet lauréat n° 55 BOMBATWIST possède les qualité et potentiels permettant de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage, des utilisateurs et du public.

A l'unanimité le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation du projet au bureau auteur du projet n° 55 BOMBATWIST.

Dans le cadre du développement du projet, le jury souligne que le caractère pavillonnaire qui a prévalu à sa désignation comme lauréat du concours doit impérativement être conservé. Il constate que les éléments du programme sont correctement positionnés, mais que leur dimensionnement et les réponses aux contraintes techniques doivent être affinés.

Les points suivants doivent en particulier être développés:

- la nature et le dimensionnement de la structure, sa hauteur statique, sa densité et son positionnement;
- les questions climatiques et acoustiques;
- la gestion de l'exposition des parties administratives en regard des visions depuis la place;
- l'ajustement de la hauteur de la scène;
- la nature et le traitement général de la peau;
- la gestion de la lumière et de la ventilation naturelle, ainsi que du climat intérieur qui en découle;
- l'économie des moyens et des modes de mise en œuvre pour tendre à un standard low cost.

Pour le suivi du projet, le jury recommande un accompagnement du bureau lauréat par une délégation de deux membres du jury, afin de garantir le bon développement du projet.

- Le jury désigne Monsieur Alexandre FORISSIER en tant qu'ingénieur scénographe, conseil à la maîtrise d'ouvrage et Madame Anne DAVIER pour assurer la représentation des utilisateurs (Association pour la Danse Contemporaine);
- En outre, il est proposé que le Président du jury, Monsieur Thierrry BAECHTOLD, ainsi que Monsieur Roger LOPONTE participent à la validation des étapes essentielles du projet.

Le maître de l'ouvrage accepte ces propositions et s'engage à respecter ces conditions.

14 / APPROBATION DU JURY

Président
M. Thierry BAECHTOLD

Vice-président
M. Philippe MEYLAN

Membres professionnels
M. Mattieu POITEVIN

Mme Sabine NEMEC-PIGUET

M. Eligio NOVELLO

Mme Maria SAIZ – excusée

Mme Geneviève BONNARD

M. Roger LOPONTE

Membres non-professionnels
Mme Anne DAVIER

Mme Florence VANDENBEUSCH

M. Alexandre FORISSIER

Mme Martine KOELLIKER

Suppléants
M. Bertrand COUNSON

M. André WALDIS – excusé

15 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

PROJETS PRIMÉS
par ordre de prix

1er rang | 1er prix

Projet n° 55
BOMBATWIST
Bureau d'architecte
ON ARCHITECTURE
1-3, rue Marterey | 1005 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Jean Camuzet | Ubaldo Martella | Mafalda Gil De Sacadurabotte | Joël Amorim

2e rang | 2e prix

Projet n° 01
DOUBLE FACE
Bureau d'architecte
MARIA ELEONORA MACCARI architecte
10, 2°3a, pasaje Sert | 08003 Barcelone | Espagne
Collaborateurs
Maria Eleonora Maccari | Roi Carrera Senra | Andres Peñuela | Marina Huguet
Consultants
X-MADE | consultant façades
Miquel Rodriguez | Sandra Espinosa | Sofìa Àlvarez-Vijande
Antoni Tarrida | consultant scénographe

3e rang | 3e prix

Projet n° 29
ALVIN
Bureau d'architecte
3BM3 SA Atelier d'architecture | C. Stendardo et B. Montant
8, rue des Maraîchers | 1205 Genève | Suisse
Collaborateurs
Antonio Lopez Rios | Alejandro Garcia Ramos
En collaboration avec
Charpente Concept
288bis, route de Saint-Julien | 1258 Perly | Suisse

Projet n° 22

4e rang – 4e prix **TENTES EN BOIS**

Bureau d'architecte

FRPO RODRIGUEZ & ORIOL | Architecture Landscape

65 8°D, calle Cea Bermúdez | 28003 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Pablo Oriol | Fernando Rodriguez | Elena García | Patricia Báscones | María Domínguez
Rocío García | Ines Olavarrieta | Laura Ordoñez | Miguel Quezada | Carmen Sanz

PROJETS NON PRIMÉS

par ordre d'arrivée

Projet n° 02

trois boîtes

Bureau d'architecte

Martine Villard architecte | afm architectes

37, rue Eugène-Marziano | 1227 Acacias | Suisse

Collaborateurs

Sylvie Kleiber (architecte et scénographe) | Valérie Hoffmeyer (architecte paysagiste)
Jean-Philippe Roy (éclairagiste) | CKNR (ingénieurs civils)

Projet n° 03

PANTONE485

Bureau d'architecte

Lankry architectes

20, rue Voltaire | 93100 Montreuil | France

Collaborateurs

Thomas Billard | Philippe Lankry | Raëd Skhiri | Sophie Boni | Ouafia Dgebar Bookes
Edith Valentin | Francis Tonisot | Alexandra Union

Projet n° 04

206GEXXXGE

Bureau d'architecte

Michele Merla Architetto

112, piazza Europa | 71013 San Giovanni Rotondo (Foggia) | Italie

Projet n° 05

WHERE R = RYOANJI R/7

Bureau d'architecte

Mathias Ostertag

12c, route de Meyrin | 1202 Genève | Suisse

Collaborateur

Alberto Rodriguez Nieto

Projet n° 06
«KOMM TANZ MIT MIR»
Bureaux d'architecte
Agence BECKMANN – N'THÉPÉ
5, rue d'Hauteville | 75010 Paris | France
Philippe Rizzotti Architecte
4, rue Française | 75001 Paris | France
Bollinger-Grohmann
48, avenue Claude-Vellefaux 75010 Paris | France
Collaborateurs
Aldric Beckmann | Philippe Rizzotti | Klaas de Rycke

Projet n° 07
DFTC778182
Bureau d'architecte
Andrea Arlanch | Tommaso Raffa | Pierluigi Di Giacomo
3, via F.lli Giovannini | 38068 Rovereto (Trento) | Italie

Projet n° 08
CADENCE150
Bureau d'architecte
SAS TANGRAM ARCHITECTES
10, rue Virgile-Marron | 13005 Marseille | France
Collaborateurs
Christopher Green | Emmanuel Dujardin | Franco Russo | Barbara Hugues-Blanc | Olivier Boquet
Flavia Poncelet | Anne-Laure Boichot

Projet n° 09
«SCHERZO»
Bureau d'architecte
AUDIGIER | PILET Architectes Sàrl
5, rue Burnouf | 75019 Paris | France
Collaborateurs
Frédérique Audigier | Olivier Pilet

Projet n° 10
ÉCRIN EN RYTHME
Bureau d'architecte
Labics S.r.l
16, via dei Magazzini Generali | 00154 Rome | Italie
Collaborateurs
Maria Claudia Clemente | Francesco Isidori | Hélène Coignet | Giulia Serafinelli | Zeinab Shirani

Projet n° 11
UPSIDE DOWN
Bureaux d'architecte
Elise MARTINOT et Tudor ZAMFIRESCU-ZEGA
83, rue des Couronnes | 75020 Paris | France
25, rue de Saint-Quentin | 75010 Paris | France
Collaborateurs
Elise Martinot | Tudor Zamfirescu-Zega

Projet n° 12
Écrin de la Danse
Bureau d'architecte
DOSarchitects Ltd
17–19 Lever Street | EC1V 3QU Londres | Grande-Bretagne
Collaborateurs
Tavis Wright | Lorenzo Grifantini

Projet n° 13
SHOW THE PLACE
Bureaux d'architecte
CROUBALIAN & DELACOSTE ARCHITECTES
4, rue du Beulet | 1203 Genève | Suisse
Collaborateurs
Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Rogerio Maurício Oliveira | Laura Macchioni

Projet n° 14
CHAPITEAU
Bureau d'architecte
Sebastian Wockenfuss Architekt
61, Richard-Wagner-Strasse | 70184 Stuttgart | Allemagne

Projet n° 15
LRPRFNTSTQ
Bureau d'architecte
Atelier Objectifs
20, rue de la Fontenette | 1227 Carouge | Suisse
Collaborateurs
Julien Barro | Daniel Sède

Projet n° 16
MOUVEMENTS
Bureau d'architecte
CHARTIER DALIX Architectes
30, rue Emile-Lepeu | 75011 Paris | France
Collaborateurs
Pascale Dalix | Frédéric Chartier | Rébecca Benichou | Sébastien Chevance

Projet n° 17
Dans une danse
Bureau d'architecte
Various Architects AS
17, Sommerrogata | 0255 Oslo | Norvège
Collaborateurs
Alexander H. Berg | Birgitte J. Haug | Elora Brahmachari | Ibrahim Elhayawan | Israel Blasco
Laura Martinez | Benjamin Torrance

Projet n° 18
Lamnae
Bureau d'architecte
Philipp Eversmann Studio
11, rue d'Arsonval | 75015 Paris | France
Collaborateurs
Bollinger + Grohamnn Sàrl Ingénierie | Klaas de Rycke | Wendy Geeraert | Christophe Berther
Albin Doillon

Projet n° 19
L'AMIRAL FLOTTANT
Bureau d'architecte
Jean-Luc Badoux architecte
7, rue du Bourg | 1071 Chexbres | Suisse
Collaborateurs
Fanny Christinaz | Jean-Luc Badoux | Corentin Badoux | Carole Emery

Projet n° 20
LE PAVDA
Bureau d'architecte
Nicolas de Courten architecte
22, ruelle de Tous-Vents | 1950 Sion | Suisse

Projet n° 21
ICEBERG
Bureau d'architecte
Alberto Calderoni architetto
280 via F. Cilea | 80127 Naples | Italie

Projet n° 23
MARILYN
Bureau d'architecte
Bureau Dan Budik architekten
106 Zweierstrasse | 8003 Zurich | Suisse
Collaborateurs
Dan Budik | Christoph Zingg

Projet n° 24
AUST137
Bureau d'architecte
Armental Ciurlo Walker Arquitectos
16, travesa Escultor Asorey V11–13 | 15700 Santiago de Compostela | Espagne
Collaborateurs
Aurora Armental Ruiz | Stefano Ciurlo Walker | Farrokh Aman | Carlos Comendador

Projet n° 25
PINOCCHIO
Bureau d'architecte
Christian Dupraz Architectes
17c, rue Caroline | 1227 Carouge | Suisse
Collaborateurs
Christian Dupraz | Javier Gonzalez | William Cyr-Lamy

Projet n° 26
LE PAS DE DEUX
Bureau d'architecte
ATELIER MAXIME SCHMITT ARCHITECTE
35, rue Oberkampf | 75011 Paris | France
Collaborateurs
Maxime Schmitt | Claire Fuchs | Aurélie Darles | Camille Larcher

Projet n° 27
La Chrysalide
Bureau d'architecte
Roussinov-design OOD
3, rue Lerin | 1612 Sofia | Bulgarie
Collaborateurs
Tania Iordanova-Roussinova | Vladimir Roussinov | Nikolai Dikov | Marcel Rechsteiner
Iordan Tonev

Projet n° 28
CONTEMPORAINE
Bureau d'architecte
SIMONA DIRVARIU ARCHITECTE AAM
39, rue de Nantes | 75019 Paris | France

Projet n° 30
ROBE DOUCE
Bureau d'architecte
Gianluca Pelloia architetto | Nicola Soligo architetto
14, via Platani | Castelfranco Veneto | Trevise | Italie
Collaborateurs
Christian Soligo | Gianantonio Soligo | Paolo Sgarbossa

Projet n° 31
LE DANSEUR
Bureau d'architecte
50|01 STUDIO D'ARCHITECTURE
29, cours Victor-Hugo | 33000 Bordeaux | France
Collaborateurs
Julien Jouglet | Anne-Gaël Cabillic-Jouglet

Projet n° 32
ZEPPELIN
Bureau d'architecte
YKRA Sàrl
2, chemin Louis-Hubert | 1213 Petit-Lancy | Suisse
Collaborateurs
Youri Kravtchenko | Alice Dunoyer | Florine Wescher | Nicolas Marx | Eloise Kling
Jean-Baptiste Bosshard

Projet n° 33
82015
Bureau d'architecte
SINGER + LUGER Architecture
5 | 14 Neustiftgasse | 1070 Vienne | Autriche
Collaborateurs
Sophie Luger | Brian de Luna | Brigitte Thonhauser | Andreas Singer
Consultants
Bollinger – Grohmann | ingénieurs en structure
Arne Hofmann | Moritz Heimrath
BRUEHL MODELLBAU WIEN (maquette)

Projet n° 34
BOITE A DANSER
Bureau d'architecte
CATHRIN TREBELJAHR ARCHITECTE
8, chemin de la Gravière | 1227 Les Acacias | Suisse
Collaborateurs
Mariya Popova | Beatriz García | Adrien Martin

Projet n° 35
découpages
Bureau d'architecte
IULIUS CRISTEA ARHITECTURA
41, Hagi Ghita | 011501 Bucarest | Roumanie

Projet n° 36
DANSE DANS LA PEAU
Bureau d'architecte
B + W architecture sa Ueli Brauen + Doris Wälchli
8, place de l'Europe | 1003 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Jordi Hernandez | Céline Gantner
Consultants
INGENI | Muttoni & Fernàndez Ingénieurs conseils SA | Weinmann-Energies SA Architecture & Acoustique SA

Projet n° 37
Balcon urbain
Bureau d'architecte
nimmrichter architekten SA
38, Rietstrasse | 8702 Zollikon | Suisse
Collaborateurs
Ivo Kuhn | Rolf Nimmrichter | Thomas Petke | Gosia Starzynska

Projet n° 38
URMEN
Bureau d'architecte
THOMAS HUBER ARCHITECTE
3, avenue des Tilleuls | 1203 Genève | Suisse

Projet n° 39
ST-PETERSBOURG
Bureau d'architecte
Guillaume Vanneste architecte
24, rue Augustin-Delporte | 1050 Bruxelles | Belgique
Collaborateurs
Nicolas Willemet | Guillaume Vanneste

Projet n° 40
kinésphère
Bureau d'architecte
RAFFAELE PUGGIONI
28 | 41B calle San Mateo | 28004 Madrid | Espagne

Projet n° 41
Poupées russes
Bureau d'architecte
PIERRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTE
5, rue des Cordiers | 1207 Genève | Suisse
Collaborateurs
Maxime Beljansky | Nicola Chong | Samuele Evolvi | Alberto Figuccio | Giulio Parini | André Salvador

Projet n° 42
ROOF PIECE
Bureau d'architecte
Bureau A
12, rue Grenus | 1201 Genève | Suisse
Collaborateurs
Daniel Zamarbide | Léopold Banchini | Erica Ubbiali | Vanessa Pointet

Projet n° 43
OISEAU DE FEU
Bureau d'architecte
ACORA architecture I scénographie
15, passage de la Main-d'Or I 75011 Paris I France
Collaborateurs
Pierrick Quantin I Lionel Soulié I Olivia Fortuné I Emilio Huapaya

Projet n° 44
8TUTU8
Bureau d'architecte
AJAA Aleksandar Jankovic Atelier d'Architecture
102, rue du Temple I 75003 Paris I France
Collaborateurs
Aleksandar Jankovic I Alexis Martin I Vladimir Jovanovic

Projet n° 45
SHIVER
Bureau d'architecte
Remi Augereau architecte
7, rue du Queyras I 78180 Montigny Le Bretonneux I France

Projet n° 46
Emboîté
Bureau d'architecte
Sylvain Motte architecte
4049IB, via Vedegheto I 40060 Savigno I Italie

Projet n° 47
FLUXUS
Bureau d'architecte
DEMIRCI ARCHITECTE + KAENOS Sàrl
48, place de Midi I 1950 Sion I Suisse
Collaborateurs
Engin Demirci I Giulio Sovran I Noemi Verga I Giuseppe Falduto I Ozan Urundu
Gabriel Tschanz (ingénieur bois)

Projet n° 48
pLEIN'PIEd
Bureau d'architecte
atelier bonnet architectes
6, avenue de Rosemont | 1208 Genève | Suisse
Collaborateurs
Pierre Bonnet | Mireille Adam Bonnet | Stefana Balan Semadeni | Ildiko Vargay
Paulo Teodosio | Alexandre Jöhl

Projet n° 49
LE FAUNE
Bureau d'architecte
DURISCH&DURISCH ARCHITECTES
15, rue Charles-Giron | 1203 Genève | Suisse
Collaborateurs
Yannis Durisch | Gion Durisch | Gabrielle Blättler Durisch | Fatlume Jashari

Projet n° 50
LAPS DE DANSE
Bureau d'architecte
CHRISTIAN SCHUETZ ARCHITECTE
52, rue de Malatrex | 1201 Genève | Suisse

Projet n° 51
CORPS A CORPS
Bureau d'architecte
Honegger Lagnese architectes SA
8, rue de Montfalcon | 1227 Carouge | Suisse
Collaborateurs
Alexandre Soeiro | Edith Commandeur | Jean-Pierre Lagnese | Marc Honegger

Projet n° 52
AGON
Bureau d'architecte
MAURO TURIN ARCHITECTES Sàrl
7, rue Louis-Curtat | 1005 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Mauro Turin | Victor Vazquez Blanco | Jonathan Pailleux

Projet n° 53
SystemX
Bureau d'architecte
EX NIHILO ARCHITECTS Sàrl
36, boulevard du Temple | 75011 Paris | France
Collaborateurs
Héloïse Tabard | François Rétif

Projet n° 54
OUVERT / FERME
Bureau d'architecte
BUREAU KPYV
9, rue Rondelet | 75012 Paris | France
Collaborateurs
Katja Pargger | Yann Viénot | Fabien Cosson

Projet n° 56
LE TEMPS D'UNE DANSE
Bureau d'architecte
xy-ar.ch | Fumeaux & Poncety architectes Sàrl
35, rue de la Tour | 1004 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Amélie Poncety | Loïc Fumeaux | Michael Jones

Projet n° 57
CLAIR – OBSCUR
Bureau d'architecte
ZIMMERMANN ARCHITECTES SA
12, rue du Jura | 1196 Gland | Suisse
Collaborateurs
Lucas Dios | Maurice Gagliardo | Antony Bays

Projet n° 58
ARC-EN DANSE
Bureau d'architecte
Luscher Architectes et Blueoffice Architecture
37, boulevard de Grancy | 1006 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Rodolphe Luscher | Joëlle Schumann | Filippo Broggini
En collaboration avec
Blueoffice
ABACA Lightweight Structures Engineers
Collaborateur
Nicolas Pauli

Projet n° 59
AU COURANT
Bureau d'architecte
rk studio Sàrl
11, rue de l'Allée | 2503 Bienne | Suisse
Collaborateurs
Florian Hauswirth | Katia Ritz | Aurélie Krotoff | Bertrand Sauterel

Projet n° 60
CHARIVARI
Bureau d'architecte
association temporaire Fantini Kössler & Formery
27, avenue Marc-Dufour | 1007 Lausanne | Suisse
Collaborateurs
Manon Fantini | Sibylle Kössler | Sara Formery

Projet n° 61
GRANGE NOIRE
Bureau d'architecte
KHAD knut hohenberg architecture
7|19, ul. Sulkiewicza | 00-758 Warszawa | Pologne

Projet n° 62
ALLEGRIA
Bureau d'architecte
BUILDING FOR CLIMATE Sàrl
8, impasse du Talus | 75018 Paris | France
Collaborateurs
Nicolas Jobard | Olivier Evrard | Ning Liu

Projet n° 63
BlakéDker
Bureau d'architecte
thierry estoppey architecte
25, route des Acacias | 1227 Les Acacias | Suisse
Collaborateurs
Benoît Dubesset | Clémence Voillot

Projet n° 64

pavillon étoilé

Bureau d'architecte

BRANDSTORM

32, rue des Noirettes | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Raphael Henry | Miya Atusaka | Samuel Bumann

Projet n° 65

ISADORA

Bureau d'architecte

LOCALARCHITECTURE

30, Côtes-de-Montbenon | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Antoine Robert-Grandpierre | Laurent Saurer | Manuel Bieler | Inigo Oregui Biain | Michael Beerli
Antoine Berchier | Anastasia Konovalova | Noona Noori | Baptiste Vaucher

Projet n° 55

1er rang | 1er prix **BOMBATWIST**

Bureau d'architecte

ON ARCHITECTURE

1-3, rue Marterey | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jean Camuzet | Ubaldo Martella | Mafalda Gil De Sacadurabotte | Joël Amorim

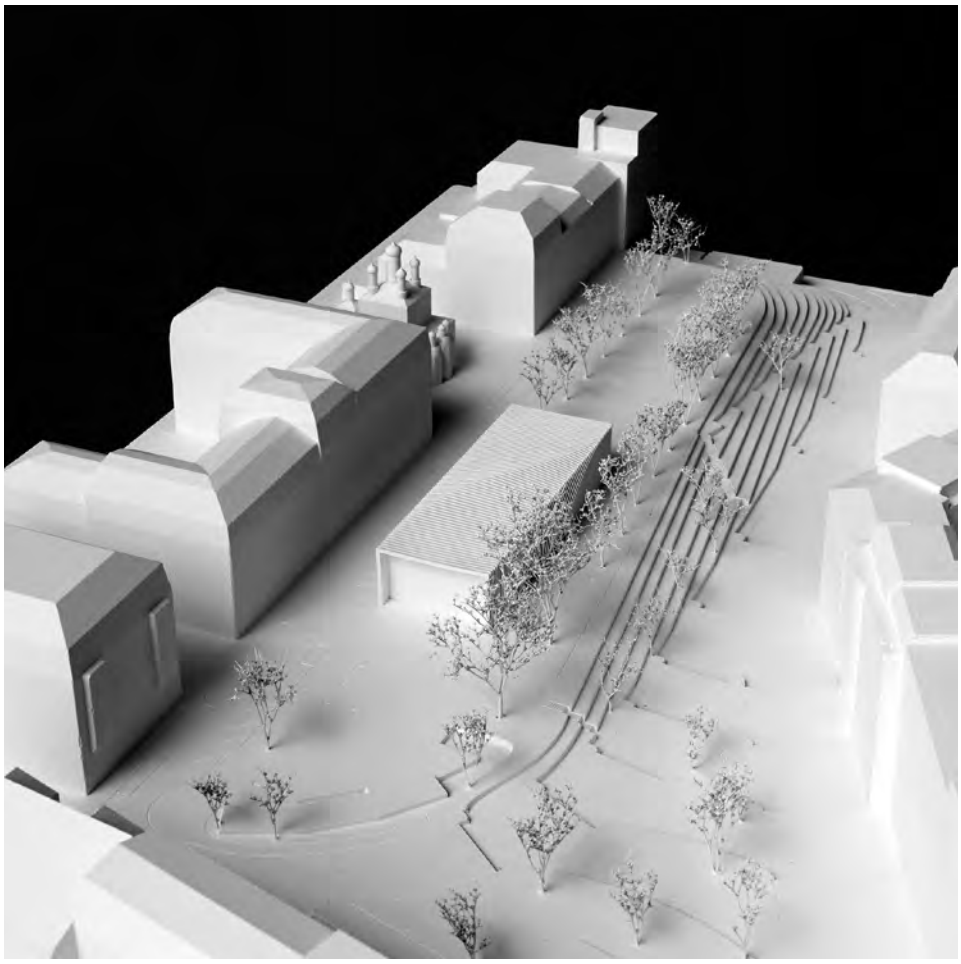

Implantation
Le projet s'implante longitudinalement en limite de la rue Sturm. Il maintient le service de la voirie, lui permettant de conserver son autonomie d'accès, cela sans oblitérer un éventuel déplacement ultérieur du service en vue de requalifier la place Sturm. Par son positionnement, il permet de conserver un dégagement côté nord-est de la place Sturm, entre l'alignement d'arbres en limite du plateau et le pavillon, et de préserver ainsi une certaine unité à la place.

L'implantation du volume respecte la position des deux platanes majeurs et laisse intouché l'alignement principal des plantations, situé en limite du plateau. Quelques arbres sont supprimés dans le second alignement.

Programme
La configuration tubulaire du volume, associée à une organisation intérieure des fonctions, regroupées dans deux noyaux cloisonnés contenant tout le programme, est efficace et rationnelle, même si elle induit une certaine séparation entre les fonctions liées au spectacle et les fonctions administratives, conséquence du parti.

Le jury note que la hauteur au droit de la scène est légèrement inférieure au gabarit demandé, tout en estimant qu'un réglage de cette hauteur n'affaiblirait pas les proportions du volume général.

Climatiquement, la proposition d'un volume de construction simple, protégé par une bâche, laisse à penser que l'ouvrage bénéficiera d'un climat agréable et adéquat en toutes saisons. La pureté intérieure du volume pourrait être entachée par le transit des réseaux techniques, ce qui resterait à gérer et à dessiner avec attention dans le cadre du développement d'un tel projet.

Construction
Constructivement, le projet est formalisé par une structure ponctuelle de trame régulière constituée de cadres en bois de profil variable, posés sur des filières au sol, offrant un volume utile de hauteur constante, supportant une enveloppe légère et non porteuse.

Le rendu de l'enveloppe, en façon d'écrin luminescent, correspond à l'expression, par ailleurs attendue, du Pavillon de la danse, et se prête de manière pertinente à la nature d'un tel ouvrage ainsi qu'au site. La neutralité de ce volume en fait un outil de travail à la fois versatile et performant.

Son adaptabilité future, liée à sa flexibilité et à sa simplicité, tant constructive que formelle, en font un ouvrage aisément réutilisable dans un second cycle de vie.

Le jury considère la proposition en parfaite adéquation à l'objectif du concours, soit l'installation d'un pavillon temporaire sur la place Sturm, faite de manière simple, précise et sensible. Il est convaincu que le projet possède les qualités intrinsèques pour offrir un outil idéal de travail à l'Association pour la Danse Contemporaine.

IMAGE DE SYNTHESE - VUE ENTREE

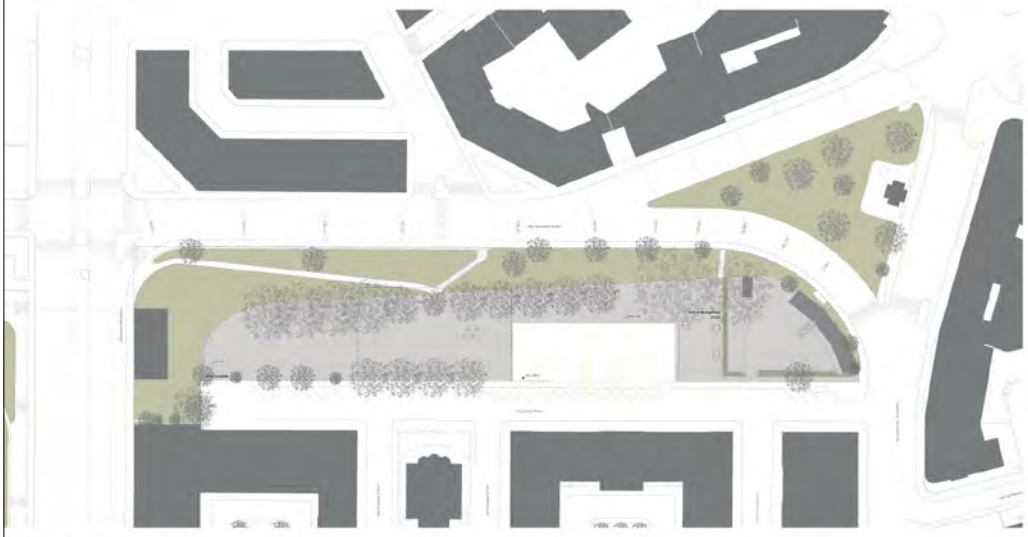

PLAN DE SITUATION 1/500

Implantation
Le projet se positionne au sud-ouest de la place Charles-Sturm tout en préservant les arbres majeurs existants ainsi que la surface consacrée au service de la voiée.

Programme
Le programme se caractérise par trois grands ensembles programmatiques : La salle de spectacle, les espaces annexes à celle-ci et de noyaux de services. Pour pouvoir permettre un agrandissement futur afin de répondre aux besoins de l'Association pour la Danse Contemporaine, le programme s'organise longitudinalement avec des noyaux de services placés de manière à créer les séparations nécessaires entre la salle de spectacle et ses locaux adjacents. L'Entrée publique du Pavillon est située en face de l'accès piéton de la Place Charles-Sturm. Ainsi les visiteurs sont directement orientés vers le Pavillon de la Danse. Les accès de livraison et les entrées de service se situent directement en relation avec l'accès au véhicule de la place.

Système constructif
Le système constructif joue un rôle essentiel dans les projets éphémères. Il s'agit de trouver le bon équilibre entre une réalisation simple, efficace, économique et élégante. Pour ce faire le projet se compose d'une structure de cadre moisée en bois lamellé-collé. Ce système d'assemblage permet un montage aisé. L'entre-axe est de 60 cm entre chaque cadre, ce qui permet de réduire considérablement les hauteurs statiques et par conséquent également le poids des pièces, ce qui favorise notamment le transport et le montage des éléments.
L'enveloppe thermique est garantie par des panneaux sandwichs isotropes préfabriqués. Ces panneaux sont préfabriqués en usine est sont posés finis. Ils jouent également un rôle structurel dans le contreventement de la structure.
L'enveloppe étanche est assurée par une toile synthétique opale permettant ainsi d'être l'élément de protection solaire et à la fois la couverture étanche.

Expression architecturale.
De part sa structure, le bâtiment s'exprime par une succession de cadres donnant l'impression de pouvoir s'entendre indéfiniment. Cette composition est déformée par un geste ample et éphémère. Ce « geste » est obtenu par la décomposition d'un mouvement de corps humain par analogie à la chronophotographie. Cette dernière marque un temps d'arrêt dans le mouvement en exposant les points des extrémités du corps. Le dessin obtenu symbolise le mouvement en une succession de ligne et de courbes. Géométrie qui se retrouve donc dans le projet par la déformation de la structure.

FACADE OUEST 1/200

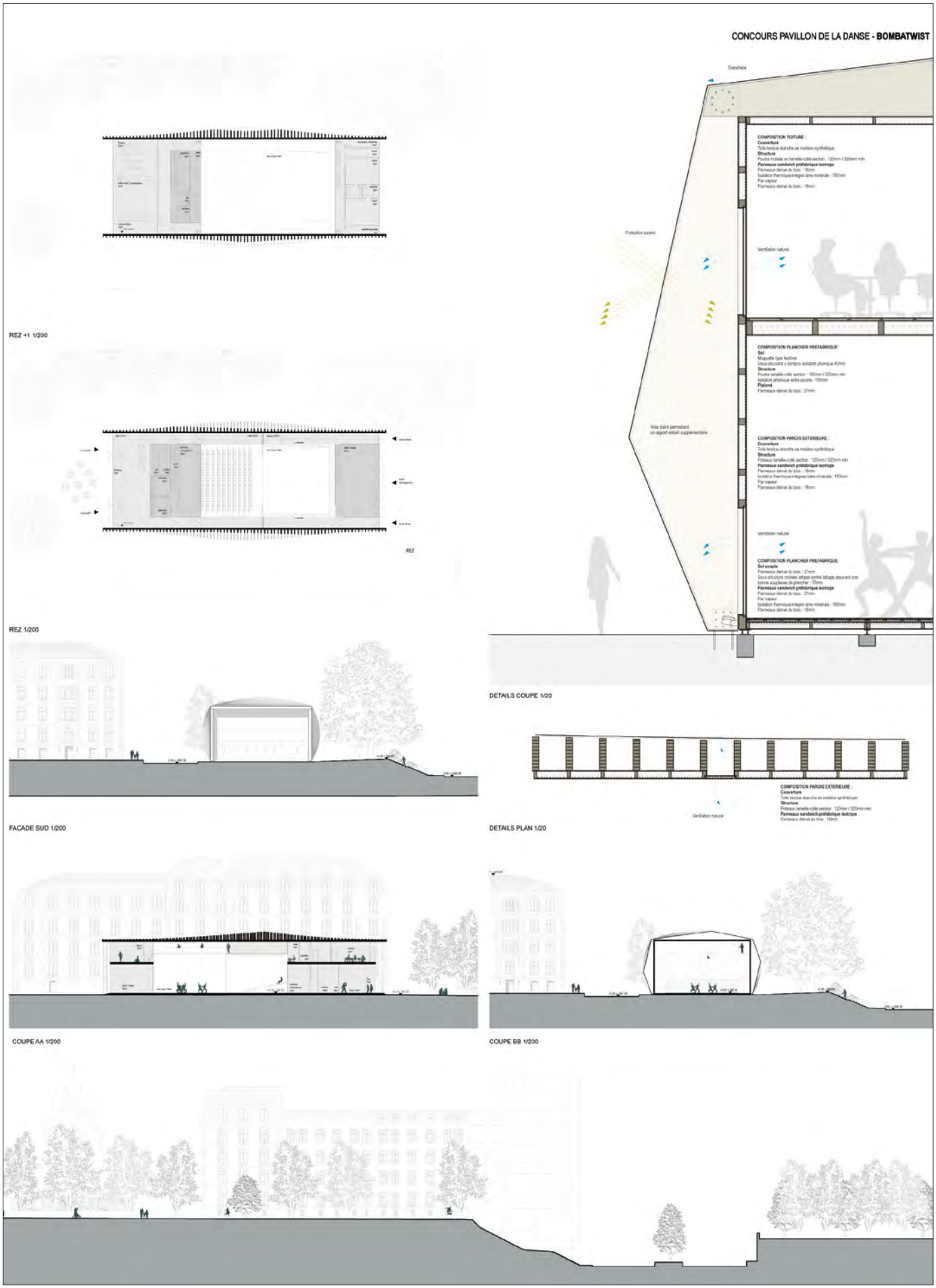
CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE - BOMBATWIST
REZ +1 1/200
REZ
REZ 1/200
FACADE SUD 1/200
COUPE AA 1/200
COUPE BB 1/200
DETAILS COUPE 1/20
DETAILS PLAN 1/20
COMPOSITION TOITURE :
COMPOSITION PLANCHER PREFABRIQUE:
COMPOSITION PAROIS EXTERIEURE :
Ventilation naturel
Protection solaire
Vide dans permettant un apport solaire supplémentaire

Projet n° 01

2e rang | 2e prix **DOUBLE FACE**

Bureau d'architecte

MARIA ELEONORA MACCARI architecte

10, 2°3a, pasaje Sert | 08003 Barcelone | Espagne

Collaborateurs

Maria Eleonora Maccari | Roi Carrera Senra | Andres Peñuela | Marina Huguet

En collaboration avec

X-MADE | consultant façades

Miquel Rodriguez | Sandra Espinosa | Sofìa Àlvarez-Vijande

Antoni Tarrida | consultant scénographe

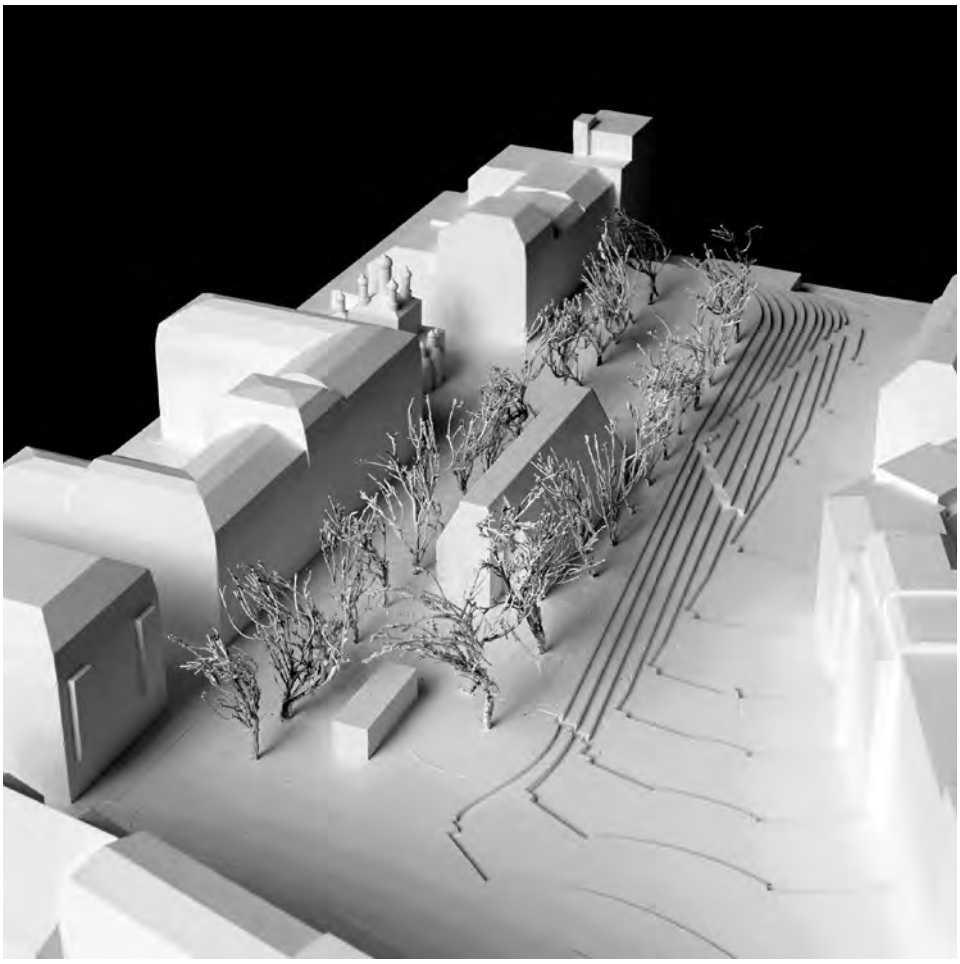

Implantation
C'est un des rares projets qui maintient tous les arbres en choisissant pour ce faire de modeler sa toiture et de décomposer le programme en un volume principal complété par un kiosque.

Le volume principal compact s'insère entre les deux rangées d'arbres. Le périmètre de la voirie est occupé par l'implantation du kiosque. Le retrait par rapport au boulevard des Tranchées est intéressant car il permet la réelle mise en valeur d'une nouvelle esplanade d'accès.

Le kiosque prend en charge la billetterie, le bar et sa cuisine ainsi que le stock. Son positionnement est établi précisément dans le prolongement de la rue du Mont-de-Sion.
Le choix d'extraire les fonctions de la billetterie, bar et cuisine hors du bâtiment serait-il dû strictement à la volonté de réduire l'emprise de l'ouvrage en regard aux couronnes des platanes, comme il tente de le faire par son toit en pente pour les autres arborisations, ou en citation aux programmes forains, malgré les évidentes difficultés d'exploitation que cela implique?

Le pignon arrière du volume principal orienté sur la place Sturm est revêtu d'une surface réfléchissante qui peut jouer le rôle de décor sur l'espace public côté Église Russe. Le jury n'est pas entièrement convaincu par cette proposition dont la mise en œuvre, par ailleurs, s'avèrera complexe.

Programme
Le volume de la salle est très important et spectaculaire. La coupe sur la scène montre de légères lacunes de gabarits selon des demandes du programme. La hauteur de la salle, inutilement généreuse en coupe, nécessiterait de trouver des solutions aux potentiels problèmes acoustiques.

Le gabarit étroit rend nécessaire le développement vertical du volume principal sur quatre niveaux qui ne convainc pas le jury; la présence d'un ascenseur desservant de très petites surfaces est un bon indicateur des difficultés d'organisation générales de ce projet par ailleurs très finement développé et présenté.

Le foyer, privé d'un accès direct au kiosque-bar, devient la salle d'attente de la salle de spectacle, ce qui ne correspond pas aux attentes des utilisateurs qui demandaient une convivialité spontanée: les jours de pluie, de froid, de vent seront difficiles, mais aussi les usages quotidiens nécessitant des déplacements permanents à l'extérieur; la superposition des espaces administratifs rend la convivialité difficile (liens foyer, cuisine, bureaux, espaces techniques).

Construction
Le travail de matérialisation du projet a des qualités certaines dont les choix du bois en diverses essences en lien avec les besoins climatiques, mais la référence à une construction de grange traditionnelle interroge.
Le jury apprécie la possibilité d'apporter un éclairage naturel contrôlé et mesuré à la salle.

Dans l'ensemble, le jury relève le travail attentif des auteurs sur un parti pris contraignant. Il apprécie la grande cohérence et la forte expressivité du projet.

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

DOUBLE FACE

PHOTOMONTAGE SUR LA BASE D'UNE IMAGE HISTORIQUE DE LA PLACE STURM AUX ALENTOURS DE 1910

CONTEXTE URBAIN

ACCESSIBILITE

FACADE NORD-EST LE LONG DE LA RUE FERDINAND HODLER 1:100

PHOTOMONTAGE DU SPECTACLE "CIEL DE JORO CALI" SUR LA PLACE STURM PENDANT LE FESTIVAL ARTBUS

VOLUME CONTINUT

FLEXIBILITE DES ESPACES

COMPOSITE

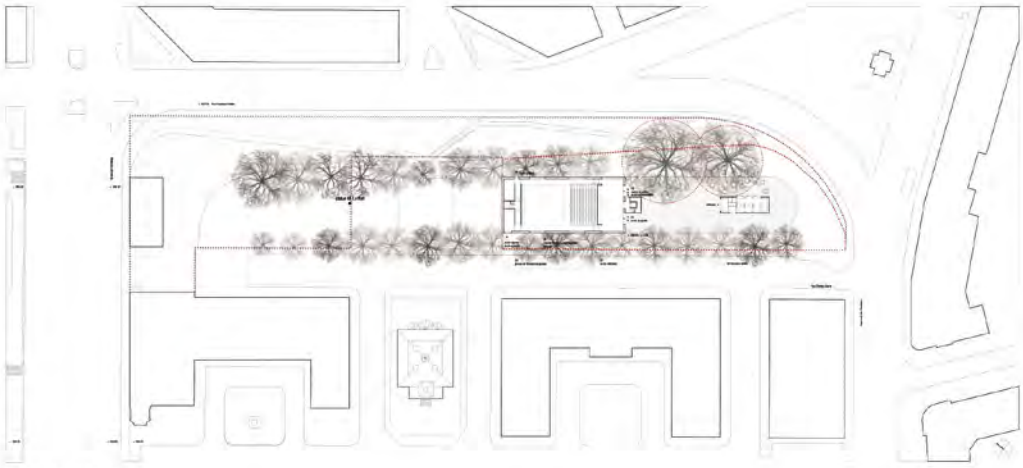

PLAN DE MASSE, DIRECTEMENT CHAUSSÉE 1:500

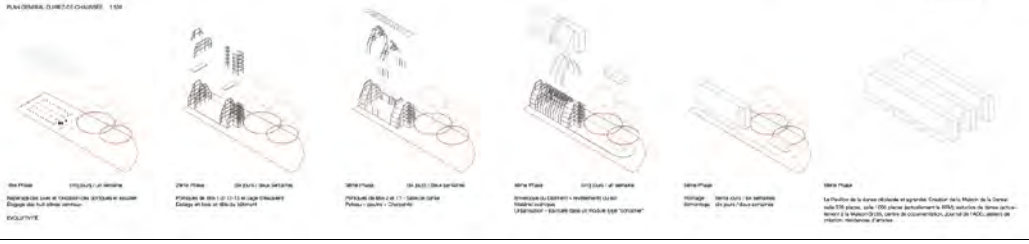

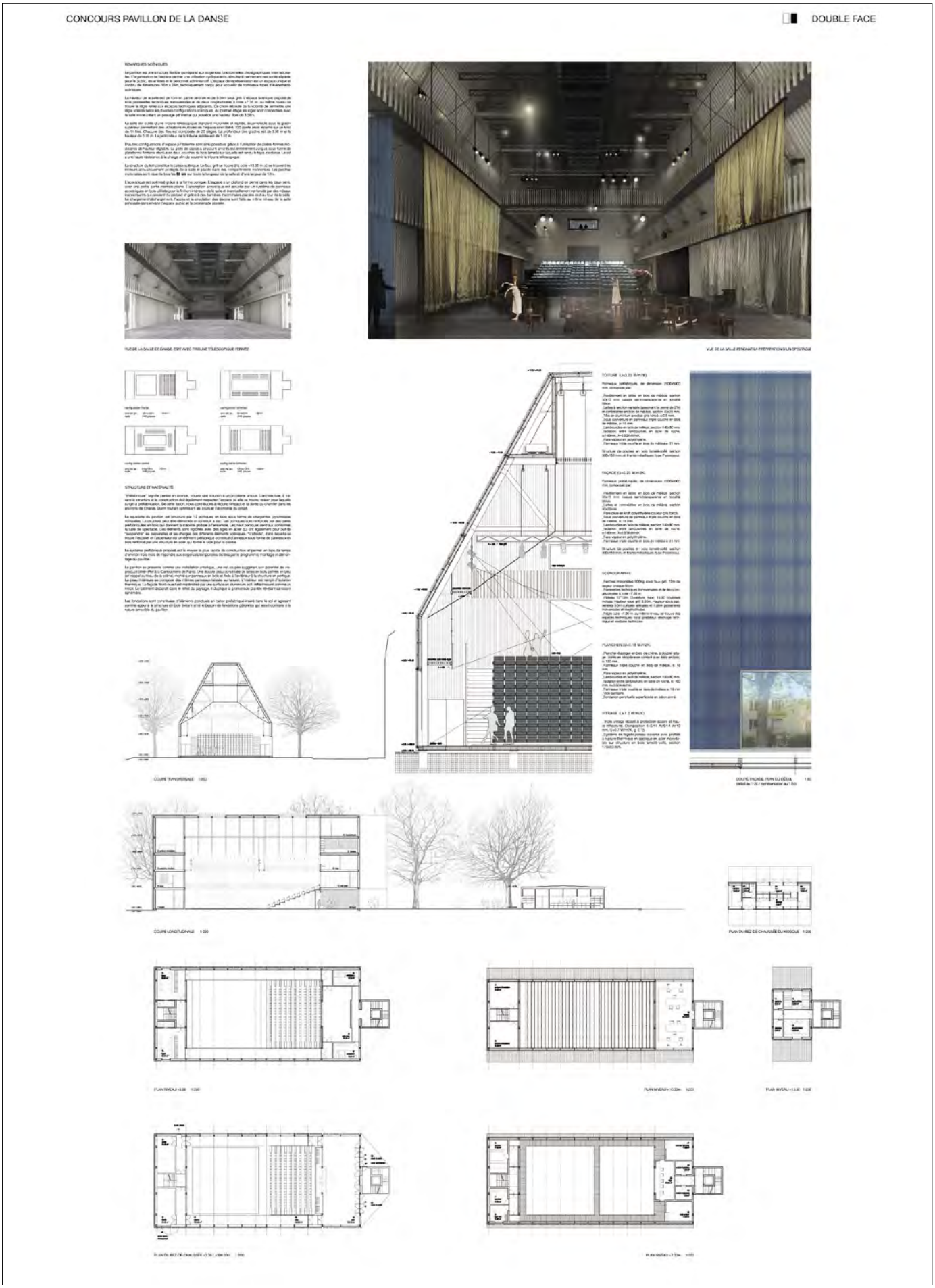
CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE
DOUBLE FACE

Projet n° 29

3e rang | 3e prix **ALVIN**

Bureau d'architecte

3BM3 SA Atelier d'architecture | C. Stendardo et B. Montant

8, rue des Maraîchers | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Antonio Lopez Rios | Alejandro Garcia Ramos

En collaboration avec

Charpente Concept

288bis, route de Saint-Julien | 1258 Perly | Suisse

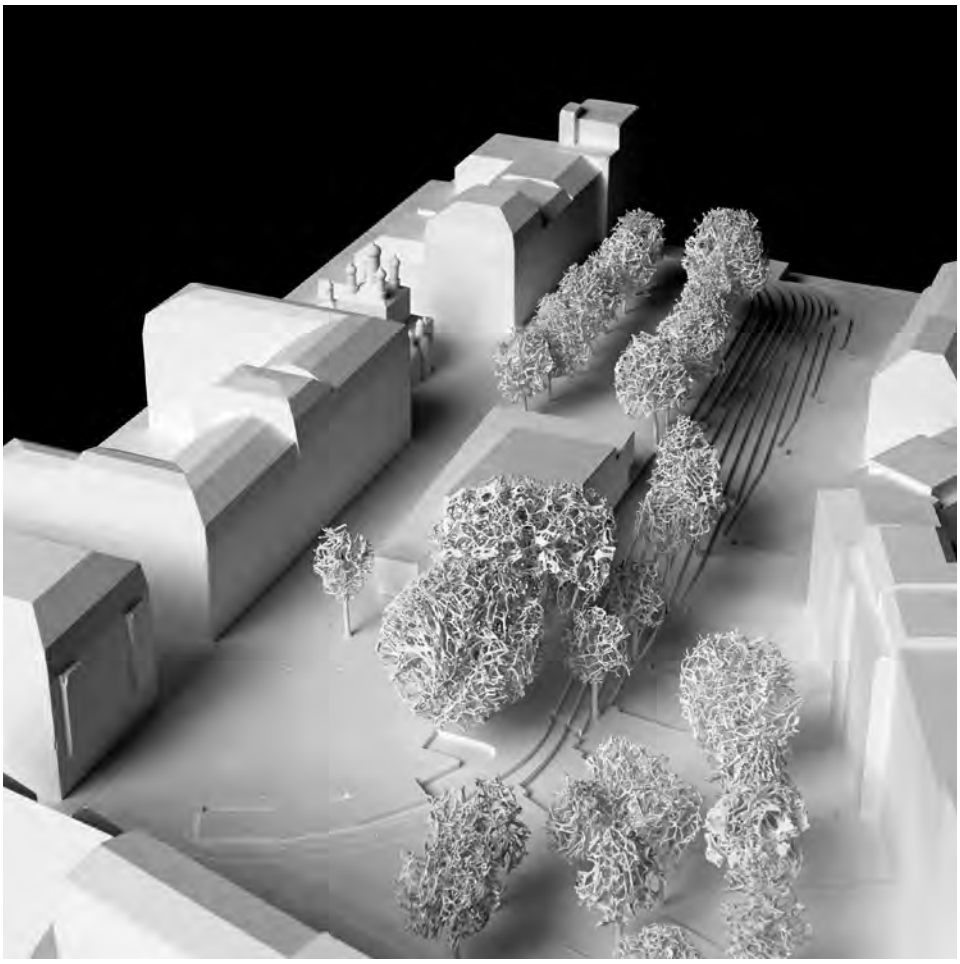

Implantation
Le projet est constitué de deux volumes distincts et articulés, dont l'un marque la présence de la salle et l'autre regroupe tous les espaces servants et administratifs. Il maintient le service de la voirie de manière crédible, mais réduit de moitié la taille de la place Sturm, en s'appropriant tout l'espace entre la voirie et le domaine public au droit de l'Église Russe.

Il propose l'abattage de neuf arbres, répartis du côté de la rue Sturm et sur le haut du talus du boulevard des Tranchées, laissant un site touché après le départ prévu du pavillon.
Les flux piétonniers et l'accessibilité à l'ouvrage sont bien résolus.

Le volume long et bas constitue un nouveau front d'échelle appropriée au vis-à-vis généré avec les bâtiments de la rue Sturm. Ses deux façades pignons, côté voirie et côté parc, font face à deux espaces valorisés et bien dimensionnés (protégé côté voirie, ouvert côté place) alors que les deux façades longitudinales, sans accessibilité, filtrent de manière adéquate et mesurée les vues sur la rue Sturm et sur la pente.
Le jury relève une ambiguïté entre la volonté contextuelle de la proposition et le caractère résiduel des espaces situés en bordure du talus.

Le jeu des toitures inclinées confère une fluidité à l'ensemble, tout en respectant l'échelle des espaces de la voirie et de la place Sturm.

Programme
Les éléments du programme sont judicieusement positionnés, offrant une bonne synergie entre les loges, bien qu'à l'étage, la salle mixte et les bureaux sont placés de manière visible au-dessus du foyer.
Le jury relève la nécessité d'adjoindre des sas d'accès à la scène et de régler la question des sorties de secours tout en appréciant la clarté et le potentiel d'évolution du plan.

Intérieurement, il propose une entrée avec foyer extensible en rapport à la place.
Il offre la possibilité, non demandée par le programme, d'ouvrir l'arrière-scène sur un espace de qualité côté voirie, sans conflit avec le programme maintenu. Le jury se questionne sur la nécessité de réaliser le deck à l'arrière de l'ouvrage, par ailleurs non demandé dans le programme.

Construction
Ce jeu de volumes se retrouve à l'intérieur du bâtiment, en offrant une plus grande hauteur sous plafond à la salle mixte, permettant le cas échéant d'y tenir des répétitions.

Constructivement et stratégiquement, le projet aborde la question de la démontabilité/adaptabilité sous l'angle de la recyclabilité du matériau de construction, tout en proposant un système constructif simple, qui interroge toutefois sur l'articulation des éléments statiques principaux et secondaires.

L'ouvrage repose sans fondation sur des filières préfabriquées posées à même le sol, la différence de niveau induite étant gérée par des decks équipés de rampes latérales.

Si le jury apprécie la rigueur de la proposition, il reste toutefois convaincu que le parti répond davantage à une conception permanente plutôt que temporaire, sans apporter d'avantage majeur à une typologie d'ouvrage de type réellement provisoire.

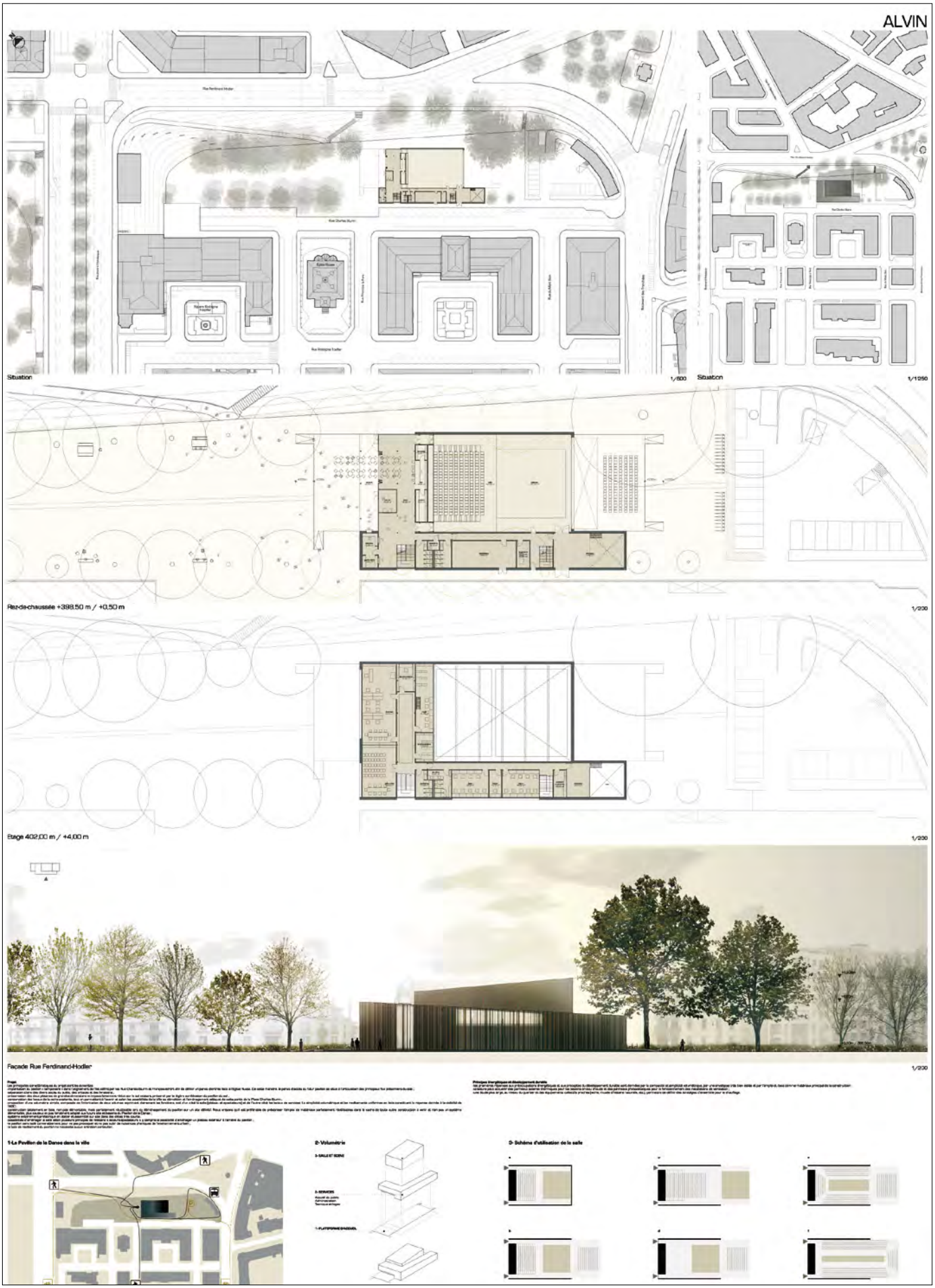
ALVIN
Situation
1/500
Situation
1/1250
Rez-de-chaussée +398,50 m / +0,50 m
1/200
Etage 402,00 m / +4,00 m
1/200
Facade Rue Ferdinand-Hodler
1/200
1-Le Pavillon de la Danse dans la ville
2-Volumétrie
3-Schéma d'utilisation de la salle

ALVIN

Déteil constructif
1/20

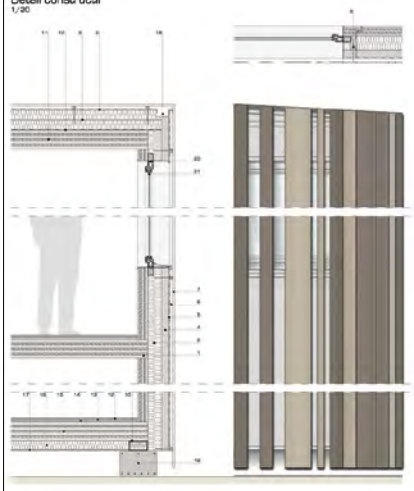

Modulation constructive
1/100

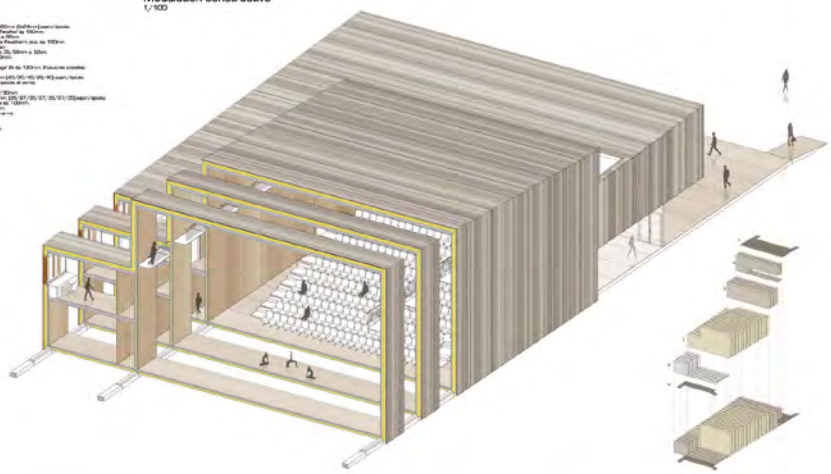

Coupe longitudinale 1/200

Coupe transversale 1/200

Façade Rue du Mont-de-Sion 1/200

Façade Rue François-Le-Fort 1/200

Façade Rue Charles-Sturm 1/200

Projet n° 22

4e rang | 4e prix **TENTES EN BOIS**

Bureau d'architecte

FRPO RODRIGUEZ & ORIOL | Architecture Landscape

65 8°D, calle Cea Bermúdez | 28003 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Pablo Oriol | Fernando Rodriguez | Elena García | Patricia Báscones | María Domínguez
Rocío García | Ines Olavarrieta | Laura Ordoñez | Miguel Quezada | Carmen Sanz

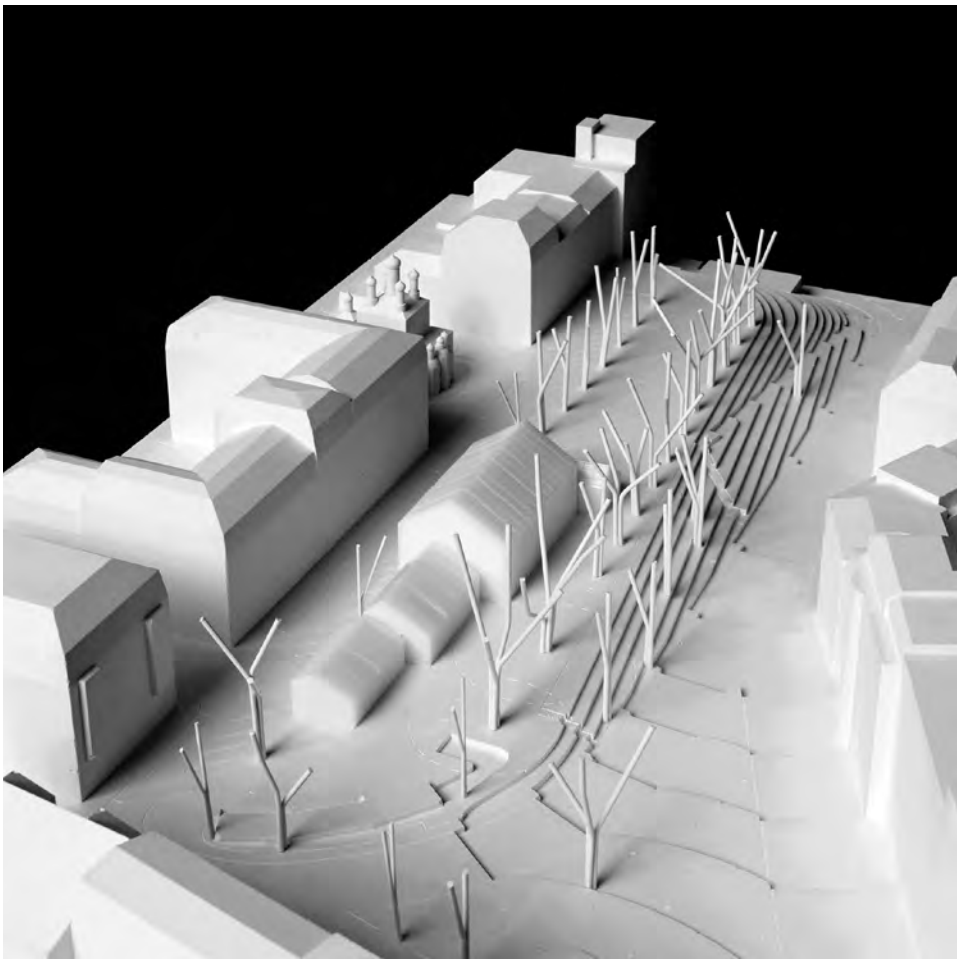

Implantation
Le programme fonctionne, tant en coupe qu'en plan. L'ouvrage permet de maintenir les platanes, mais requiert l'abattage de plusieurs arbres le long de la rue Charles-Sturm et d'au moins un sur le plateau dominant le boulevard des Tranchées.

La proposition d'organisation des pavillons ou volumes fonctionnels parvient à mettre en valeur les espaces résiduels résultant des échelonnements des constructions. Ces espaces « arrière » sont des extensions privées potentiellement appropriables par le personnel de l'institution.

Les pavillons abritent respectivement une zone d'accueil (bar, foyer et billetterie) sur double hauteur, le volume de la salle de spectacle, une construction dédiée à la technique et aux loges sur deux niveaux partiels et enfin un volume réservé à l'administration sur deux niveaux également.
L'entrée du public de cet ensemble est située du côté de l'Église Russe. Le personnel et les artistes accèdent quant à eux par l'extrémité opposée du projet sur la rue Sturm.

La juxtaposition de volumes distincts et leur potentielle recomposition ou réutilisation ultérieure, dans le cadre d'un autre projet, semblent assez théoriques au vu de leur grande spécificité.

Le maintien de la voirie est aléatoire au vu de la part dont elle est amputée.

Programme
Le principe pavillonnaire prolonge de fait l'ensemble des circulations entre les différentes fonctions des lieux. La salle devient le point central de toute l'organisation, ce qui fonctionne bien mais fige un mode d'exploitation au détriment d'une recherche de flexibilité.

L'accès de livraison et de manutention des décors n'est pas entièrement expliqué.

Construction
Les détails constructifs font apparaître des volontés formelles explicites mais éloignées d'un programme qui demandait simplicité et économie.
Le jury n'a pas toutes les informations pour juger le système statique proposé ; il se pose notamment la question de la stabilisation de la structure de la salle (tirants). Le système constructif, donnant naissance à des volumes variable en taille et clairement dissociés, est résolu.
Les bardages de tôles rendent l'expression peu convaincante.
Au niveau des installations techniques, le système risque d'être onéreux et complexe.

En résumé, le jury reconnaît à ce projet une bonne maîtrise des enjeux principaux, mais retient que ce parti pris possible a pour revers une occupation importante de l'espace de l'esplanade.

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE A UN DEGRE EN PROCEDURE OUVERTE POUR LA CONSTRUCTION D'UN

PAVILLON DE LA DANSE Place Charles-STURM

TENTES EN BOIS 1/2

Élévation Rue Ferdinand-Hodler 1:500

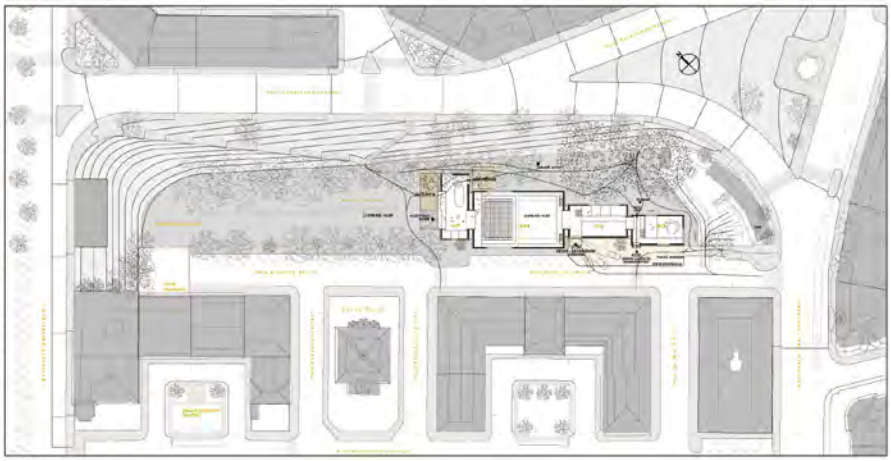

Plan de situation 1:500

Tentes sur la place

Le projet du Pavillon de Dance à la place Sturm exige une intervention optimale, sereine et élégante, capable d'activer et favoriser la vie publique dès la place grâce à l'insertion d'une architecture représentative qui réinterprète l'histoire du lieu d'une façon contemporaine et qui insère pendant son temps de vie utile. Ce projet adopte une stratégie peu envahissante qui respecte l'environnement et qui est réversible suite à la décision de séparer le programme en quatre volumes, ce qui nous permet aussi :

01. D'apporter de la flexibilité à un programme complexe. On assure un positionnement optimal pour chaque usage tant au lieu présent comme dans un autre éventuel emplacement.
02. D'établir des relations claires et spécifiques avec un entourage sensible de façon que chaque volume puisse s'adapter à ses particulières conditions de contour.
03. D'apporter une image propre et distinctive à l'ADC (Association pour la Danse Contemporaine) à partir d'éléments simples et reconnaissables.

Présence temporaire

Les quatre volumes qui le composent sont arrangés dans leur emplacement à l'instar d'une implantation temporaire : des cabanes à deux pentes projetées afin de créer un environnement approprié au spectacle. La vision de ces «tentes» abstraites, groupées parmi les arbres, dotées de quelque chose de vibrant et lumineux, est d'une grande puissance. Des pièces simples qui montrent de façon claire leur intérieur. L'image du Pavillon de Danse devient ainsi l'image de cet établissement culturel contemporain.

Échelle subtile

Le projet cherche à réduire l'échelle de l'intervention pour l'adapter à l'espace public, ce qui rende favorable le dialogue avec le milieu. Cette configuration architecturale permet l'arrangement de tous les usages publics au rez-de-chaussée, ce qui favorise les relations avec l'entourage immédiat. Le volume Foyer est disposé face à l'axe de la Place Sturm à l'instar de façade principale. La boîte de la Salle est placée entre la rue et les arbres centenaires; la disposition des deux volumes de plus petite taille correspond à la Vitrine et l'accès de personnel. La taille de l'ensemble, donc, diminue au fur et à mesure qu'on s'approche du Boulevard des Tranchées.

Triple flexibilité

Le caractère temporaire requis pour cette intervention n'est pas seulement considéré aux niveaux de la construction et de la technique, mais aussi de la configuration spatiale. La désagrégation du volume total accroît la flexibilité de l'implantation de d'un futur usage. En particulière, cette stratégie de projet rend possible :

01. Une réponse scénique à l'emplacement, adaptable pouvant aussi à un éventuel déplacement.
02. L'élargissement du Pavillon avec des volumes additionnels pour répondre à une éventuelle demande de l'évolution du milieu urbain et d'utilisation.
03. Un changement de l'utilité des volumes grâce au remplacement des éléments de disposition et techniques par d'autres qui s'adaptent aux nouveaux besoins.

Coupe AA' 1:200

Premier étage 1:200

Coupe BB' 1:200

[AP] Accueil du public 188.00 m2
[01] Entrée 15.00 m2
[02] Billetterie 7.30 m2
[03] Foyer 104.40 m2
[04] Bar 5.3 m2
[05] Cuisine 8.5 m2
[06] Stockage 5.0 m2
[07] Sanitaire 20.6 m2

[SeS] Salle et scène 505.00 m2
[08] Salle 255.00 m2
[09] Regie 25.30 m2
[10] Local gradueur 10.00 m2
[11] Plateau 235.00 m2

[AC] Administration 168.00 m2
[12] Local archives 19.80 m2
[13] Bureaux 80.00 m2
[14] Documentation 10.00 m2
[15] Salle réunion 54.30 m2
[16] Sanitaires H/F 4.00 m2

[TC] Technique et loges 175.00 m2
[17] Depots, Atelier, stockage technique 70.0 m2
[18] Loges 70.0 m2
[19] Sanitaires/douches 15.0 m2
[20] Vestiaire technicien 10.0 m2
[21] Local nettoyage/entretenir 10.0 m2

[SI] Surfaces d'installation 31.5 m2
[22] Surfaces d'installation 31.5 m2 [+8.25]

Rez-de-chaussée 1:200

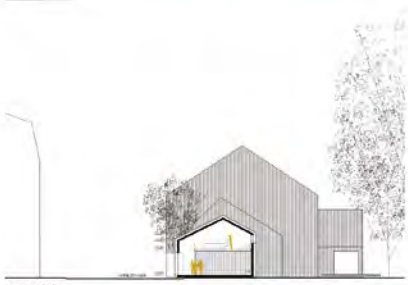

Coupe CC' 1:200

Coupe DD' 1:200

Élévation Place Sturm 1:200

Élévation Rue Charles-Sturm 1:200

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE A UN DEGRE EN PROCEDURE OUVERTE POUR LA CONSTRUCTION D'UN

PAVILLON DE LA DANSE Place Charles-STURM

TENTES EN BOIS 2/2

Bois pour la danse

Le système constructif employé cherche l'économie et la simplicité en termes de production, transport, assemblage et entretien. Les nouvelles «tentes» du Pavillon de la Danse seront constituées avec un système de panneaux en bois massif contreculés, ce qui répond aux principales objectifs du concours. l'impact mineur de la construction, la simplicité de la mise en oeuvre, l'économie des moyens, la future adaptation, la réduction des coûts d'entretien et le recyclage matériel. Ces «tentes en bois» seront protégées à l'extérieur avec une couche d'aluminium clair capable de se confondre avec la lumière et les couleurs du milieu. L'intérieur sera adapté aux usages nécessaires avec des structures légères, assemblées à sec et facilement modifiables, en acier, bois et verre (mezzanines, passerelles, divisions, portes, entrepôts…).

Comfortable, efficace et léger

Le bois a été choisi pour le confort et la qualité de vie qu'il apporte, pour sa chaleur, son acoustique et pour ses caractéristiques environnementales. Le bois de construction, qui stocke le carbone et représente un matériau recyclable, permet d'atteindre de nombreuses cibles du label Minergie, dont celle concernant les nuisances du chantier, celles des procédés non parasitants pour l'environnement, l'adaptabilité et la durabilité des bâtiments, la réduction des déchets de chantier et la réduction de la pollution sur le chantier. Le système permet également de réduire considérablement le poids réel du bâtiment et a un effet direct sur la réduction de la consommation énergétique des moyens de transport et d'assemblage. La dimension des fondations est tout autant réduite.

En plus de la neutralisation de l'empreinte carbone et de l'impact positif de la légèreté du bâti en termes économiques et écologiques, la faible conductivité des panneaux en bois lamellé collé permet de travailler avec la désagrégation des volumes sans pénaliser le facteur de forme, maintenant tous les espaces parfaitement isolés et respectant les exigences Minergie.

Montage simple et rapide

Le montage de l' structure des panneaux contreculés en bois massif est généralement simple et requiert peu d'outils ou d'engins de manutention. Les panneaux déjà découpés sont livrés directement sur le chantier par camion ou container où ils sont contrôlés et pris en charge par l'entreprise exécutante. Les panneaux individuels sont montés à l'aide d'un engin de levage adéquat et vissés les uns avec les autres. En comparaison avec d'autres matériaux de construction comme la brique, le béton ou l'acier, les panneaux contreculés en bois massif demandent moins de temps de montage et la réalisation du gros œuvre est plus rapide. Comme il s'agit d'une méthode de construction sèche et qu'il n'est pas nécessaire de respecter un délai de séchage, les travaux consécutifs peuvent être entamés directement après le montage des panneaux. Le reste des éléments de la construction – revêtement extérieurs et finitions intérieurs – seront modulés et préfabriqués pour son assemblage à sec sur la structure en bois.

Les travaux de montage du ce système sont effectués environ 20 à 40 % plus rapidement qu'avec des constructions massives traditionnelles. Pour les travaux de construction sèche, la pose de l'isolation et la realisation de la façade ainsi que pour la mise en oeuvre des portes et fenêtres, permet une économie de temps de 10 à 20 %. Au total, il s'agit d'une construction innovante et de valeur stable, répondant aux critères de durabilité tant économique qu'écologique.

A_Toiture à deux pans

A1. Couverture de la tôlerie en aluminium
A2. Tôles ondulées en aluminium vissées à une sous-structure métallique [040mm]
A3. Sous-structure en acier galvanisé dessus horizontales sur verticales [020mm]
A4. Membrane d'étanchéité [W20mm]
A5. Isolation laine de roche - panneaux 50cm [200mm]
A6. Pare-vapeur feuille PE
A7. Panneau structural en bois d'épicéa contreculé 5 plis [150mm]
A8. Corniche de finition boulonnée en acier -15X30.10mm épaisseur 8mm [150mm]

B_ Façade « Revêtements

B1. Revêtement extérieur à tôles ondulées en aluminium, vissées à une sous-structure métallique [040mm]
B2. Chambre ventilée [100mm]
Sous-structure en acier galvanisé [080mm]
/ Lisses horizontales - 20x30mm, entraxe 1250mm- vissés à sous-structure verticale par profils métalliques [020mm]
/ Lisses verticales - 60x60 mm, entraxe 2000mm- boulonnée au panneau structural par double plaque en L [080mm]
B3. Membrane d'étanchéité [W20mm]
B4. Isolation de laine de roche - panneaux 50cm [200mm]
B5. Panneau structural en bois d'épicéa contreculé 5 plis [150mm]
B6. Vide d'installations [300mm]
B7. Sous-structure verticale et horizontale à lattes en acier -40x60 mm- boulonnée au panneau en bois par profils métalliques [040mm]
B8. Revêtement intérieur à panneaux d'absorption acoustique en bois -2000x1200 mm, épaisseur 27 mm [050mm]

C_Sol + Fondation

C1. Parquet flottant [100mm]
Lames en bois -1500x600mm- assemblées par rainure et languette [040mm]
Tasseaux en bois -60x52 mm, entraxe 500mm- vissés suspenu structural [000mm]
Panneau de mousse rigide en polystyrène extrudé 130x300x100 (XPS), hydrofuge et résistante à la compression
C2. Panneau structural en bois d'épicéa contreculé 5 plis [150mm]
C3. Fondation [070mm]
Profil HEB 160 boulonné au panneau sur plaque métallique [100mm]
Plaque en acier -200x200mm- fixé au massif [000mm]
Massif bolié en béton -400x400x300mm [500mm]
C4. Récupération d'eaux de pluie sur périmètre du dallage

D_Toiture plate / Façade

D1. Tôleau aluminium assemblées par rainure et languette -000x2500mm [000mm]
D2. Membrane d'étanchéité monocouche TPO [000mm]
D3. Double panneau de mousse rigide en polystyrène extrudé 100x500x100 (XPS) [100mm]
D4. Panneau structural en bois d'épicéa contreculé 5 plis [094mm]

E_Toiture à deux pans

E1. Couverture de la tôlerie en aluminium [060mm]
E2. Tôles ondulées en aluminium vissées à une sous-structure métallique [040mm]
E3. Chambre ventilée [100mm]
Sous-structure en acier galvanisé [080mm]
/ Lisses horizontales - 20x30mm, entraxe 1250mm- vissés à sous-structure verticale par profils métalliques [020mm]
/ Lisses verticales - 60x60 mm, entraxe 2000mm- boulonnée au panneau structural par double plaque en L [080mm]
E4. Isolation laine de roche - panneaux 50cm [200mm]
E5. Décentreur de gouttière du 1.0% et évacuation des eaux pluviales vers les moyens de circulation verticale [000mm]
E6. Pare-vapeur feuille PE
E7. Panneau structural en bois d'épicéa contreculé 5 plis [150mm]
E8. Corniche de finition boulonnée en acier -15X30.10mm épaisseur 8mm [150mm]
E9. Lisses horizontales -60x60 mm, entraxe 1250mm- boulonnées au panneau en bois par profils métalliques [000mm]
E10. Lames en bois -1500x600mm-, assemblées et vissées aux lisses [015mm]

F_Façade « Revêtements + Fenêtre

F1. Tôles ondulées en aluminium vissées à sous-structure métallique [040mm]
F2. Chambre ventilée [100mm]
Sous-structure en acier galvanisé [080mm]
/ Lisses horizontales - 20x30mm, entraxe 1250mm- vissés à sous-structure verticale par profils métalliques [020mm]
/ Lisses verticales - 60x60 mm, entraxe 2000mm- boulonnée au panneau structural par double plaque en L [080mm]
/ Membrane d'étanchéité [W20mm]
F3. Isolation laine de roche - panneaux 50cm [200mm]
F4. Fenêtre [000mm]
Corniche en acier thermolaqué - épaisseur 5mm [010mm]
Menuiserie en aluminium
Double vitrage de crédible isolée (L VG)
F5. Panneau structural en bois d'épicéa contreculé 5 plis [150mm]
F6. Lisses horizontales -60x60 mm, entraxe 1250mm- boulonnées au panneau structural par profils métalliques [000mm]
F7. Lames en bois -1500x600mm-, assemblées et vissées aux lisses [015mm]

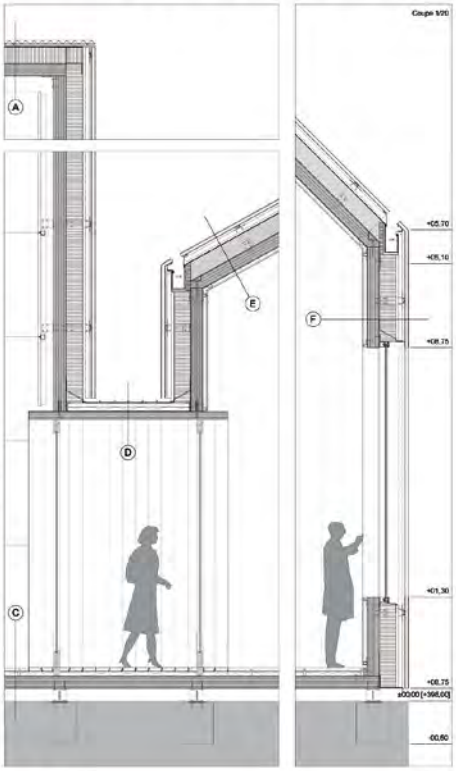

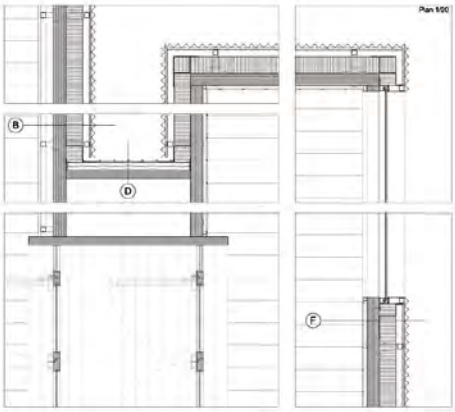

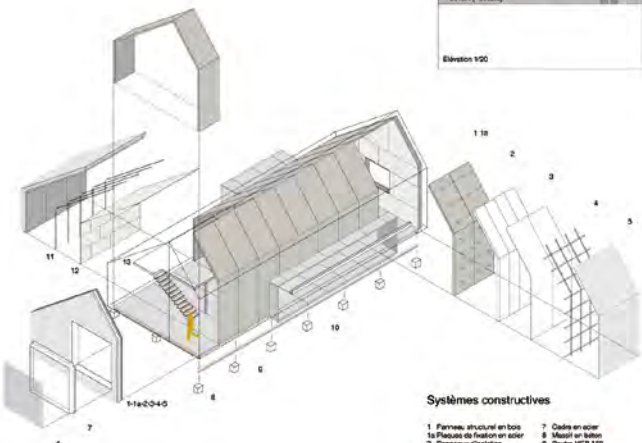

Systèmes constructives

1 Panneau structural en bois
1a Plaques de fixation en acier
2 Panneaux d'isolation
3 Membrane d'étanchéité
4 Sous-structure en acier
5 Tôles ondulées en aluminium
6 Verre feuilleté
7 Cadre en acier
8 Massif en béton
9 Poutre HEB 160
10 Poutre périphérique
11 Lisses verticales
12 Lames en bois
13 Structure intérieur

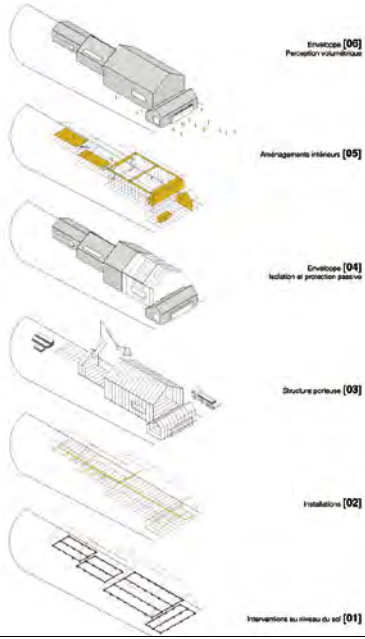

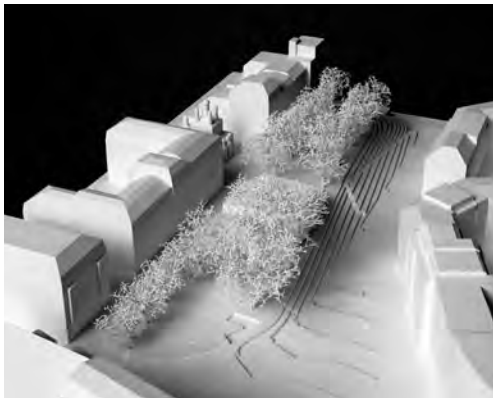

Projet n° 02

trois boîtes

Bureau d'architecte

Martine Villard architecte | afm architectes

37, rue Eugène-Marziano | 1227 Acacias | Suisse

Collaborateurs

Sylvie Kleiber (architecte et scénographe) | Valérie Hoffmeyer (architecte paysagiste)
Jean-Philippe Roy (éclairagiste) | CKNR (ingénieurs civils)

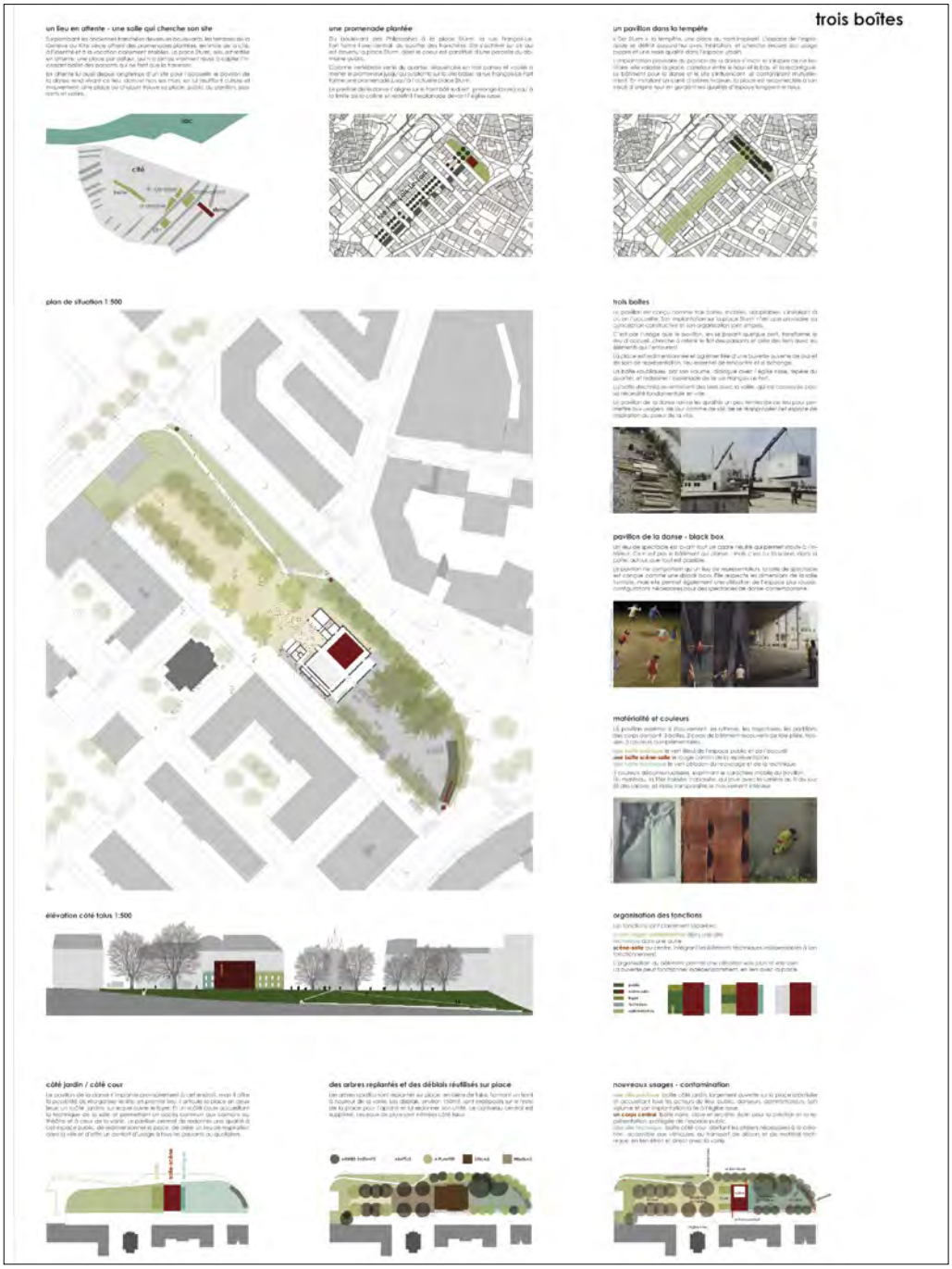

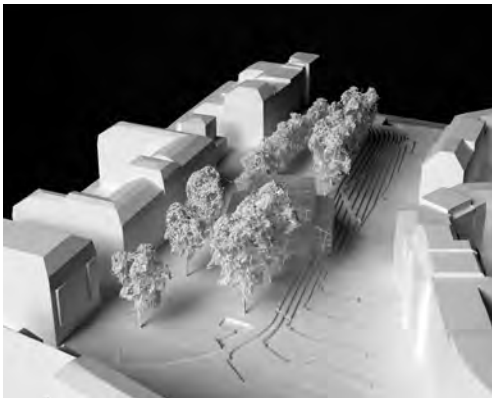

Projet n° 03

PANTONE485

Bureau d'architecte

Lankry architectes

20, rue Voltaire | 93100 Montreuil | France

Collaborateurs

Thomas Billard | Philippe Lankry | Raëd Skhiri | Sophie Boni | Ouafia Dgebar Bookes
Edith Valentin | Francis Tonisot | Alexandra Union

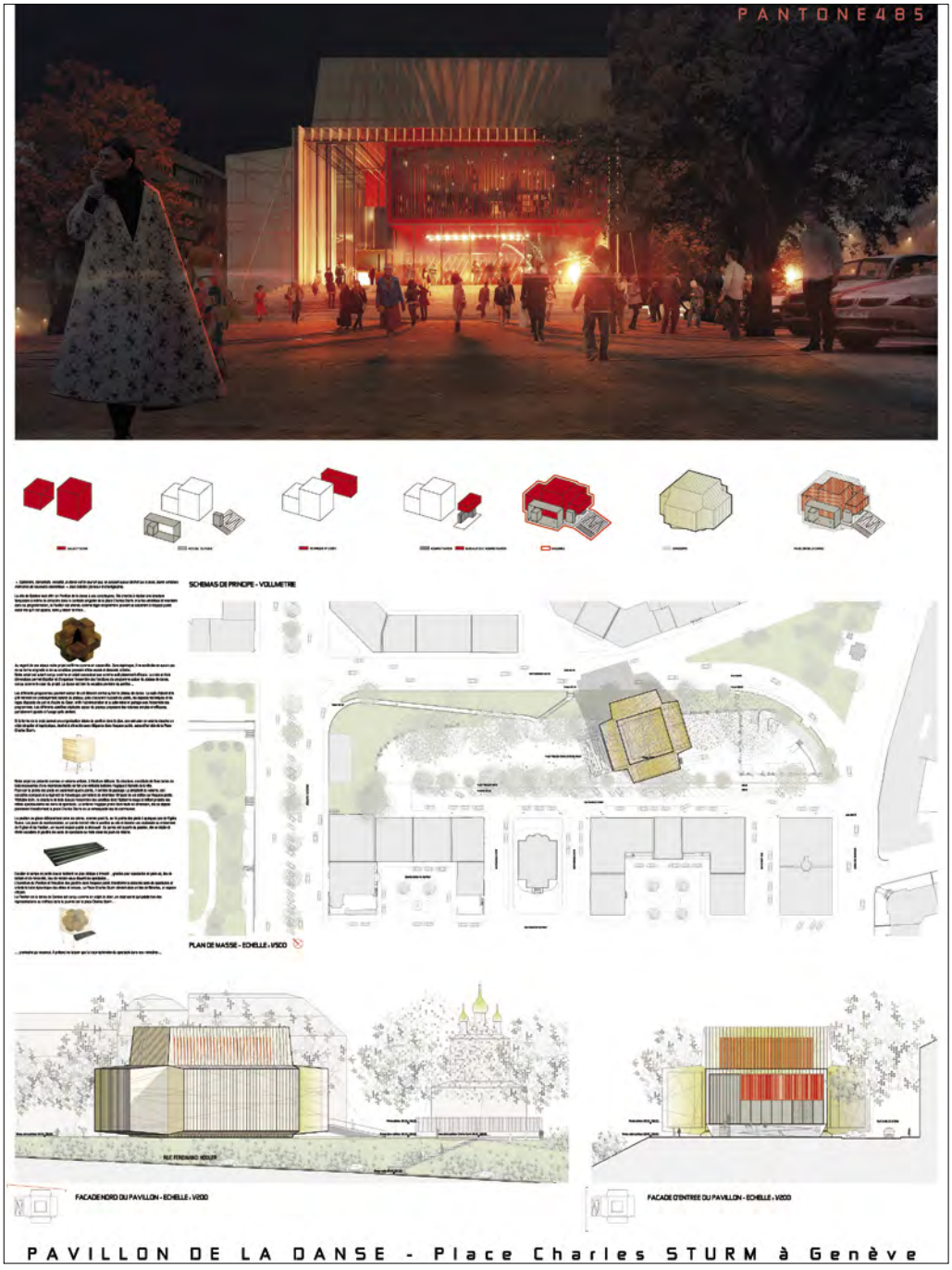

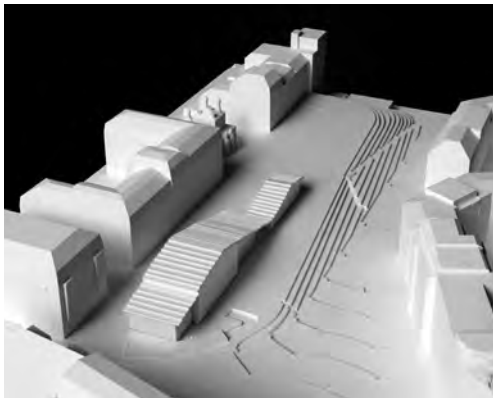

Projet n° 04

206GEXXXGE

Bureau d'architecte

Michele Merla Architetto

112, piazza Europa | 71013 San Giovanni Rotondo (Foggia) | Italie

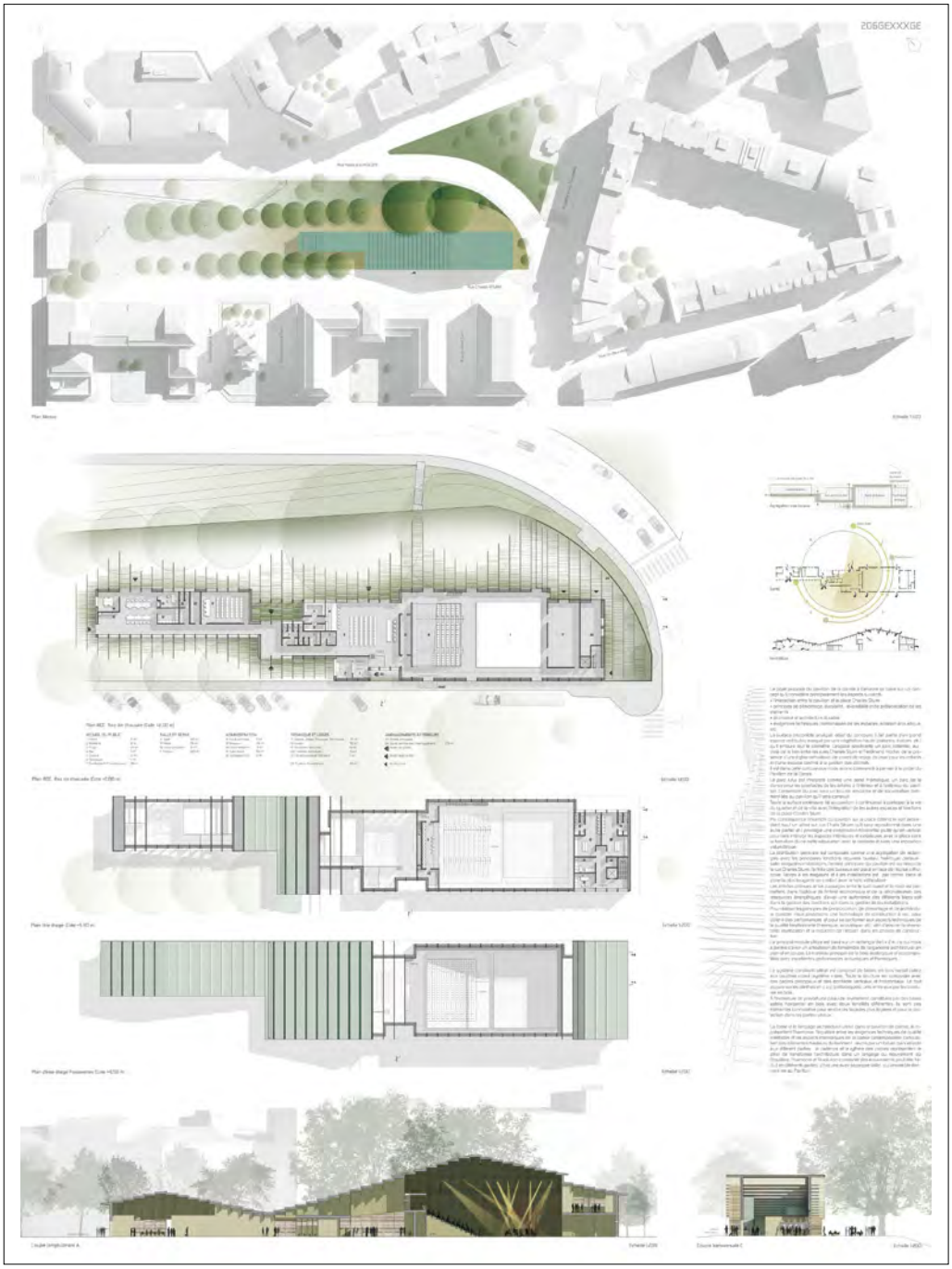

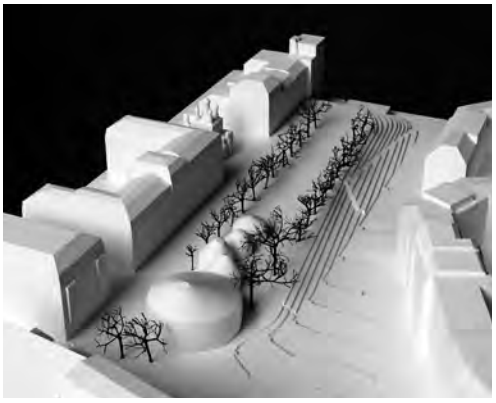

Projet n° 05

WHERE R = RYOANJI R/7

Bureau d'architecte

Mathias Ostertag

12c, route de Meyrin | 1202 Genève | Suisse

Collaborateur

Alberto Rodriguez Nieto

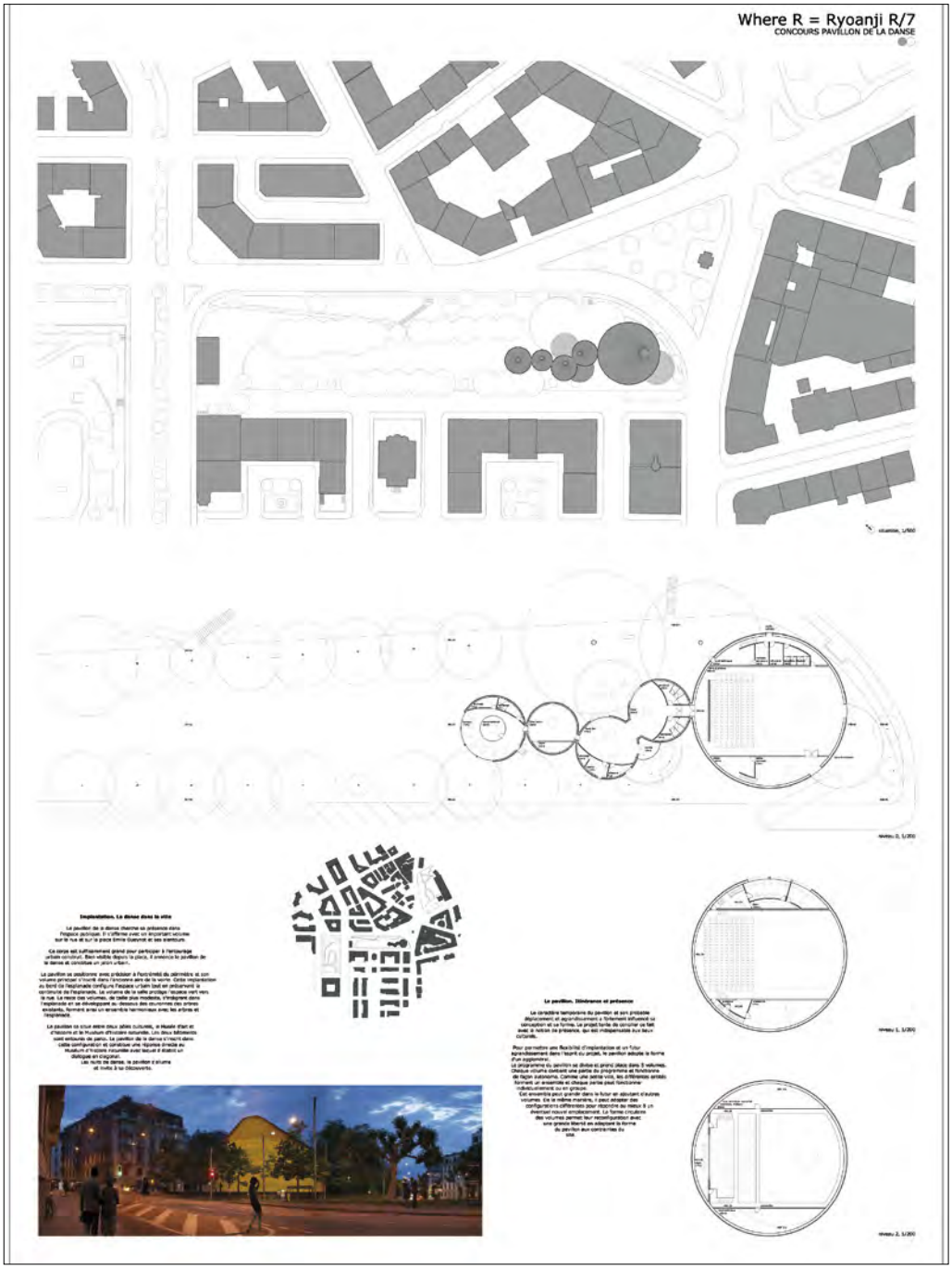

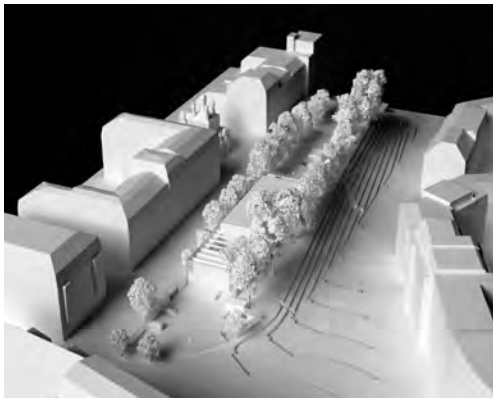

Projet n° 06

«KOMM TANZ MIT MIR»

Bureaux d'architecte

Agence BECKMANN – N'THÉPÉ

5, rue d'Hauteville | 75010 Paris | France

Philippe Rizzotti Architecte

4, rue Française | 75001 Paris | France

Bollinger-Grohmann

48, avenue Claude-Vellefaux 75010 Paris | France

Collaborateurs

Aldric Beckmann | Philippe Rizzotti | Klaas de Rycke

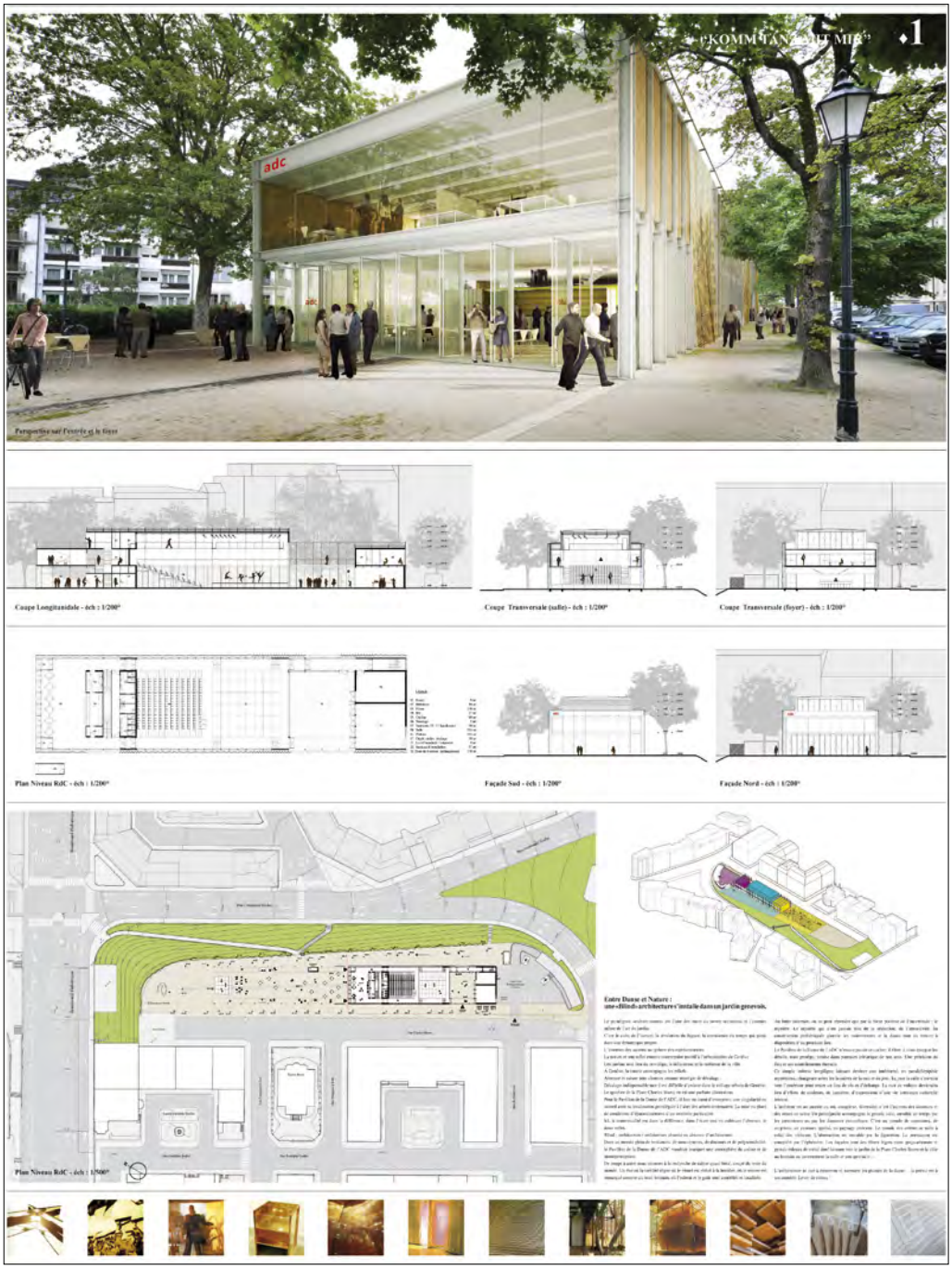

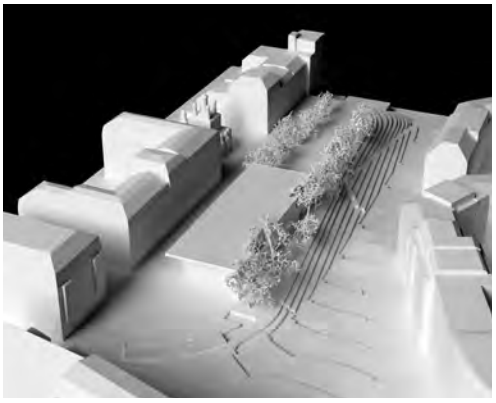

Projet n° 07

DFTC778182

Bureau d'architecte

Andrea Arlanch | Tommaso Raffa | Pierluigi Di Giacomo
3, via F.lli Giovannini | 38068 Rovereto (Trento) | Italie

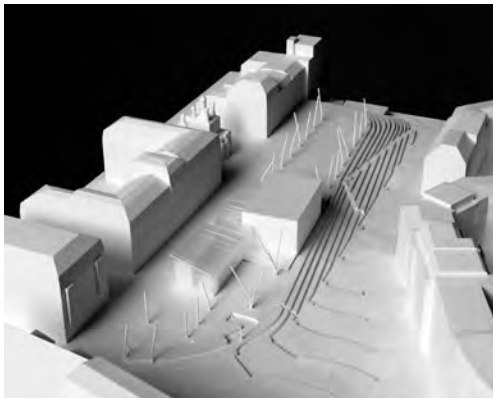

Projet n° 08

CADENCE150

Bureau d'architecte

SAS TANGRAM ARCHITECTES

10, rue Virgile-Marron | 13005 Marseille | France

Collaborateurs

Christopher Green | Emmanuel Dujardin | Franco Russo | Barbara Hugues-Blanc
Olivier Boquet | Flavia Poncelet | Anne-Laure Boichot

Projet n° 09

«SCHERZO»

Bureau d'architecte

AUDIGIER | PILET Architectes Sàrl

5, rue Burnouf | 75019 Paris | France

Collaborateurs

Frédérique Audigier | Olivier Pilet

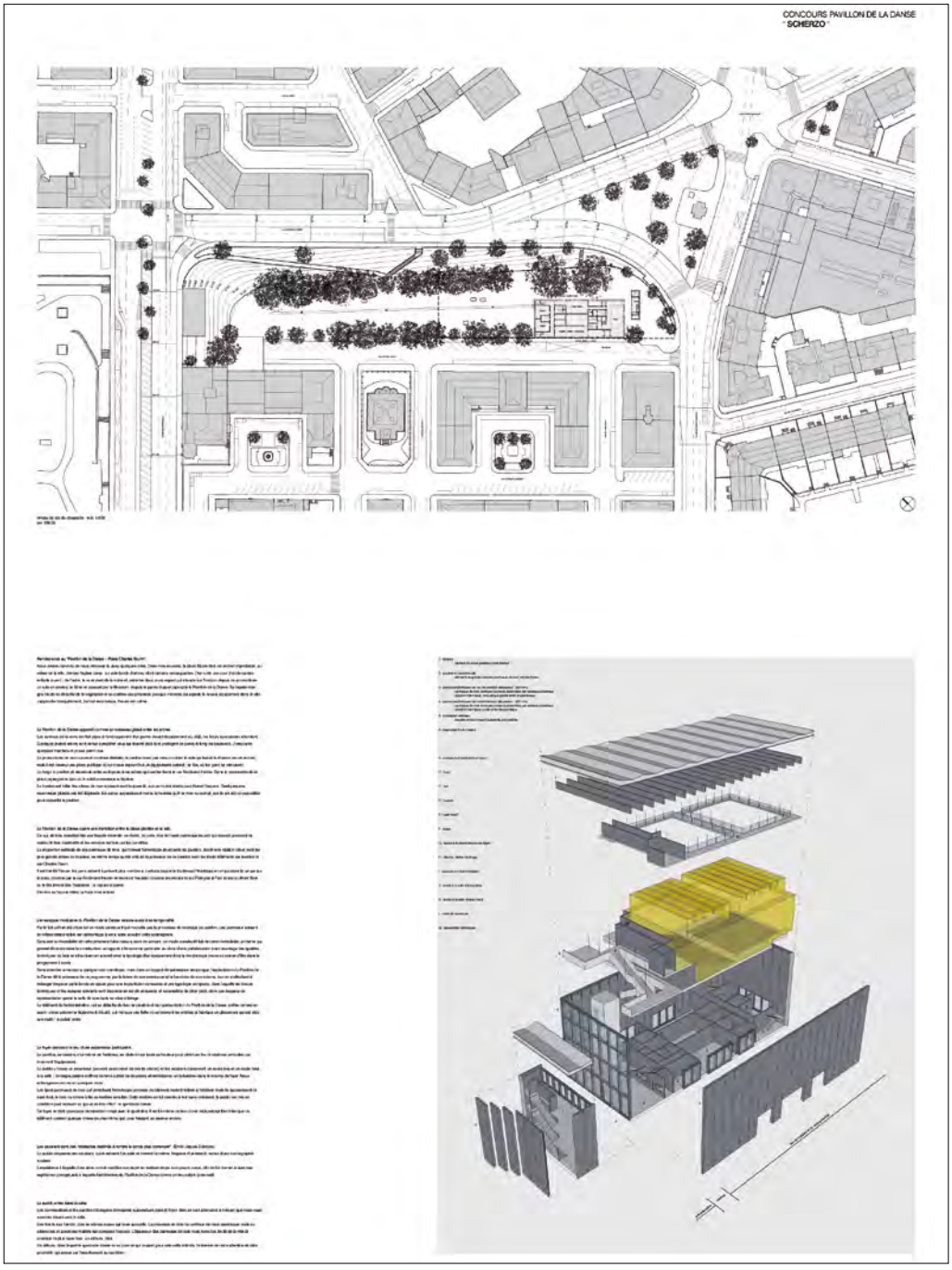

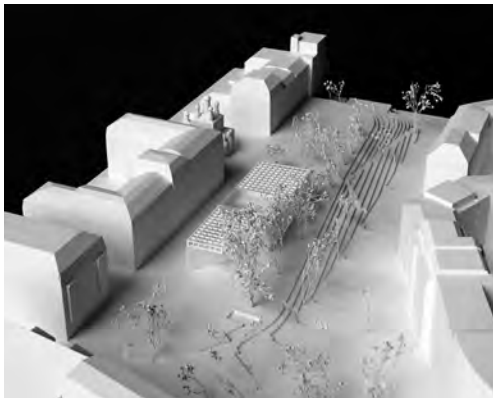

Projet n° 10

ÉCRIN EN RYTHME

Bureau d'architecte

Labics S.r.l

16, via dei Magazzini Generali I 00154 Rome I Italie

Collaborateurs

Maria Claudia Clemente I Francesco Isidori I Hélène Coignet
Giulia Serafinelli I Zeinab Shirani

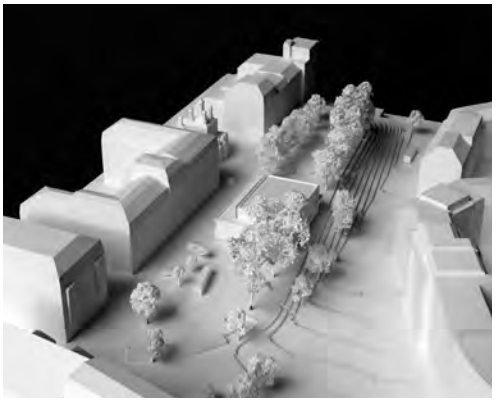

Projet n° 11

UPSIDE DOWN

Bureaux d'architecte

Elise MARTINOT et Tudor ZAMFIRESCU-ZEGA

83, rue des Couronnes | 75020 Paris | France

25, rue de Saint-Quentin | 75010 Paris | France

Collaborateurs

Elise Martinot | Tudor Zamfirescu-Zega

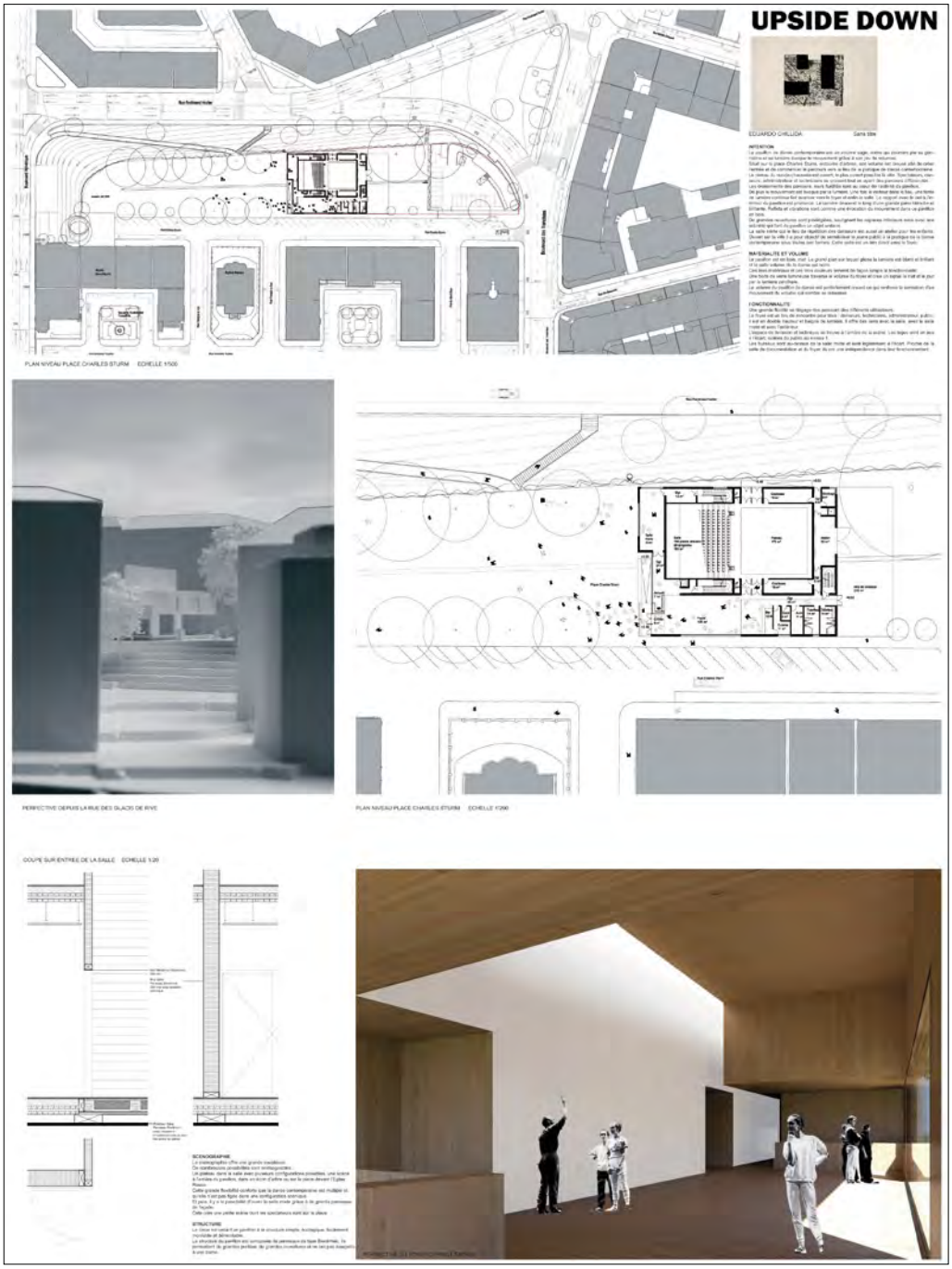

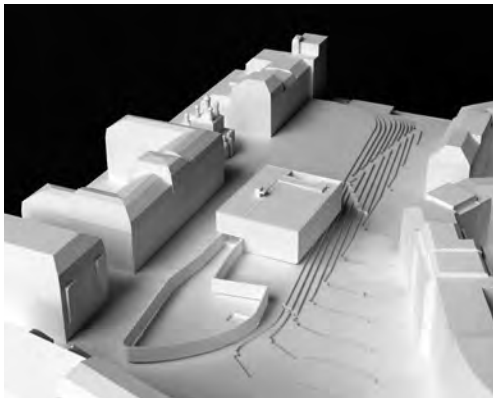

Projet n° 12

Écrin de la Danse

Bureau d'architecte

DOSarchitects Ltd

17–19 Lever Street | EC1V 3QU Londres | Grande-Bretagne

Collaborateurs

Tavis Wright | Lorenzo Grifantini

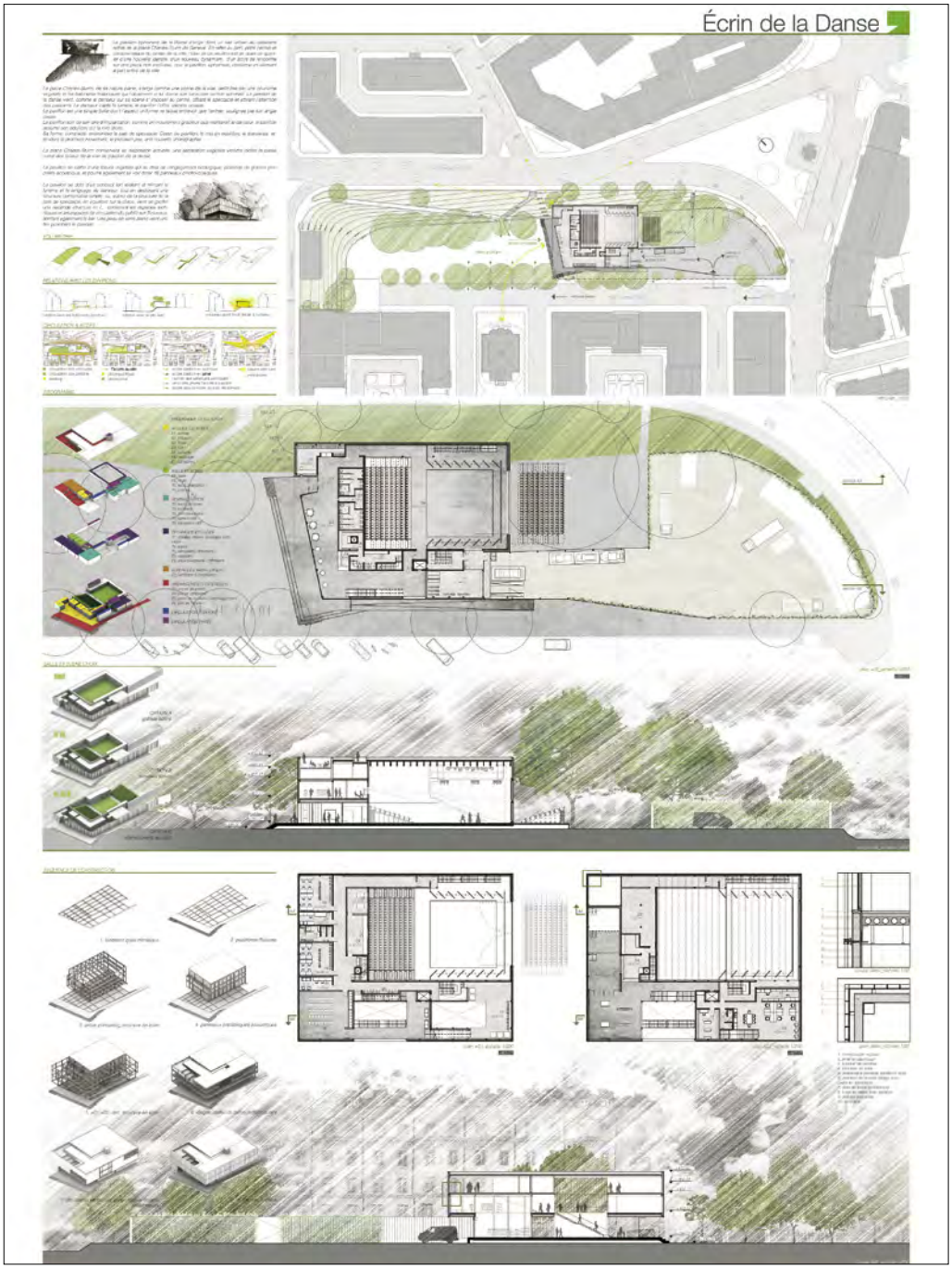

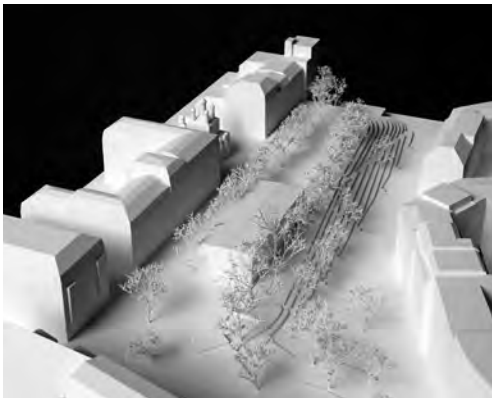

Projet n° 13

SHOW THE PLACE

Bureaux d'architecte

CROUBALIAN & DELACOSTE ARCHITECTES

4, rue du Beulet | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Marcel Croubalian | Bernard Delacoste | Rogerio Maurício Oliveira | Laura Macchioni

CONCOURS "PAVILLON DE LA DANSE" AOÛT 2013

devise : SHOW THE PLACE

La place du spectateur et le spectateur de la place ?

Le pavillon de la danse, est un objet miroir, révélateur de plusieurs réalités, la "vraie" vie, et l'autre ...
Outils de représentation des arts de la scène, c'est aussi un outils de dramaturgie urbaine. Le théâtre et la ville !

Le projet tente de réconcilier ces deux mondes, l'escalier - gradins nous permet de construire le rapport nécessaire à la scène, mais nous permet aussi de mettre en scène l'environnement extérieur.
2 gradins, 2 réalités, 2 temps et 2 spectacles de différentes échelles.
Le projet pose la question de la place du spectateur, question centrale dans la création contemporaine, mais pose aussi la question de la place du théâtre dans la ville.

Certain y verront la mise en scène "classique" de l'escalier du théâtre dans une ville figée, nous privilégions une interprétation développant une dramaturgie entre deux temps et deux espaces différents, qui sans cesse sont en mouvement, en recherche de rapport entre le spectateur et son environnement à travers la création contemporaine.

D'un point de vue constructif, le pavillon développe toute les caractéristiques de l'objet démontable, chaque l'élément constructif étant individualisé et distingué de l'autre :
les fondations hors sol en béton préfabriqué, la structure-cadre en bois lamellé collé, l'enveloppe intérieur préfabriquée en éléments comportant isolation thermique et acoustique, l'enveloppe extérieur, bâche de camion ou toile de tente, signe de l'éphémère, étanchéité porteuse de signalétique ou de communication, déposable et imprimable par face, enfin l'infrastructure technique, gradins, passerelles, gaîte, suivant de construction métallique légère, qui se démonte, se remonte, se déplace ou se modifie aux besoins de la création.

En terme d'utilisation la proposition de double gradin, de chaque côté du bloc administration, permet d'envisager sans grand effort une double scène, l'une extérieur, la place Sturm et les vues sur Genève, l'autre intérieur sur le plateau. Nous proposons donc deux boîtes de représentation, la boîte noir (ou blanche) et son équipement en velours à l'italienne ou à l'allemande et la boîte transparente, aux pendrillons végétales, équipement urbain, ici la Place Sturm, demain un autre environnement à révéler.

coupe schématique - 1:500

plan de situation - 1:500

CONSTRUCTION - DECONSTRUCTION

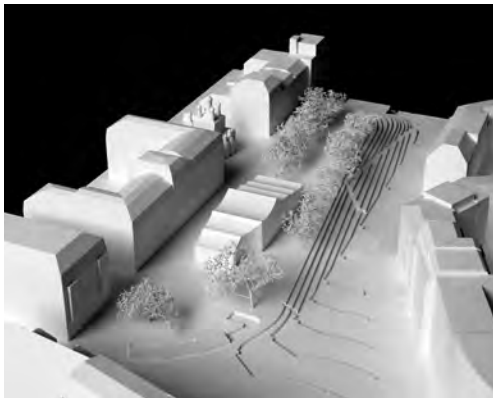

Projet n° 14

CHAPITEAU

Bureau d'architecte

Sebastian Wockenfuss Architekt

61, Richard-Wagner-Strasse I 70184 Stuttgart I Allemagne

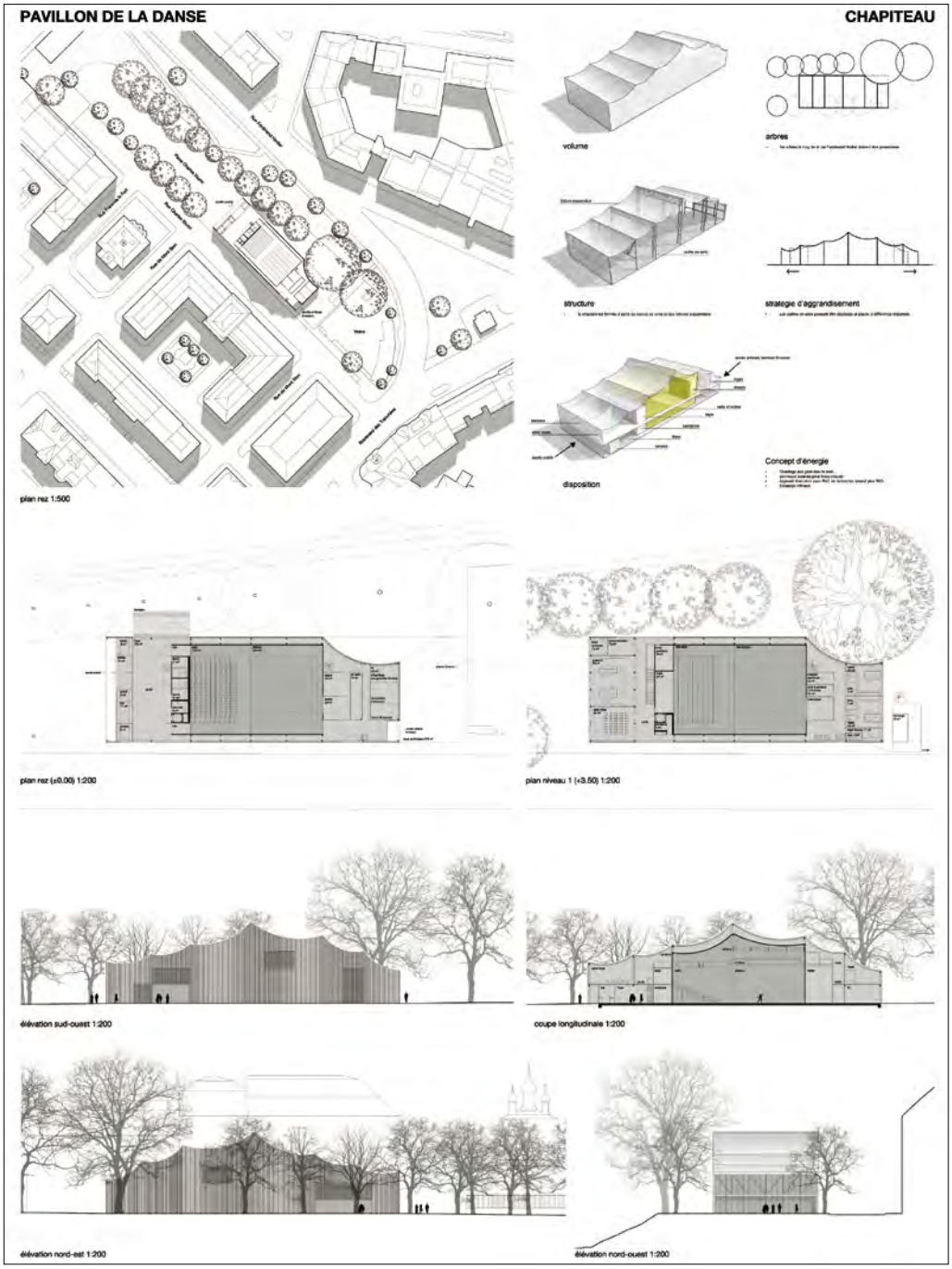

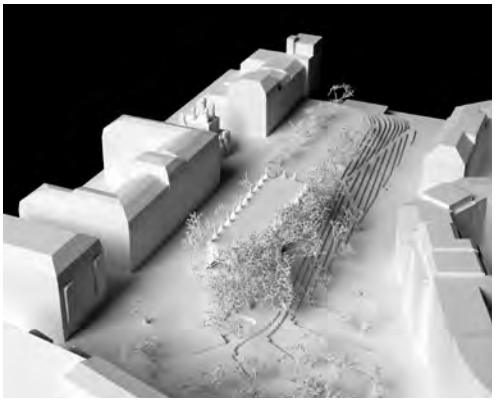

Projet n° 15

LRPRFNTSTQ

Bureau d'architecte

Atelier Objectifs

20, rue de la Fontenette | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Julien Barro | Daniel Sède

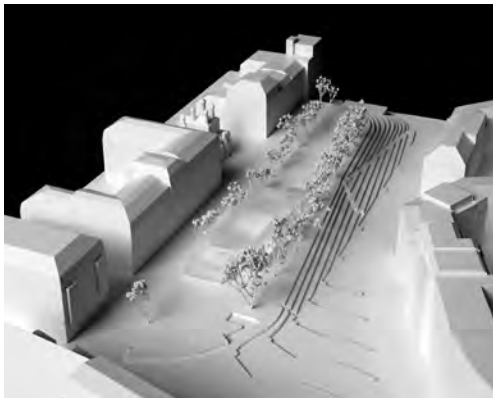

Projet n° 16

MOUVEMENTS

Bureau d'architecte

CHARTIER DALIX Architectes

30, rue Emile-Lepeu | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Pascale Dalix | Frédéric Chartier | Rébecca Benichou | Sébastien Chevance

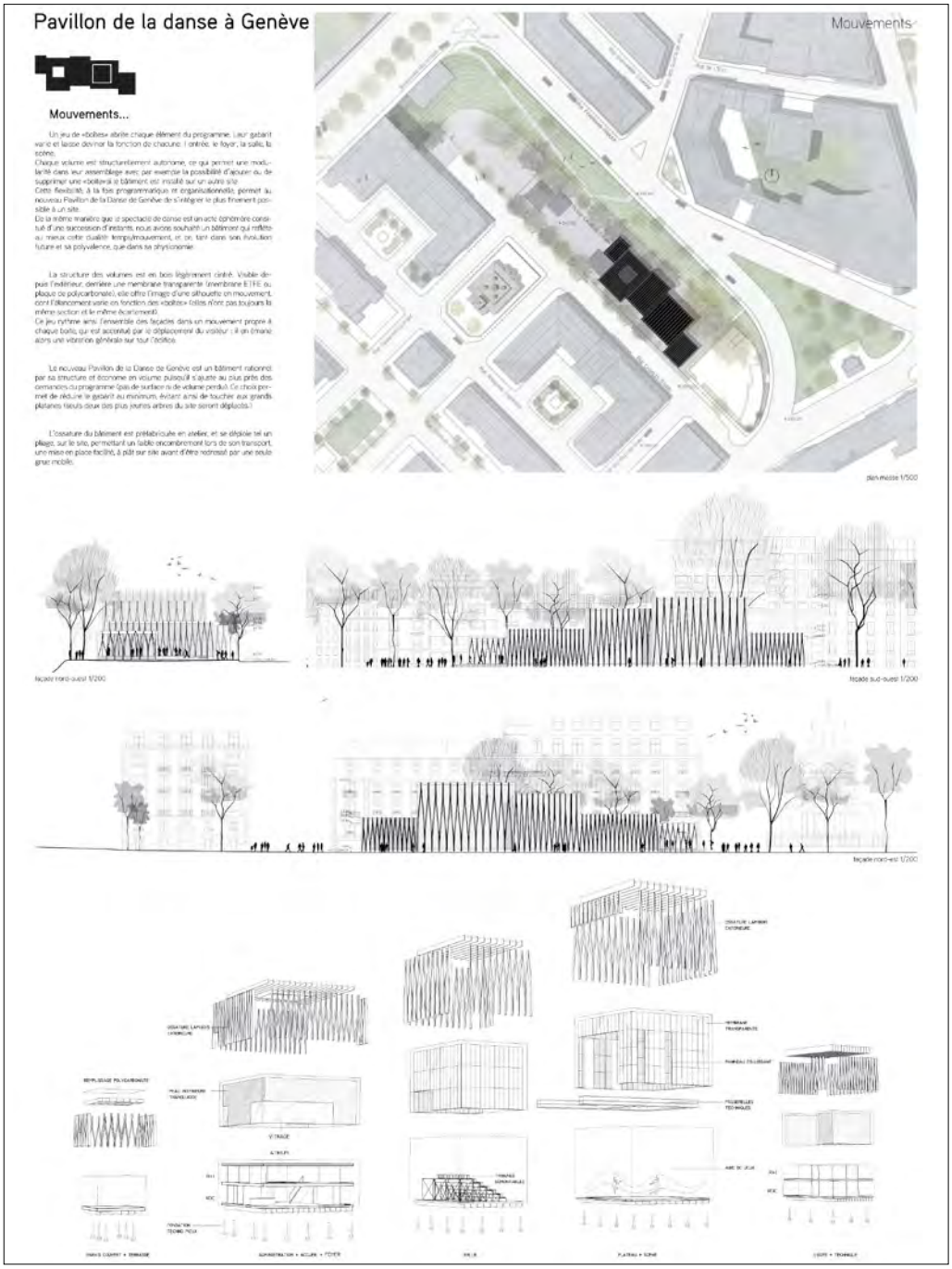

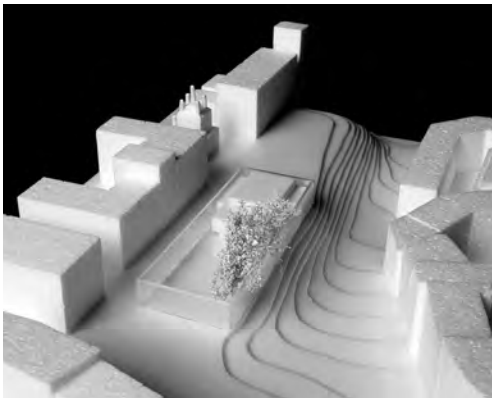

Projet n° 17

Dans une danse

Bureau d'architecte

Various Architects AS

17, Sommerrogata | 0255 Oslo | Norvège

Collaborateurs

Alexander H. Berg | Birgitte J. Haug | Elora Brahmachari | Ibrahim Elhayawan
Israel Blasco | Laura Martinez | Benjamin Torrance

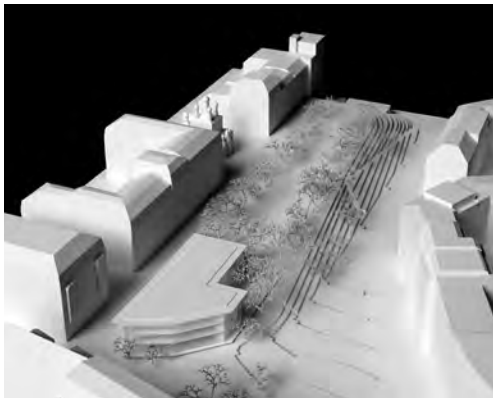

Projet n° 18

Lamnae

Bureau d'architecte

Philipp Eversmann Studio

11, rue d'Arsonval | 75015 Paris | France

Collaborateurs

Bollinger + Grohamnn Sàrl Ingénierie | Klaas de Rycke | Wendy Geeraert
Christophe Berther | Albin Doillon

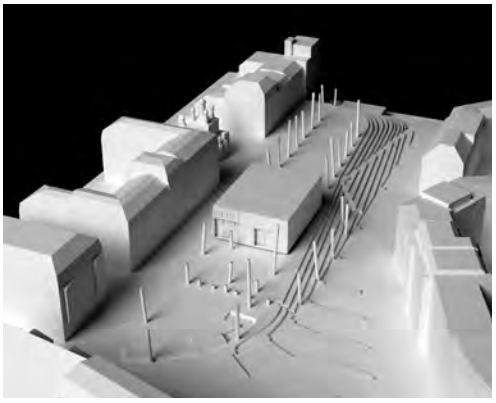

Projet n° 19

L'AMIRAL FLOTTANT

Bureau d'architecte

Jean-Luc Badoux architecte

7, rue du Bourg | 1071 Chexbres | Suisse

Collaborateurs

Fanny Christinaz | Jean-Luc Badoux | Corentin Badoux | Carole Emery

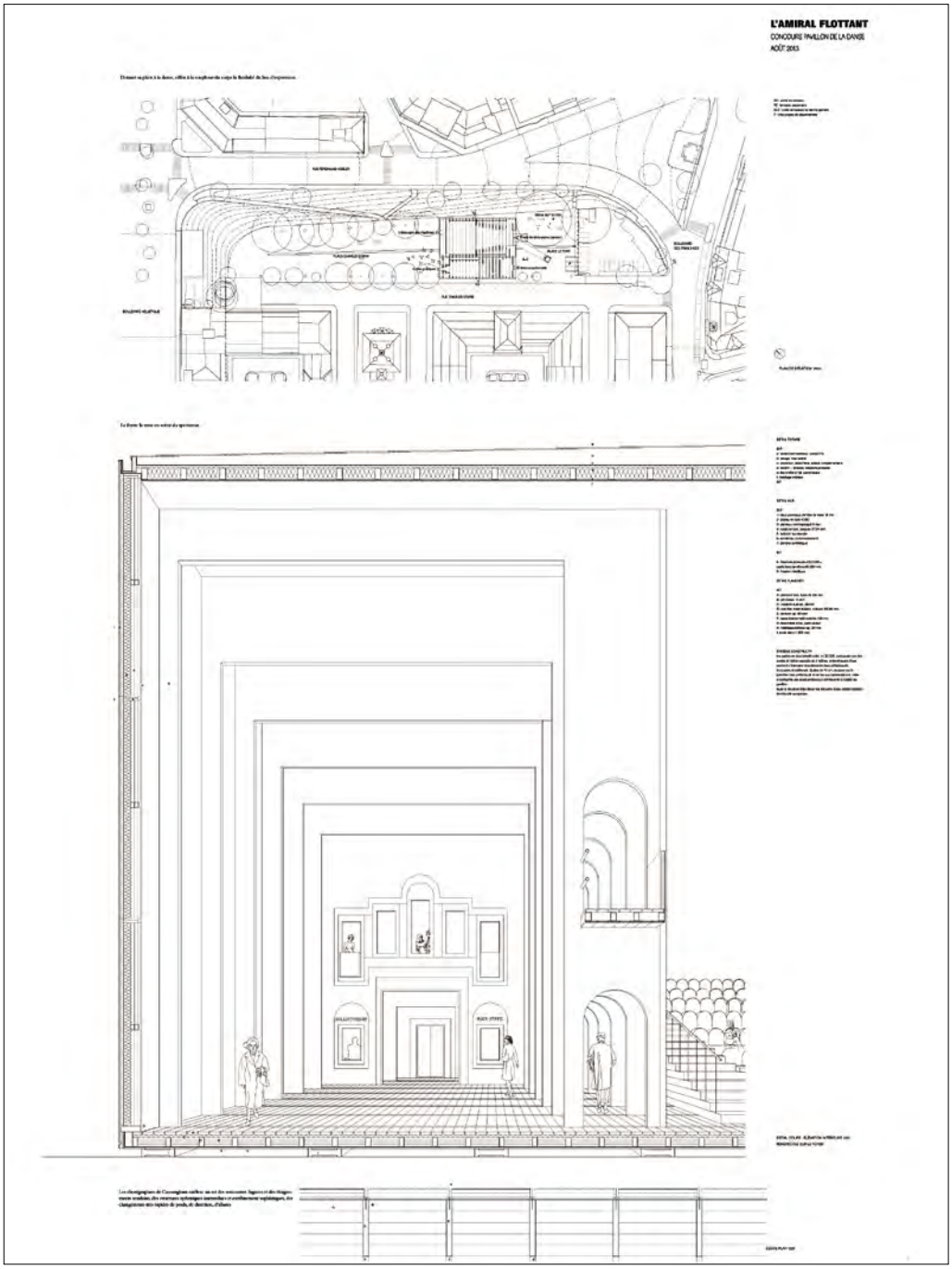

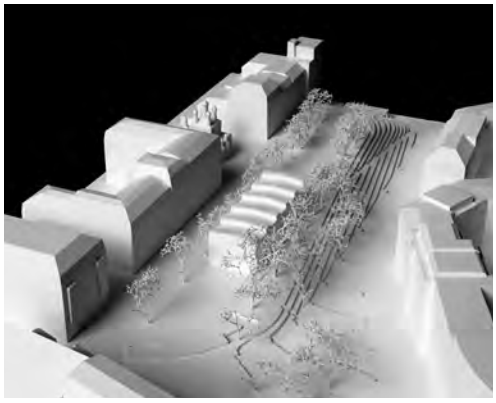

Projet n° 20

LE PAVDA

Bureau d'architecte

Nicolas de Courten architecte

22, ruelle de Tous-Vents | 1950 Sion | Suisse

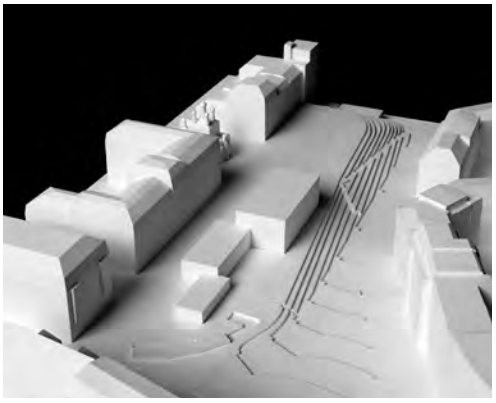

Projet n° 21

ICEBERG

Bureau d'architecte

Alberto Calderoni architetto

280 via F. Cilea | 80127 Naples | Italie

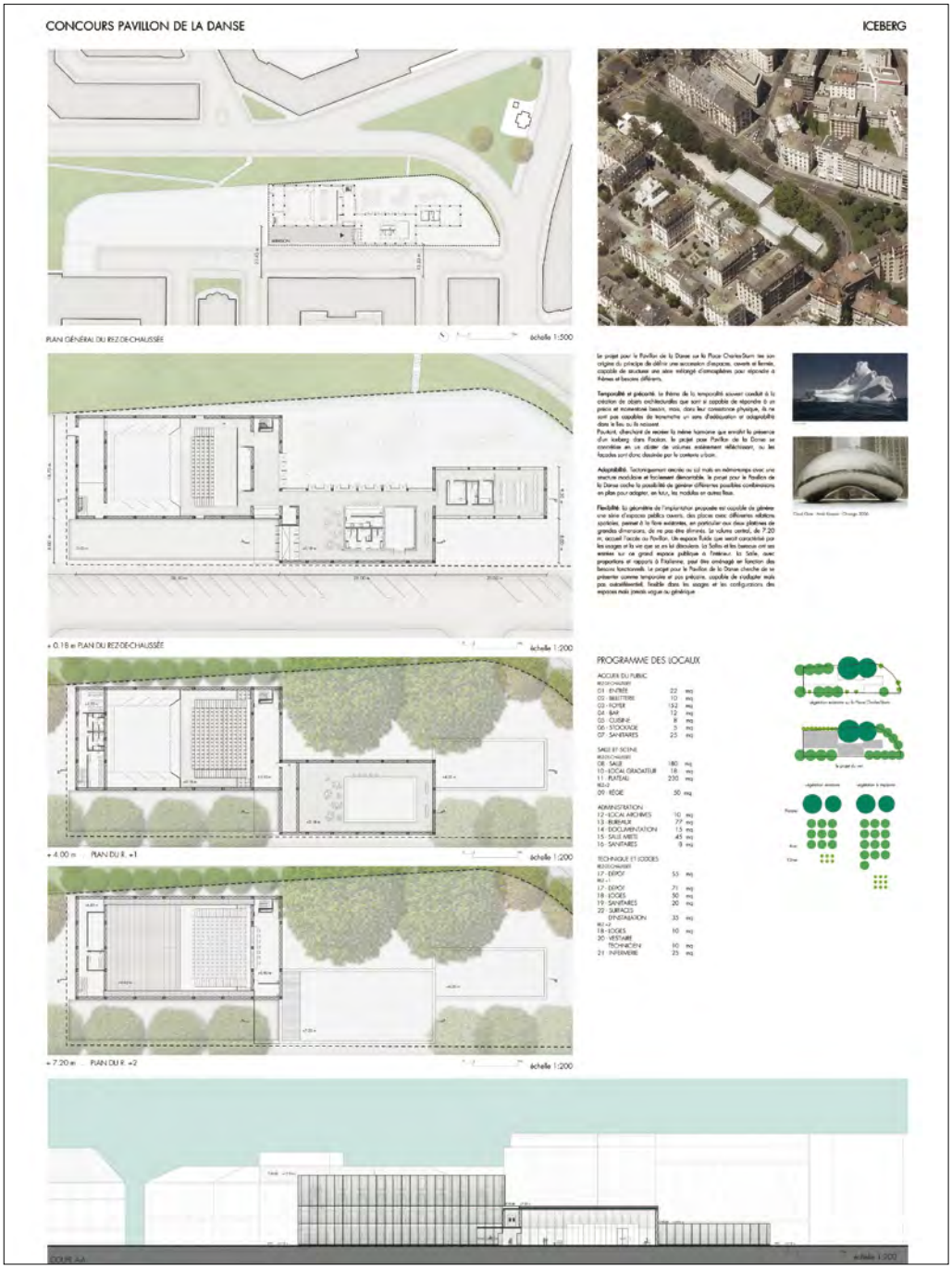

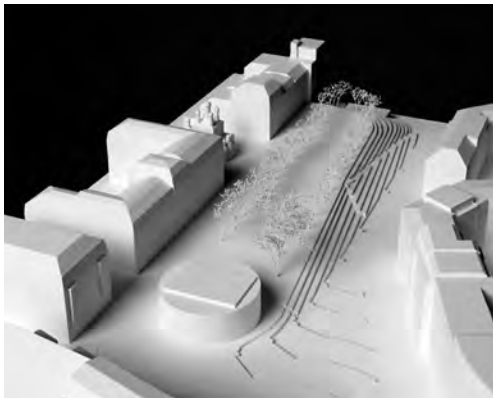

Projet n° 23

MARILYN

Bureau d'architecte

Bureau Dan Budik architekten

106 Zweierstrasse | 8003 Zurich | Suisse

Collaborateurs

Dan Budik | Christoph Zingg

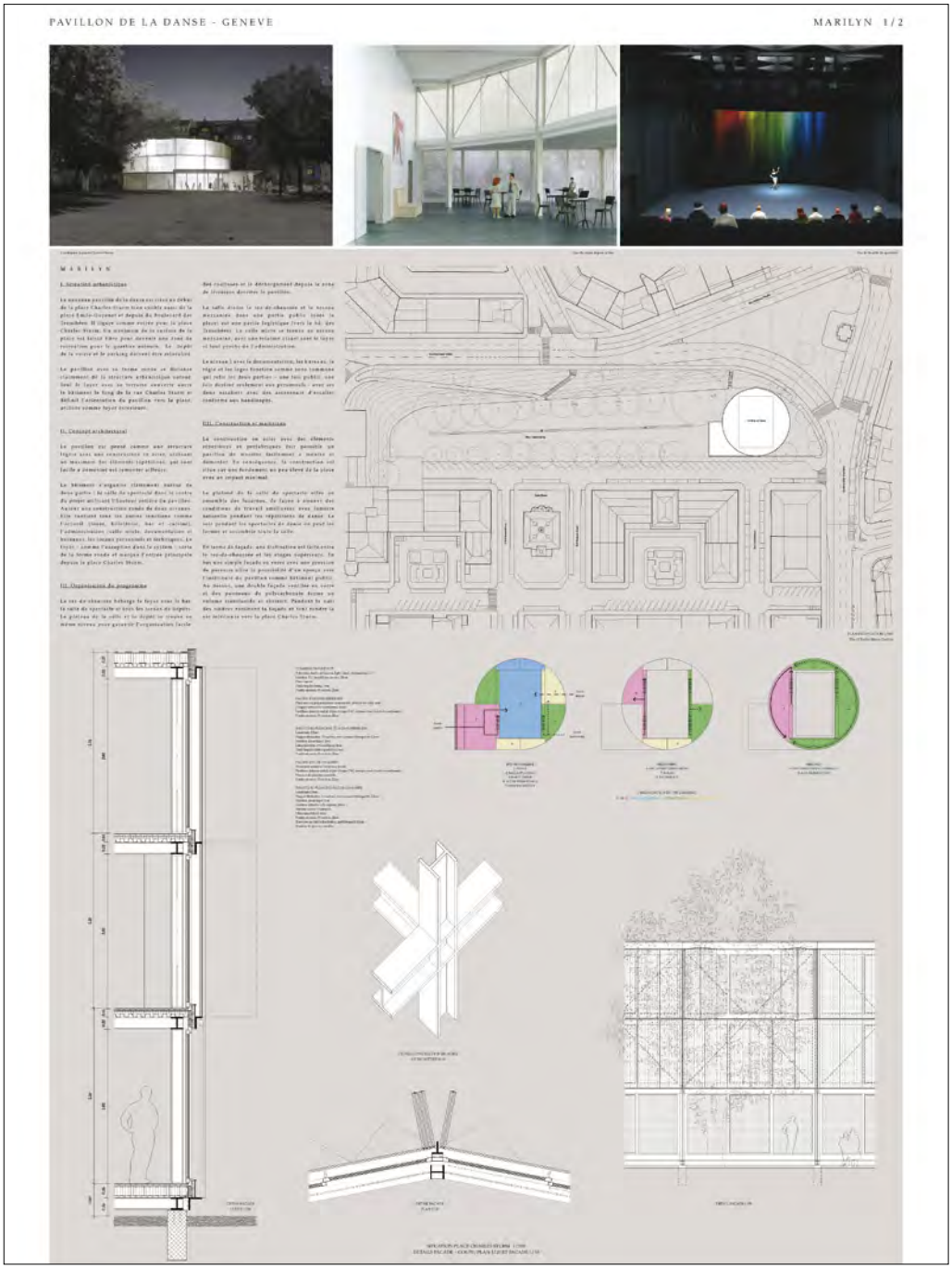

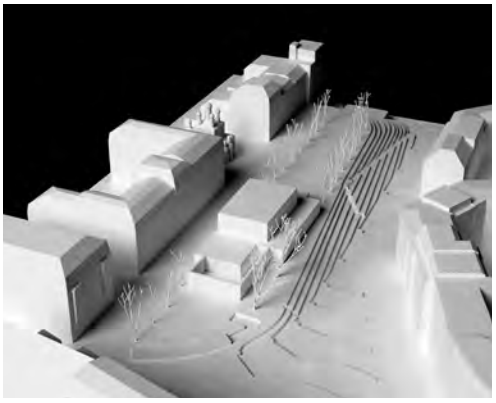

Projet n° 24

AUST137

Bureau d'architecte

Armental Ciurlo Walker Arquitectos

16, travesa Escultor Asorey V11–13 | 15700 Santiago de Compostela | Espagne

Collaborateurs

Aurora Armental Ruiz | Stefano Ciurlo Walker | Farrokh Aman | Carlos Comendador

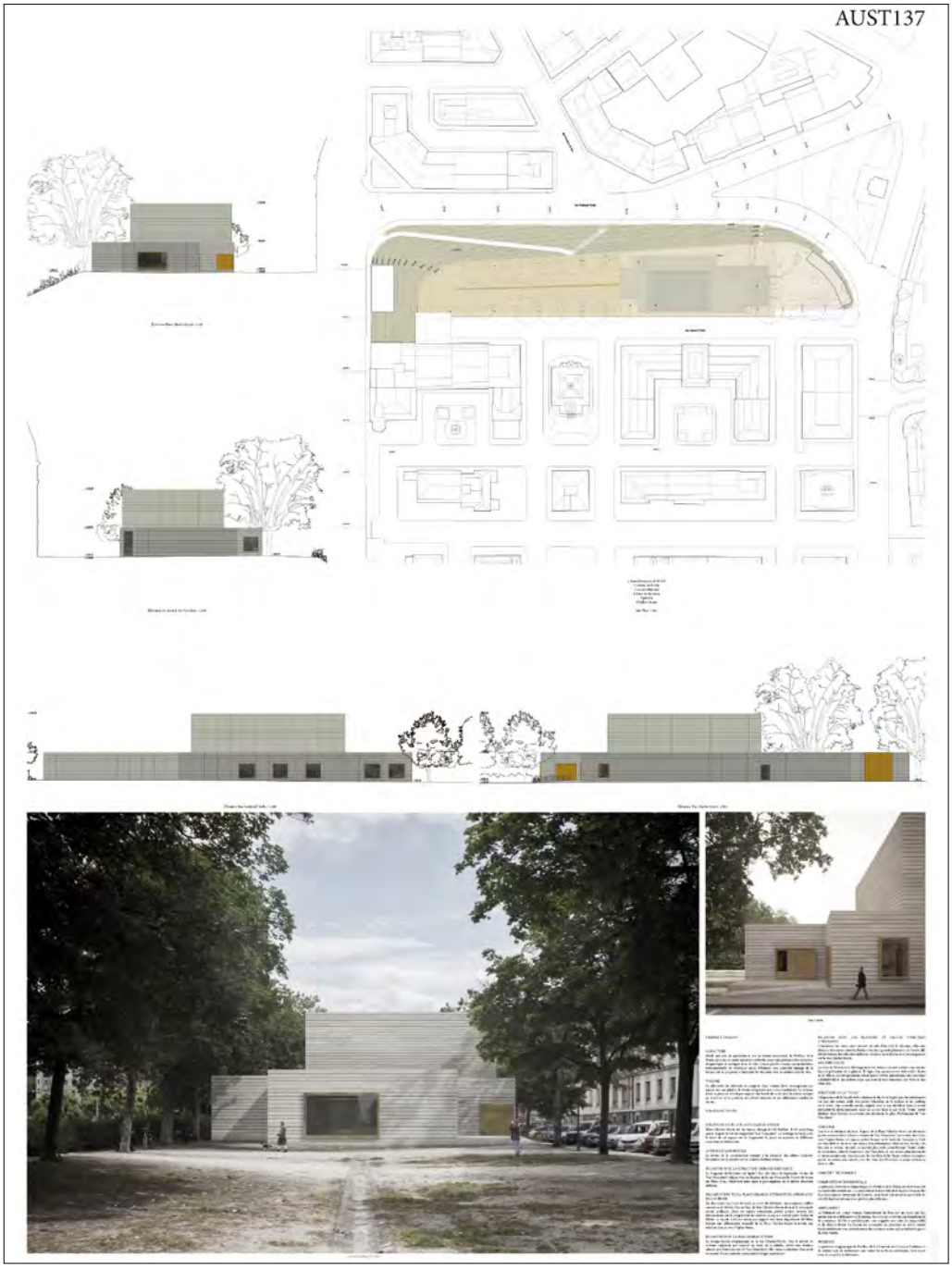

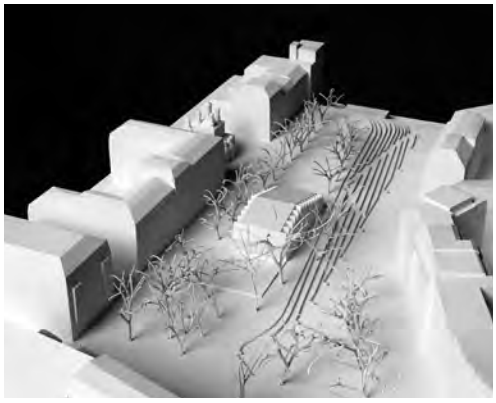

Projet n° 25

PINOCCHIO

Bureau d'architecte

Christian Dupraz Architectes

17c, rue Caroline | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Christian Dupraz | Javier Gonzalez | William Cyr-Lamy

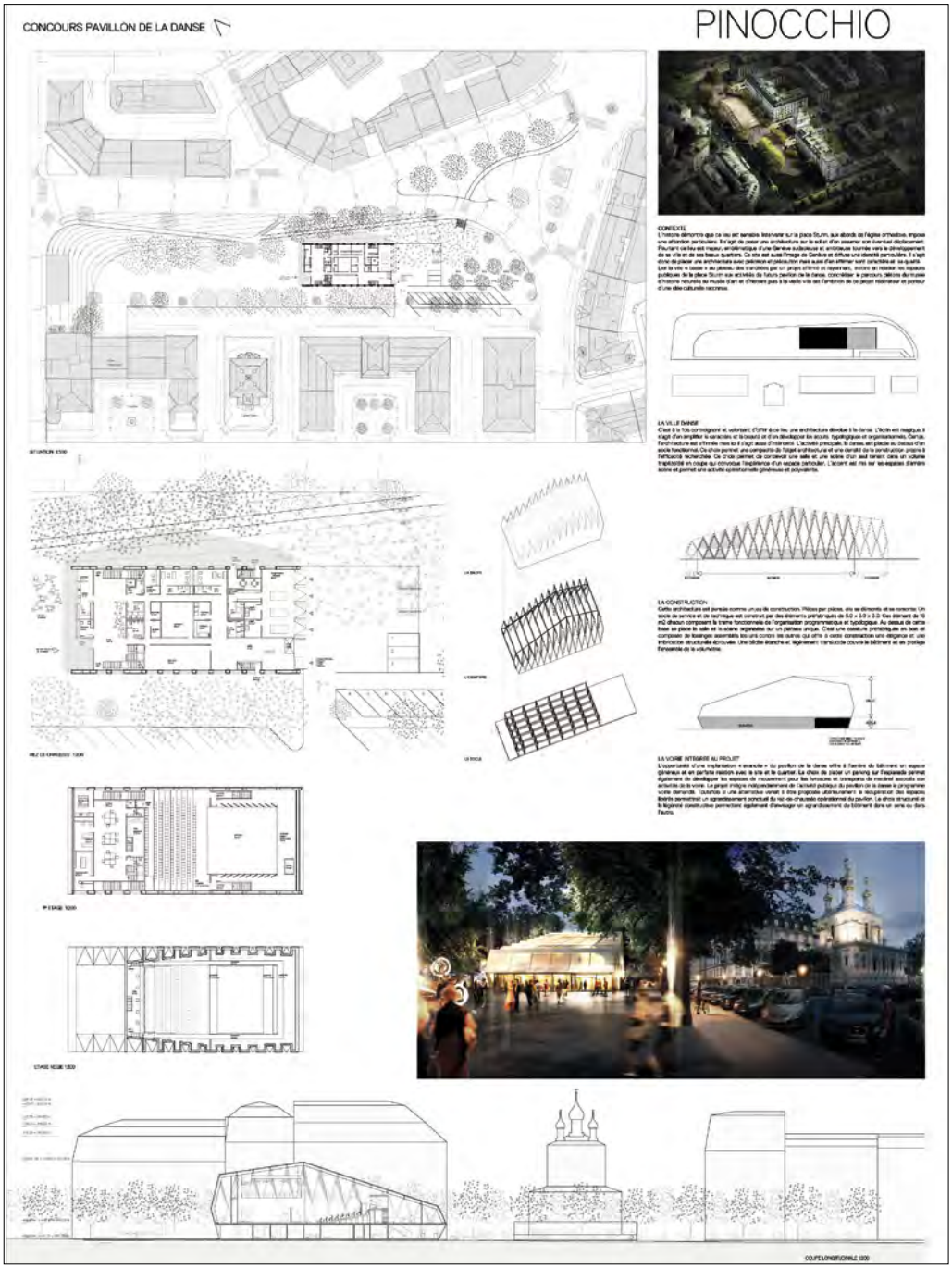

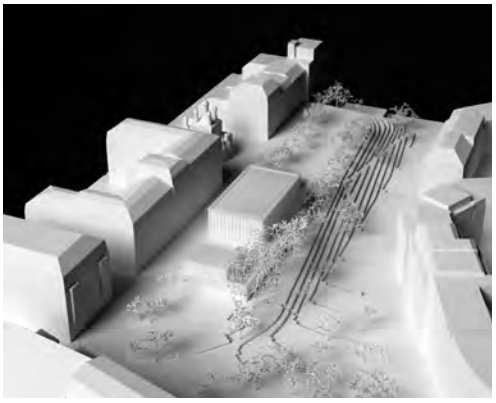

Projet n° 26

LE PAS DE DEUX

Bureau d'architecte

ATELIER MAXIME SCHMITT ARCHITECTE

35, rue Oberkampf | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Maxime Schmitt | Claire Fuchs | Aurélie Darles | Camille Larcher

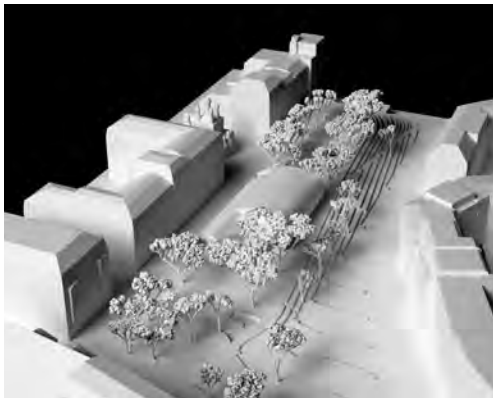

Projet n° 27

La Chrysalide

Bureau d'architecte

Roussinov-design OOD

3, rue Lerin | 1612 Sofia | Bulgarie

Collaborateurs

Tania Iordanova-Roussinova | Vladimir Roussinov | Nikolai Dikov
Marcel Rechsteiner | Iordan Tonev

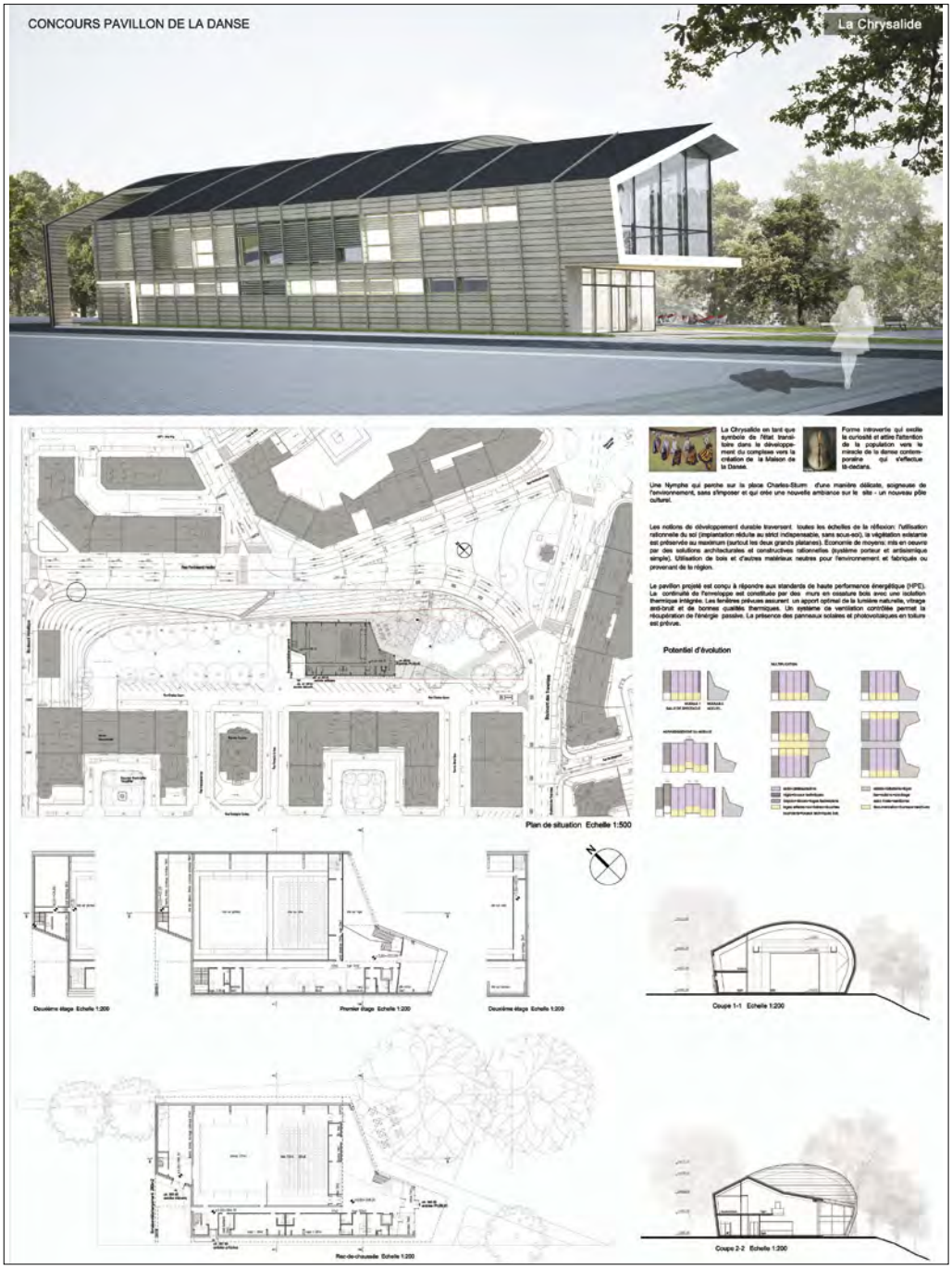

Projet n° 28

CONTEMPORAINE

Bureau d'architecte

SIMONA DIRVARIU ARCHITECTE AAM

39, rue de Nantes | 75019 Paris | France

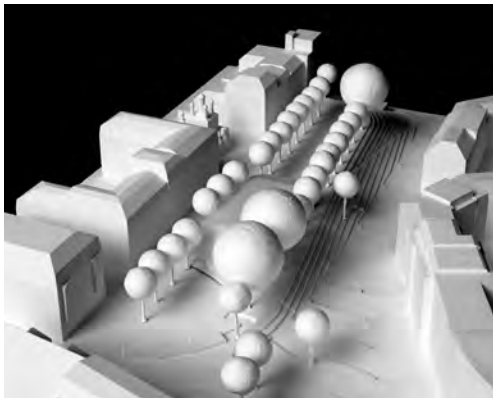

Projet n° 30

ROBE DOUCE

Bureau d'architecte

Gianluca Pelloia architetto | Nicola Soligo architetto

14, via Platani | Castelfranco Veneto | Trevise | Italie

Collaborateurs

Christian Soligo | Gianantonio Soligo | Paolo Sgarbossa

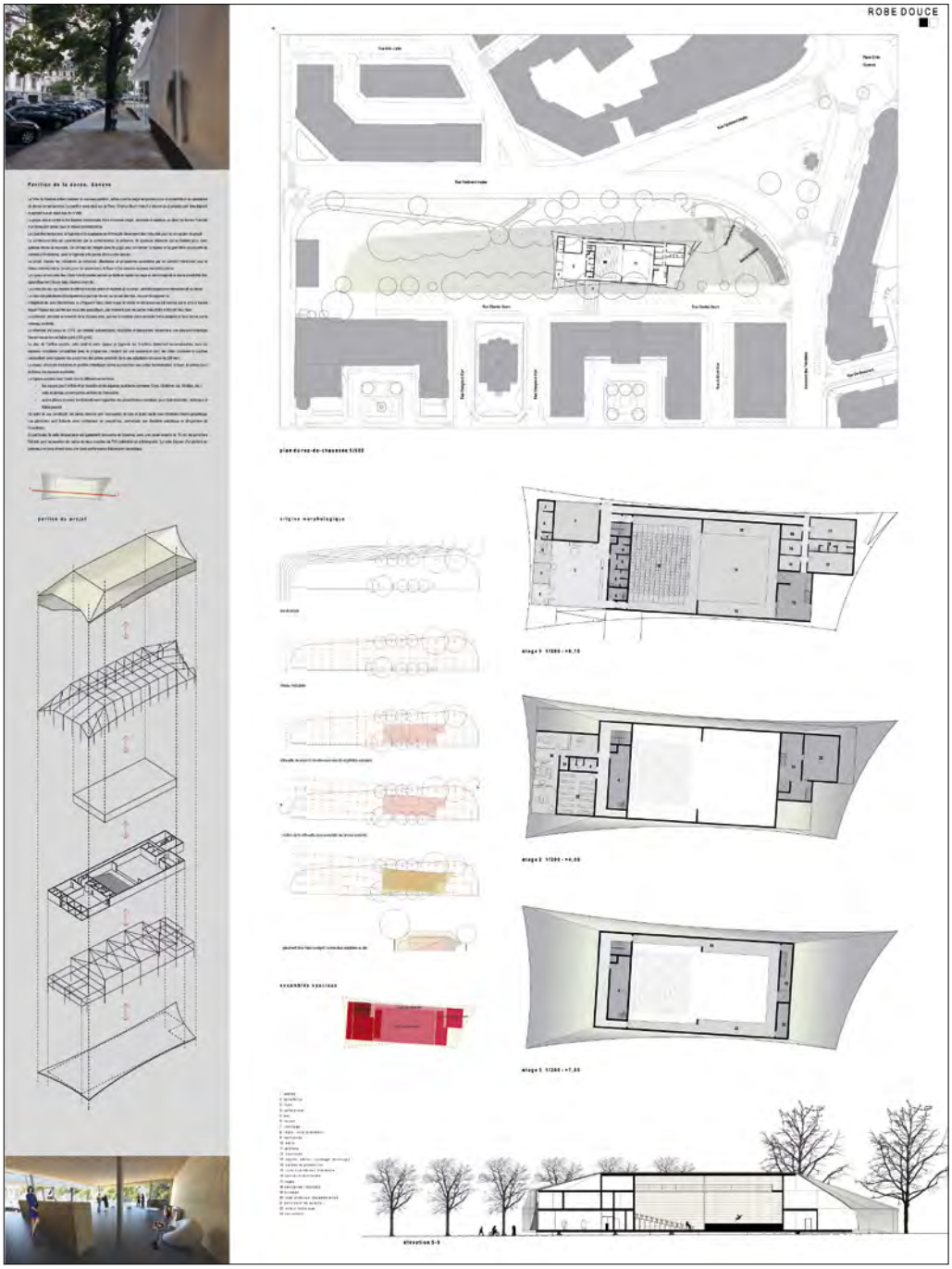

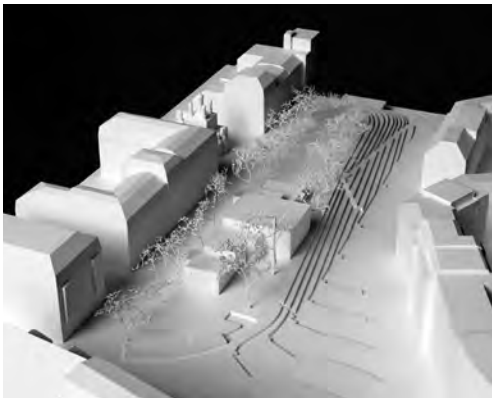

Projet n° 31

LE DANSEUR

Bureau d'architecte

50|01 STUDIO D'ARCHITECTURE

29, cours Victor-Hugo | 33000 Bordeaux | France

Collaborateurs

Julien Jouglet | Anne-Gaël Cabillic-Jouglet

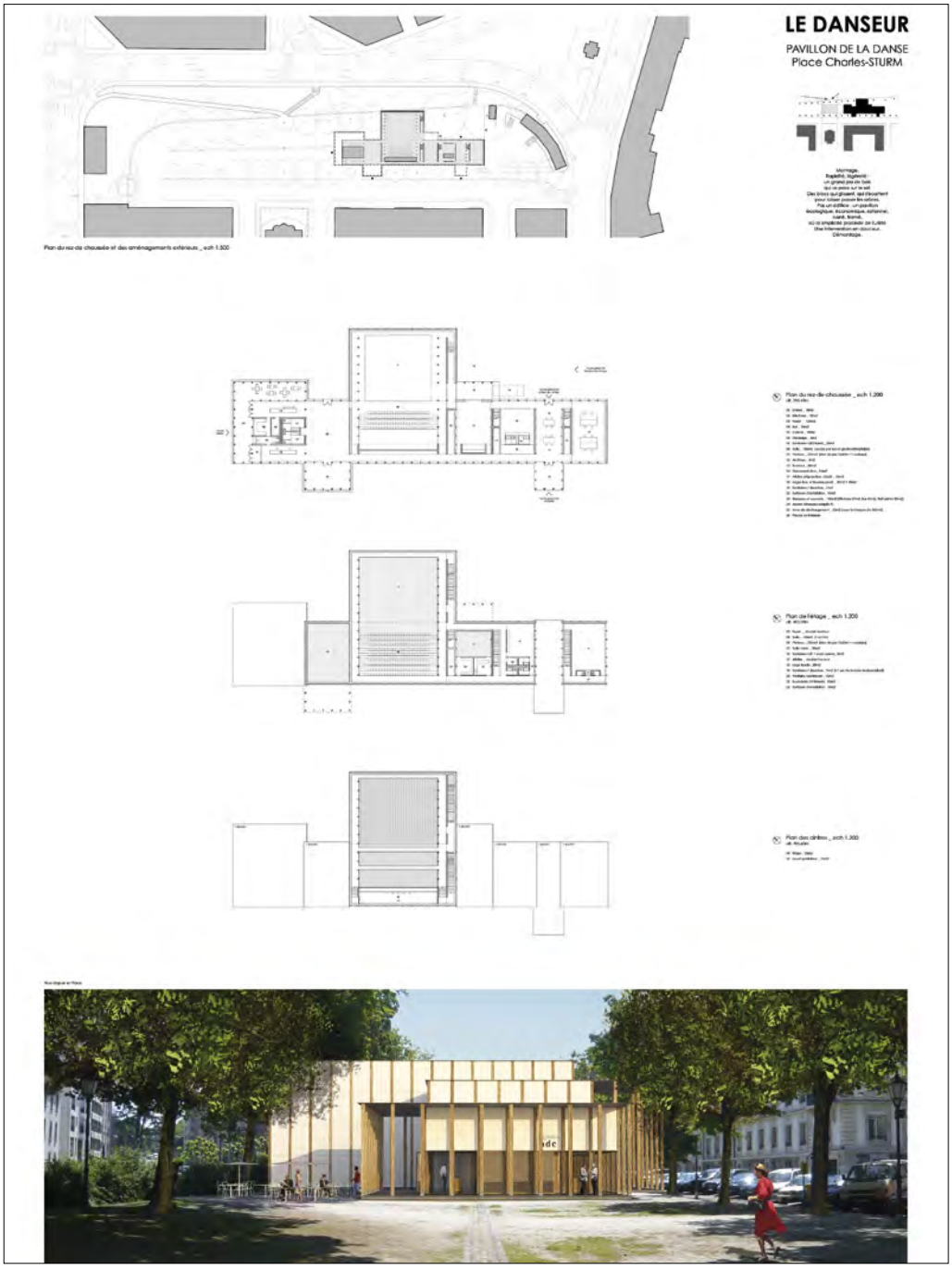

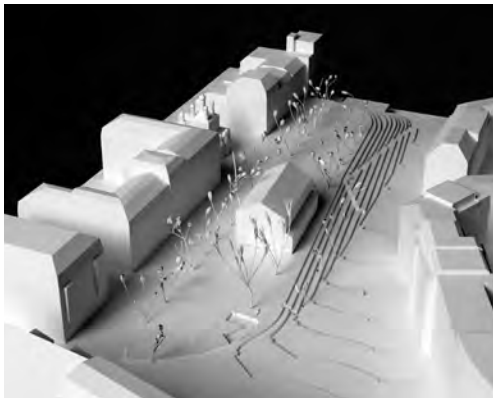

Projet n° 32

ZEPPELIN

Bureau d'architecte

YKRA Sàrl

2, chemin Louis-Hubert | 1213 Petit-Lancy | Suisse

Collaborateurs

Youri Kravtchenko | Alice Dunoyer | Florine Wescher | Nicolas Marx | Eloise Kling
Jean-Baptiste Bosshard

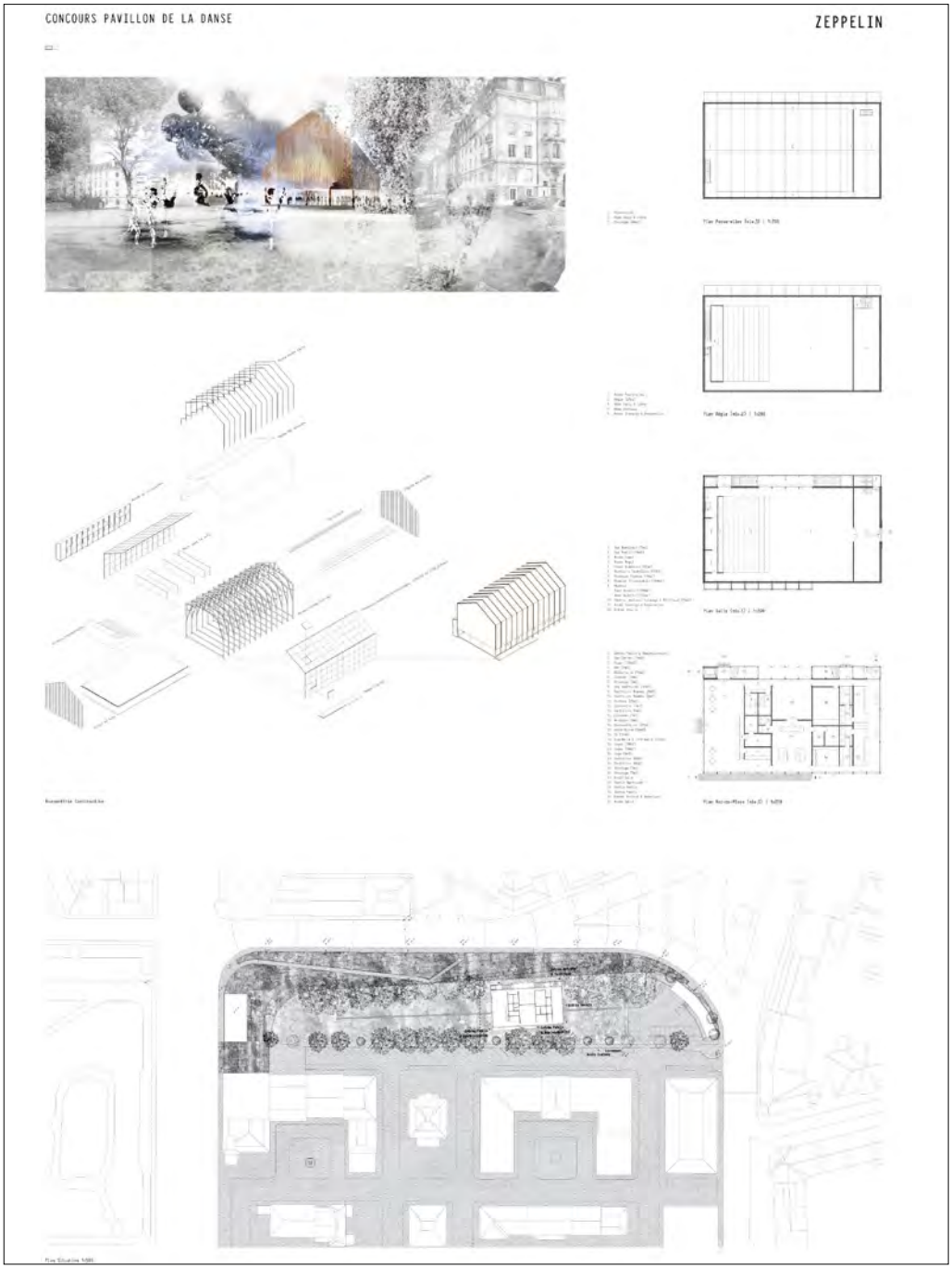

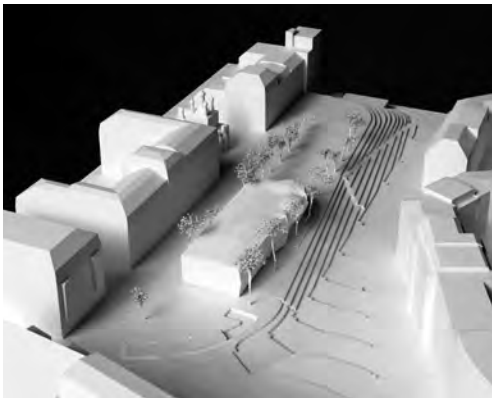

Projet n° 33

82015

Bureau d'architecte

SINGER + LUGER Architecture

5 I 14 Neustiftgasse I 1070 Vienne I Autriche

Collaborateurs

Sophie Luger I Brian de Luna I Brigitte Thonhauser I Andreas Singer

Consultants

Bollinger – Grohmann I ingénieurs en structure

Arne Hofmann I Moritz Heimrath

BRUEHL MODELLBAU WIEN (maquette)

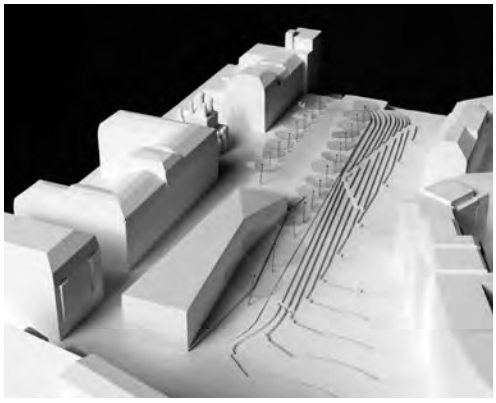

Projet n° 34

BOITE A DANSER

Bureau d'architecte

CATHRIN TREBELJAHR ARCHITECTE

8, chemin de la Gravière I 1227 Les Acacias I Suisse

Collaborateurs

Mariya Popova I Beatriz García I Adrien Martin

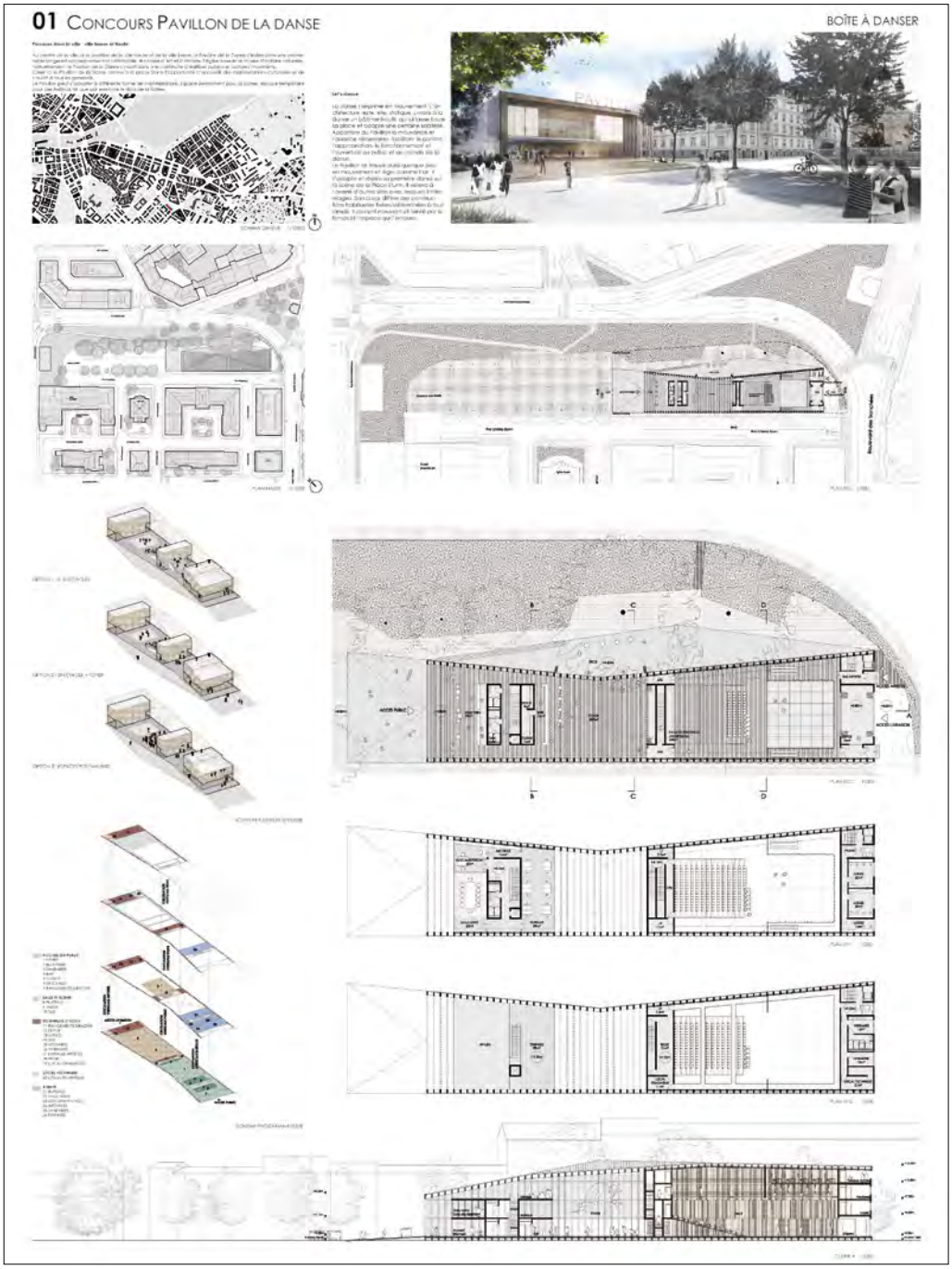

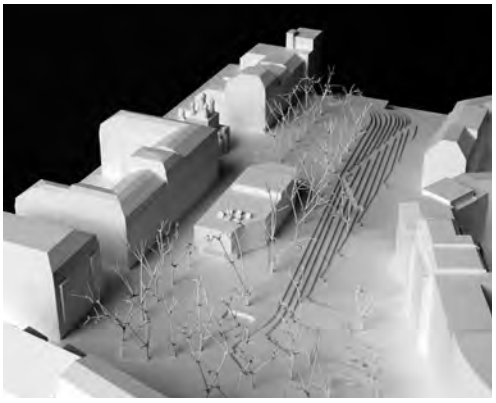

Projet n° 35

découpages

Bureau d'architecte

IULIUS CRISTEA ARHITECTURA

41, Hagi Ghita | 011501 Bucarest | Roumanie

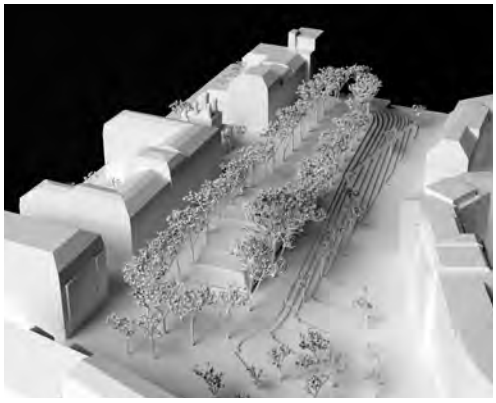

Projet n° 36

DANSE DANS LA PEAU

Bureau d'architecte

B + W architecture sa Ueli Brauen + Doris Wälchli

8, place de l'Europe | 1003 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Jordi Hernandez | Céline Gantner

Consultants

INGENI | Muttoni & Fernàndez Ingénieurs conseils SA | Weinmann-Energies SA Architecture & Acoustique SA

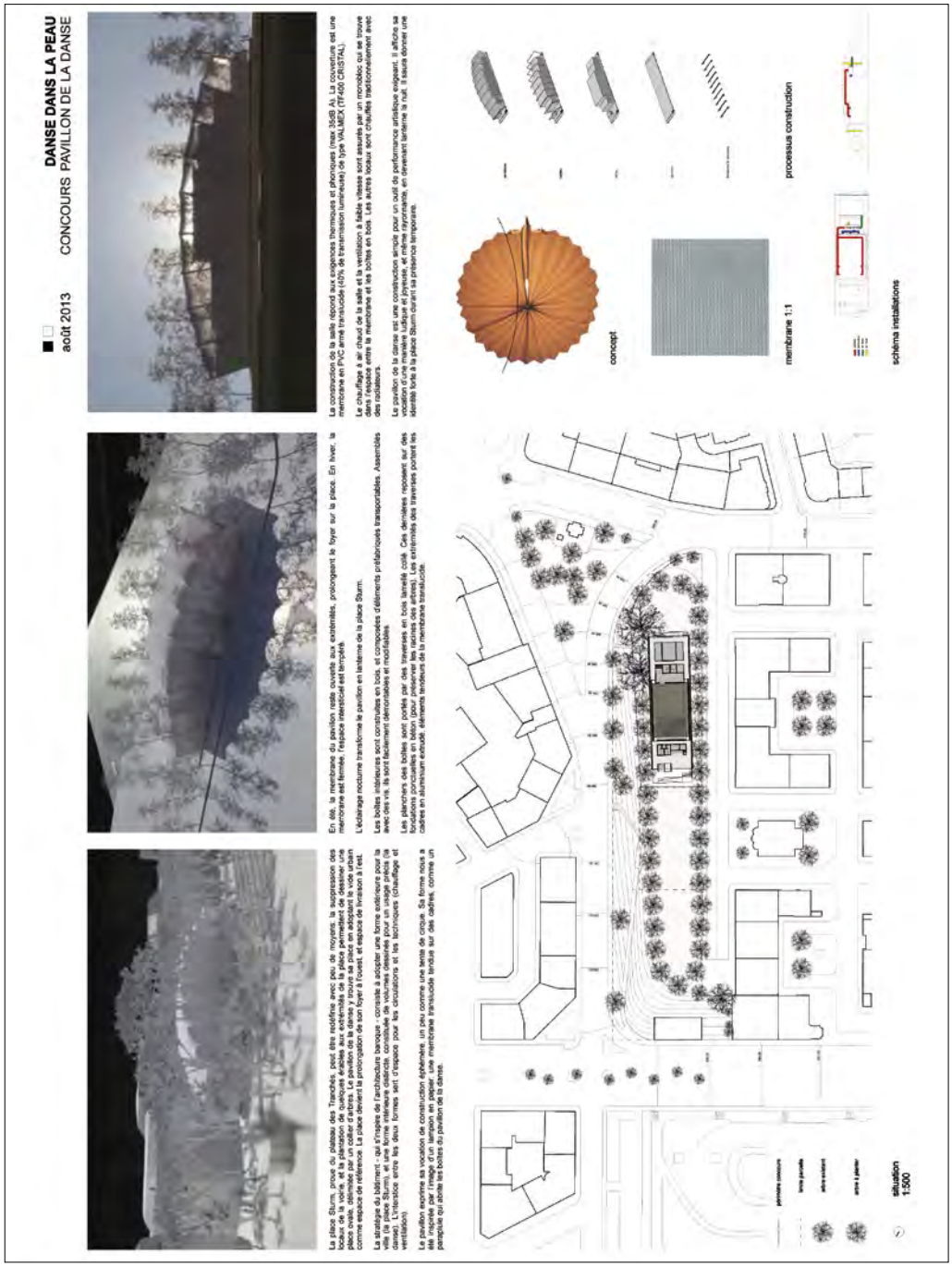

DANSE DANS LA PEAU
août 2013 CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

La place Sturm, proue du plateau des Tranchés, peut être modifiée avec peu de moyens: la suppression des bosquets de la voirie, et la plantation de quinconces érables aux extrémités de la place permettent de dessiner une enveloppe végétale pour accueillir le pavillon de la danse. Le bâtiment s'implante au centre de la place, comme espace de référence. La place devient la prolongation de son foyer à l'ouest, et espace de livraison à l'est.

La stratégie du bâtiment, qui s'inspire de l'architecture bancale, consiste à isoler une forme extérieure pour la ville (la place Sturm), et une forme intérieure claire, conviviale et sécurisante pour le village précoce (le danse). L'interface entre les deux formes sert d'espace pour les circulations et les techniques (chauffage et ventilation).

Le pavillon exprime sa vocation de construction éphémère, un peu comme une tente de cirque. Sa forme nous a été inspirée par l'image d'un lampion en papier. Une membrane translucide tendue sur des cadres, comme un parapluie qui abrite les bodies du pavillon de la danse.

En été, la membrane du pavillon reste ouverte aux extrémités, prolongeant le foyer sur la place. En hiver, la membrane est fermée, l'espace intersticiel est tempéré.

L'éclairage nocturne transforme le pavillon en lanterne de la place Sturm.

Les boîtes intérieures sont construites en bois, et composées d'éléments préfabriqués transportables. Assemblées avec clés, ils sont facilement démontables et recyclables.

Les planchers des bodies sont portés par des traverses en bois lamellé collé. Ces dernières reposent sur des bosquets poteaux en bois rond. Les poteaux, prolongeant les poteaux des arbres, un entremas des traverses portant les cadres en aluminium extrudé, éléments tendeurs de la membrane translucide.

La construction de la salle répond aux exigences thermiques et phoniques (max 35dB A). La couverture est une membrane en PVC armé translucide (45% de transmission lumineuse) de type VALMEX (TF400 CRISTAL).

Le chauffage à air chaud de la salle et la ventilation à faible vitesse sont assurés par un monobloc qui se trouve dans l'espace entre la membrane et les boîtes en bois. Les autres locaux sont chauffés traditionnellement avec des radiateurs.

Le pavillon de la danse est une construction simple pour un outil de performance artistique exigeant. Il affiche sa vocation d'une manière ludique et joyeuse, et même thyrsomate, en devenant lanterne la nuit. Il saura donner une dimension forte à la place Sturm durant les prémices temporelles.

concept

membrane 1:1

processus construction

schéma installations

situation
1:500

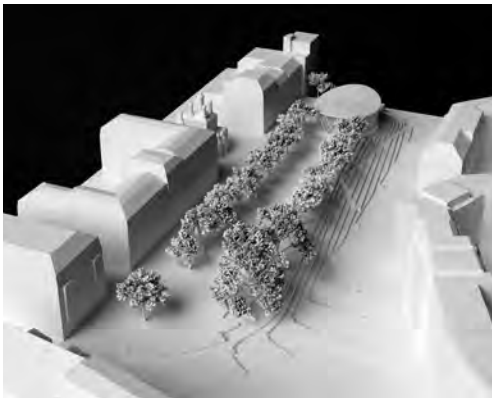

Projet n° 37

Balcon urbain

Bureau d'architecte

nimmrichter architekten SA

38, Rietstrasse | 8702 Zollikon | Suisse

Collaborateurs

Ivo Kuhn | Rolf Nimmrichter | Thomas Petke | Gosia Starzynska

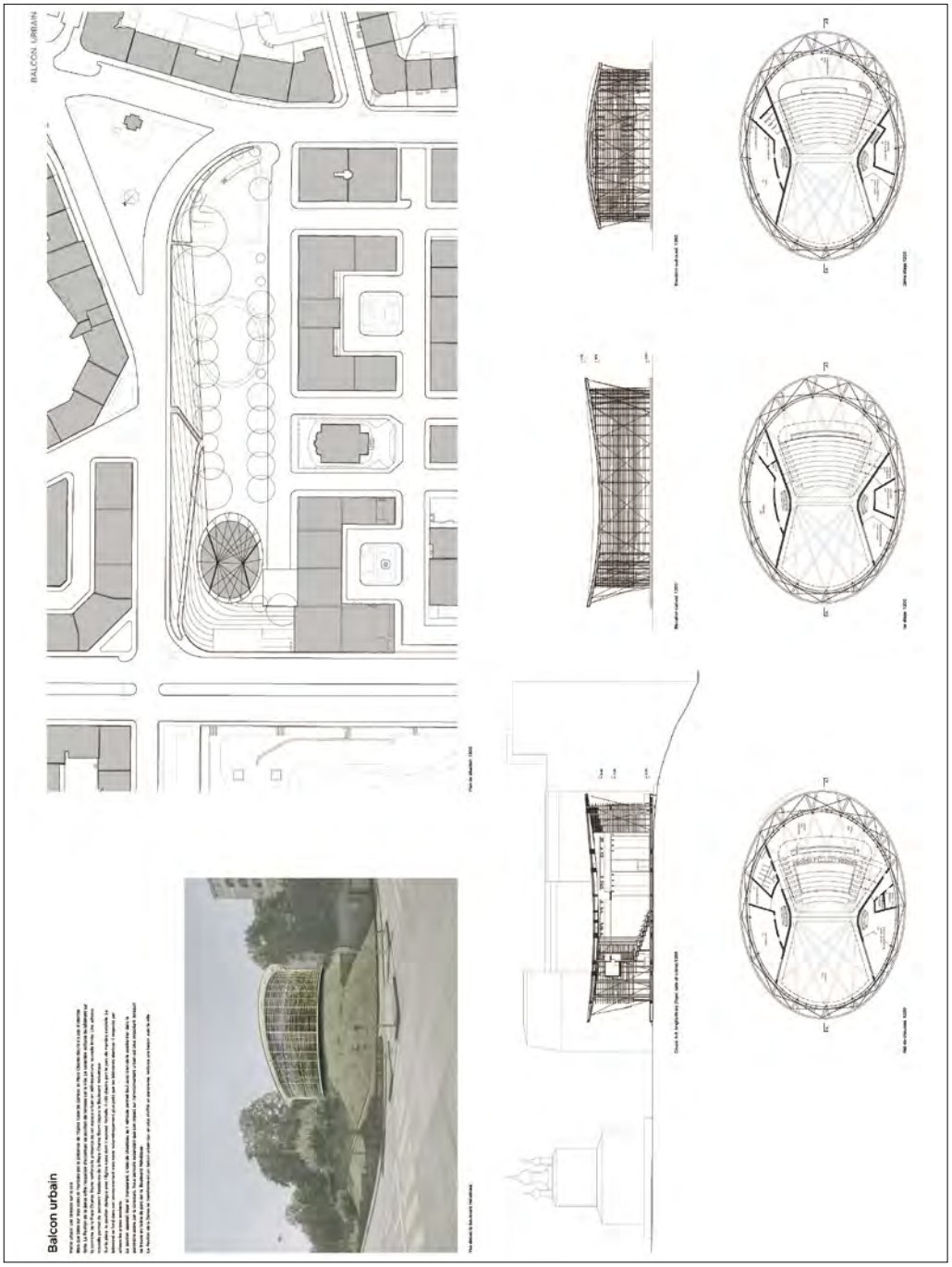

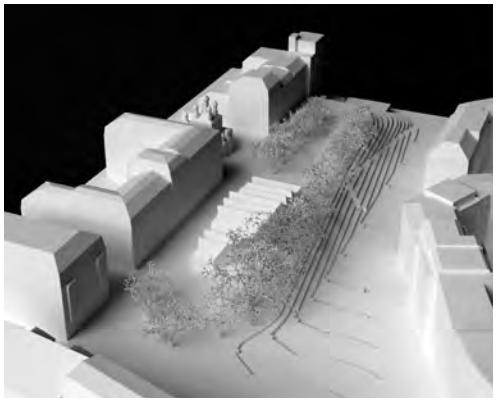

Projet n° 38

URMEN

Bureau d'architecte

THOMAS HUBER ARCHITECTE

3, avenue des Tilleuls | 1203 Genève | Suisse

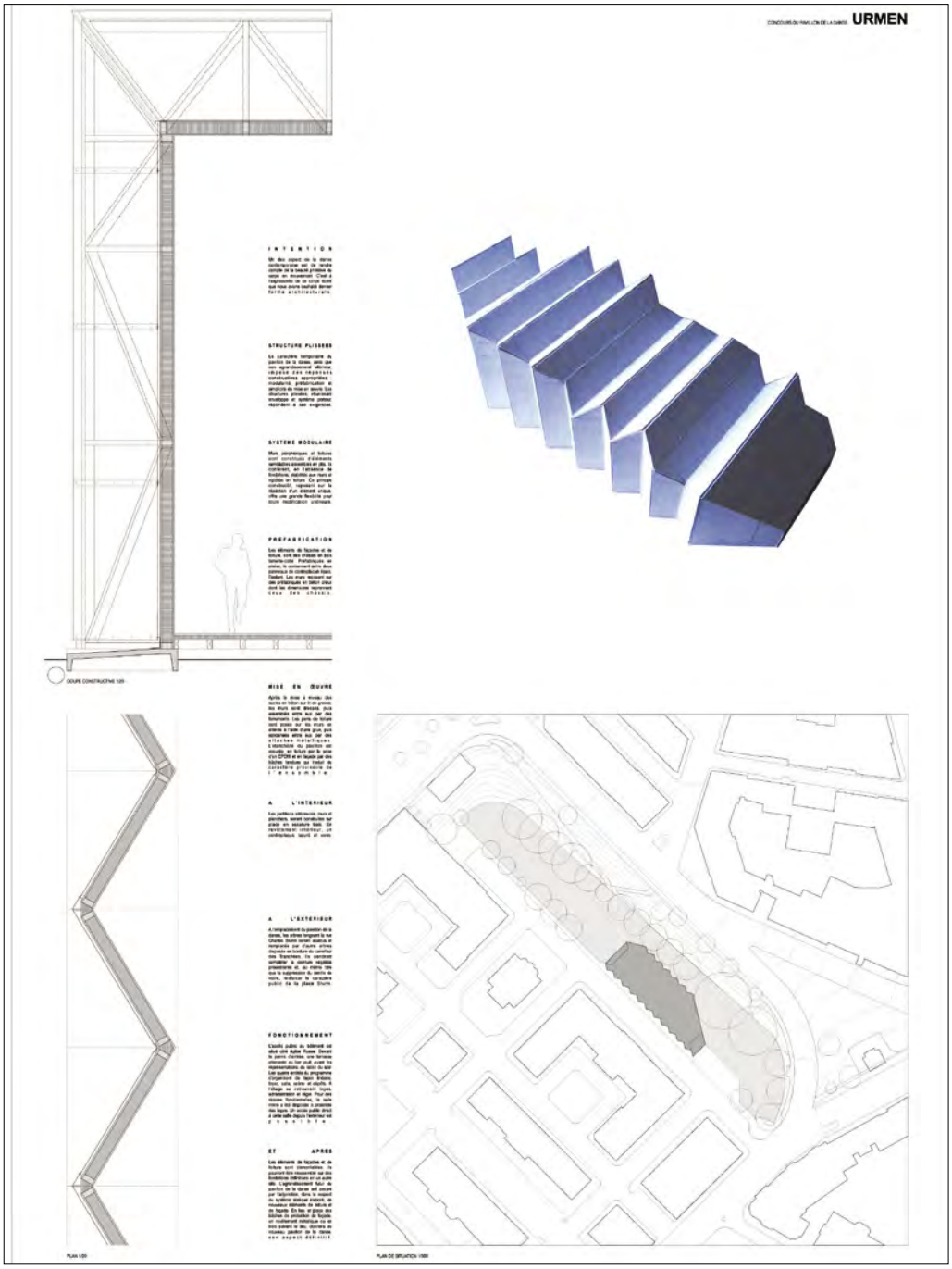

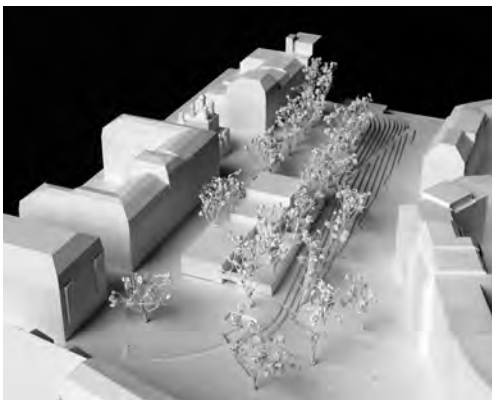

Projet n° 39

ST-PETERSBOURG

Bureau d'architecte

Guillaume Vanneste architecte

24, rue Augustin-Delporte | 1050 Bruxelles | Belgique

Collaborateurs

Nicolas Willemet | Guillaume Vanneste

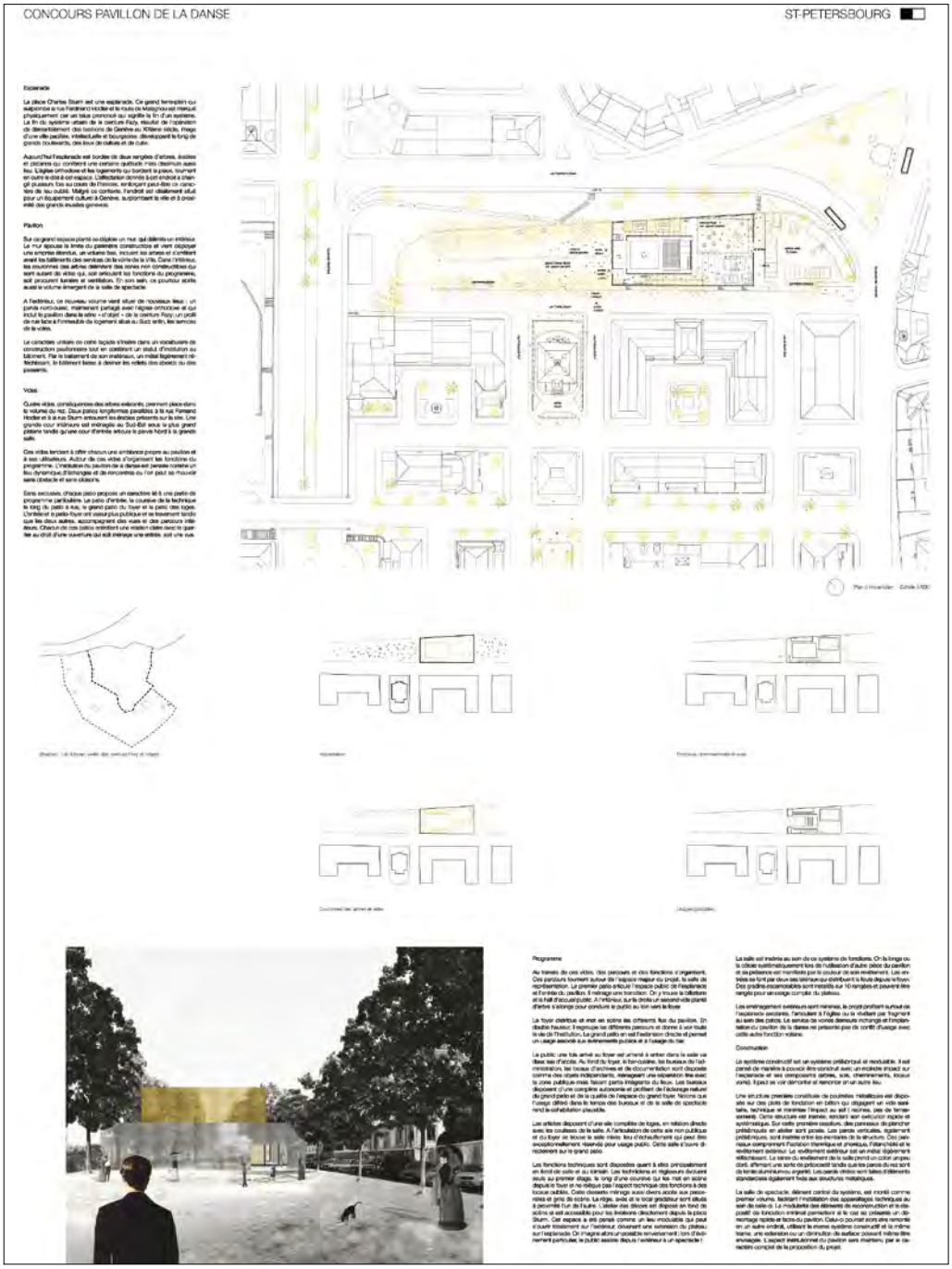

CONCOURS PAVILLON DE LA DANSE

ST-PETERSBOURG

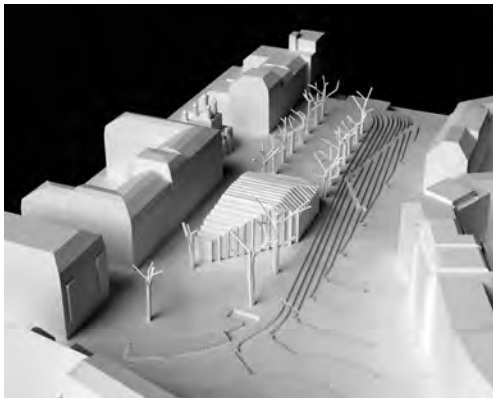

Projet n° 40

kinésphère

Bureau d'architecte

RAFFAELE PUGGIONI

28 | 41B calle San Mateo | 28004 Madrid | Espagne

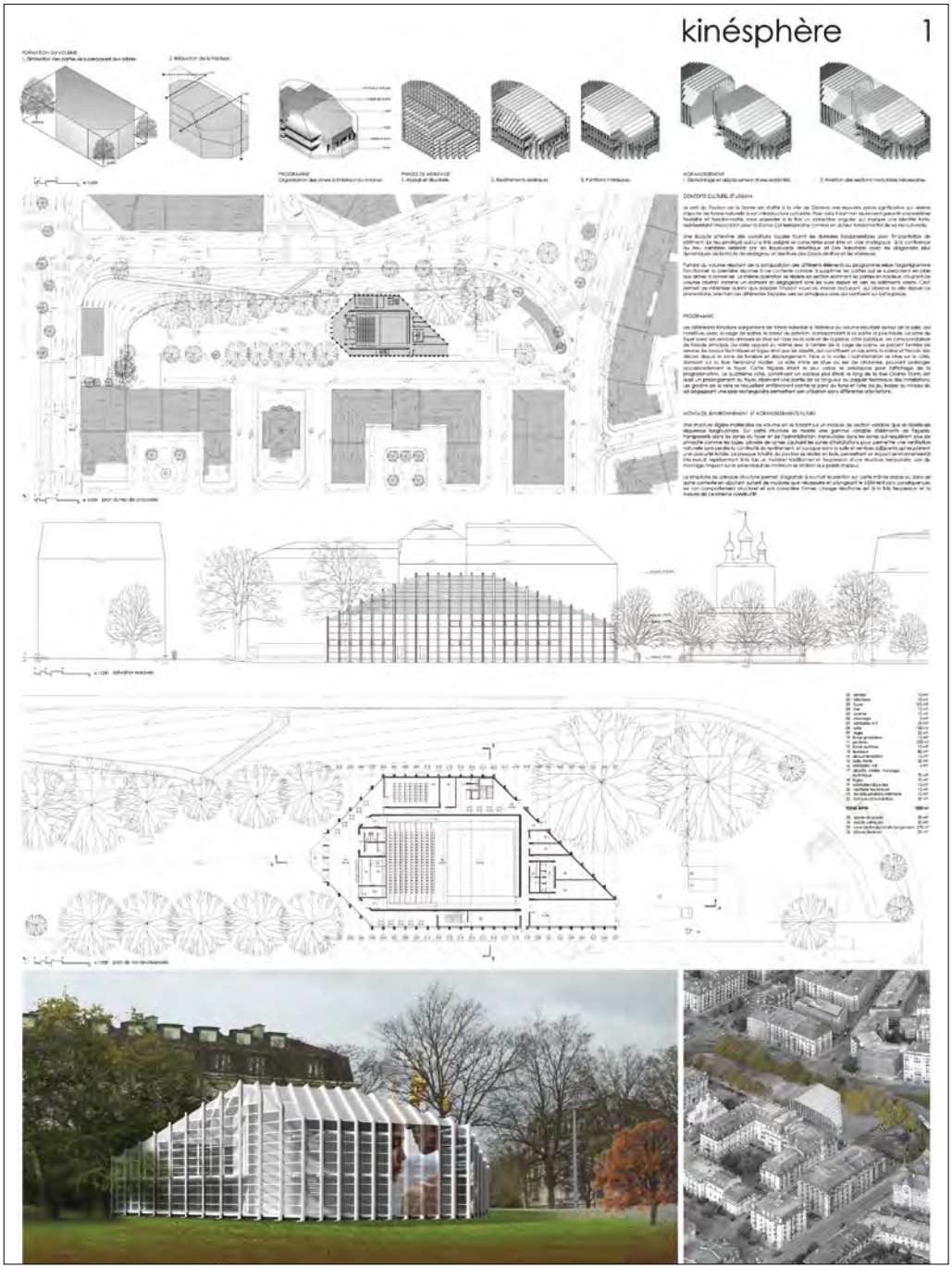

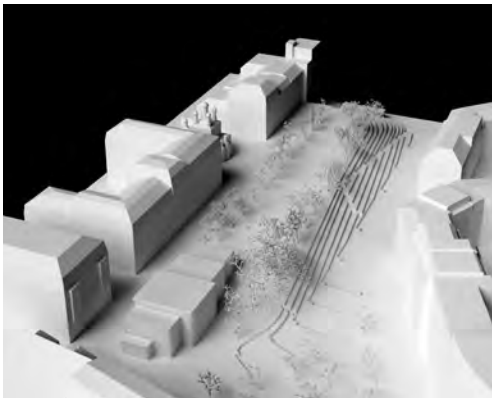

Projet n° 41

Poupées russes

Bureau d'architecte

PIERRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTE

5, rue des Cordiers | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

Maxime Beljansky | Nicola Chong | Samuele Evolvi | Alberto Figuccio
Giulio Parini | André Salvador

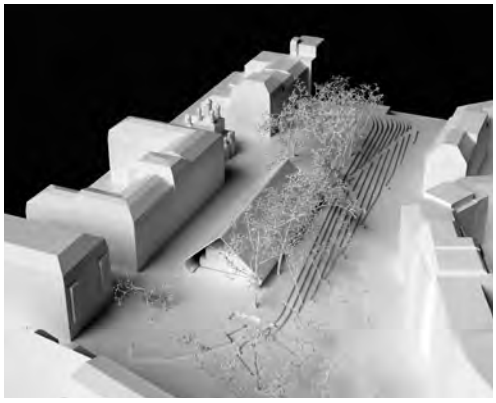

Projet n° 42

ROOF PIECE

Bureau d'architecte

Bureau A

12, rue Grenus | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Daniel Zamarbide | Léopold Banchini | Erica Ubbiali | Vanessa Pointet

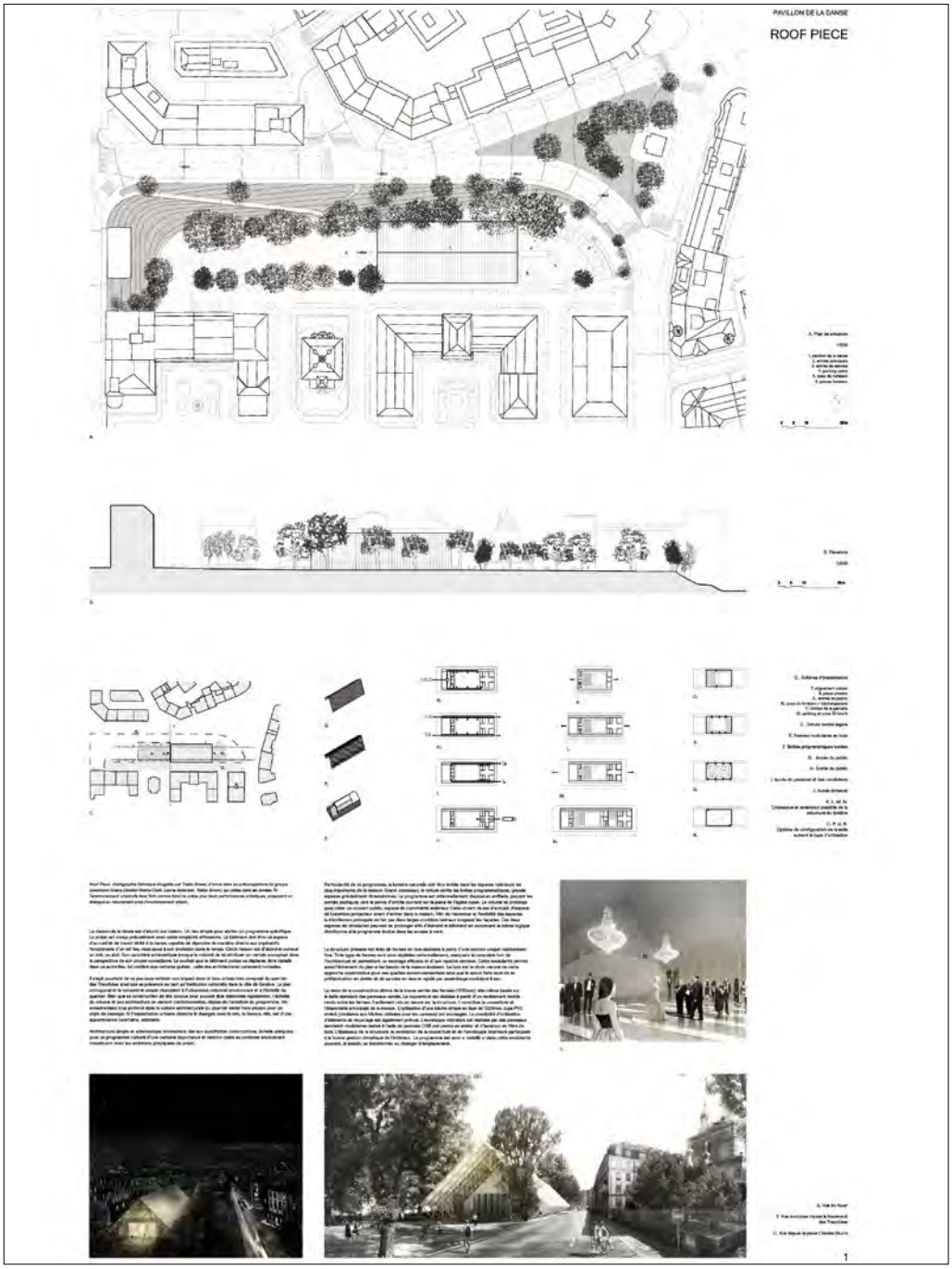

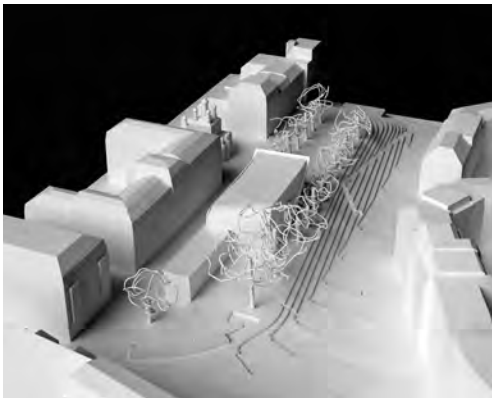

Projet n° 43

OISEAU DE FEU

Bureau d'architecte

ACORA architecture | scénographie

15, passage de la Main-d'Or | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Pierrick Quantin | Lionel Soulié | Olivia Fortuné | Emilio Huapaya

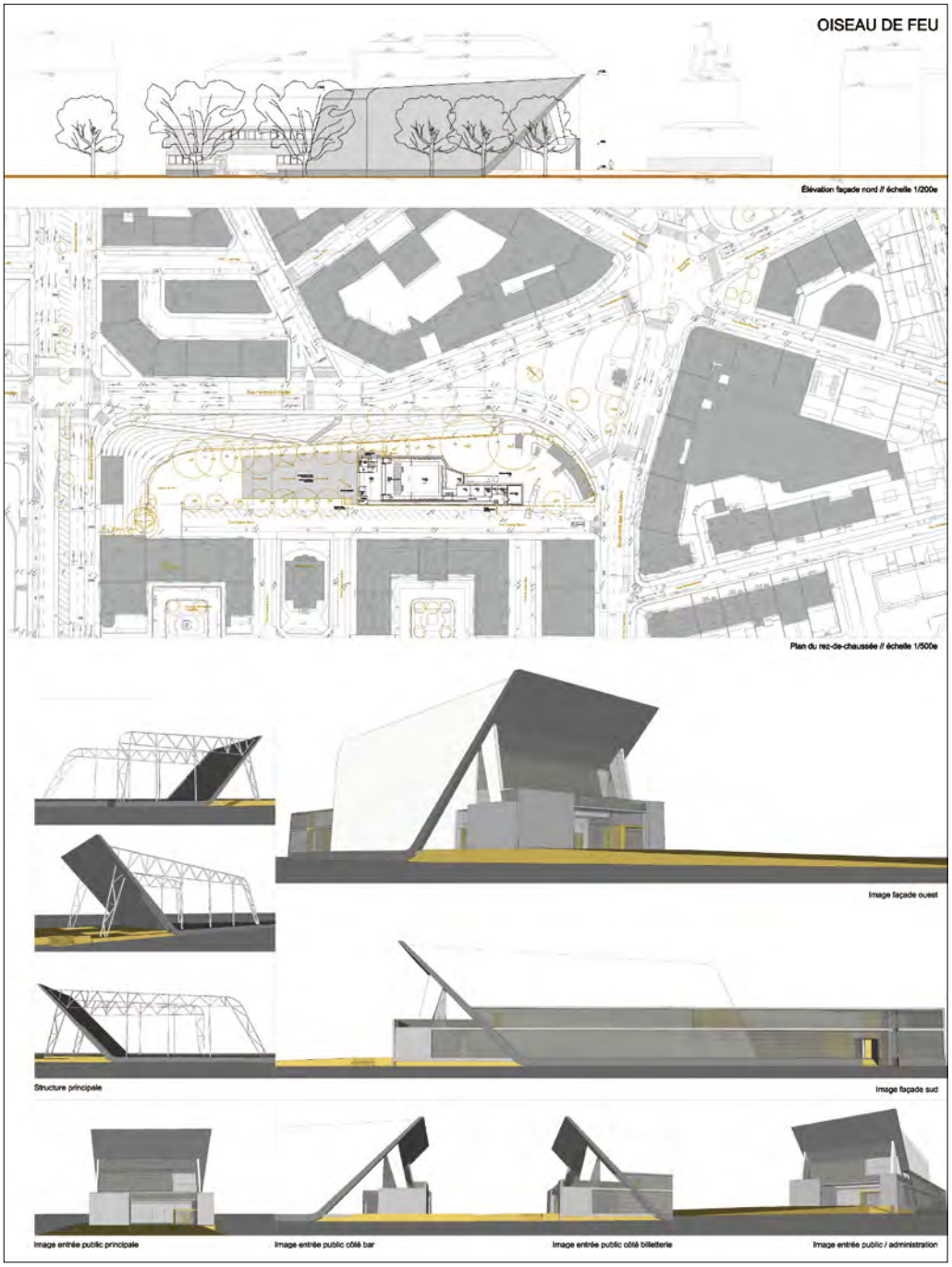

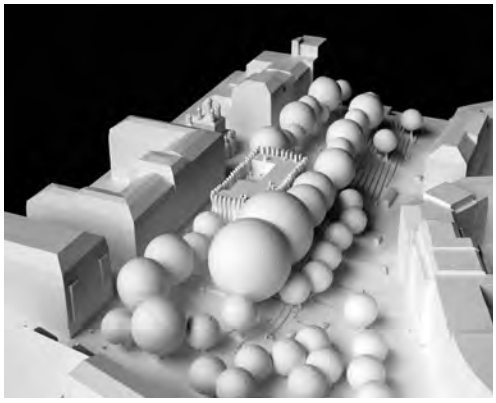

Projet n° 44

8TUTU8

Bureau d'architecte

AJAA Aleksandar Jankovic Atelier d'Architecture

102, rue du Temple | 75003 Paris | France

Collaborateurs

Aleksandar Jankovic | Alexis Martin | Vladimir Jovanovic

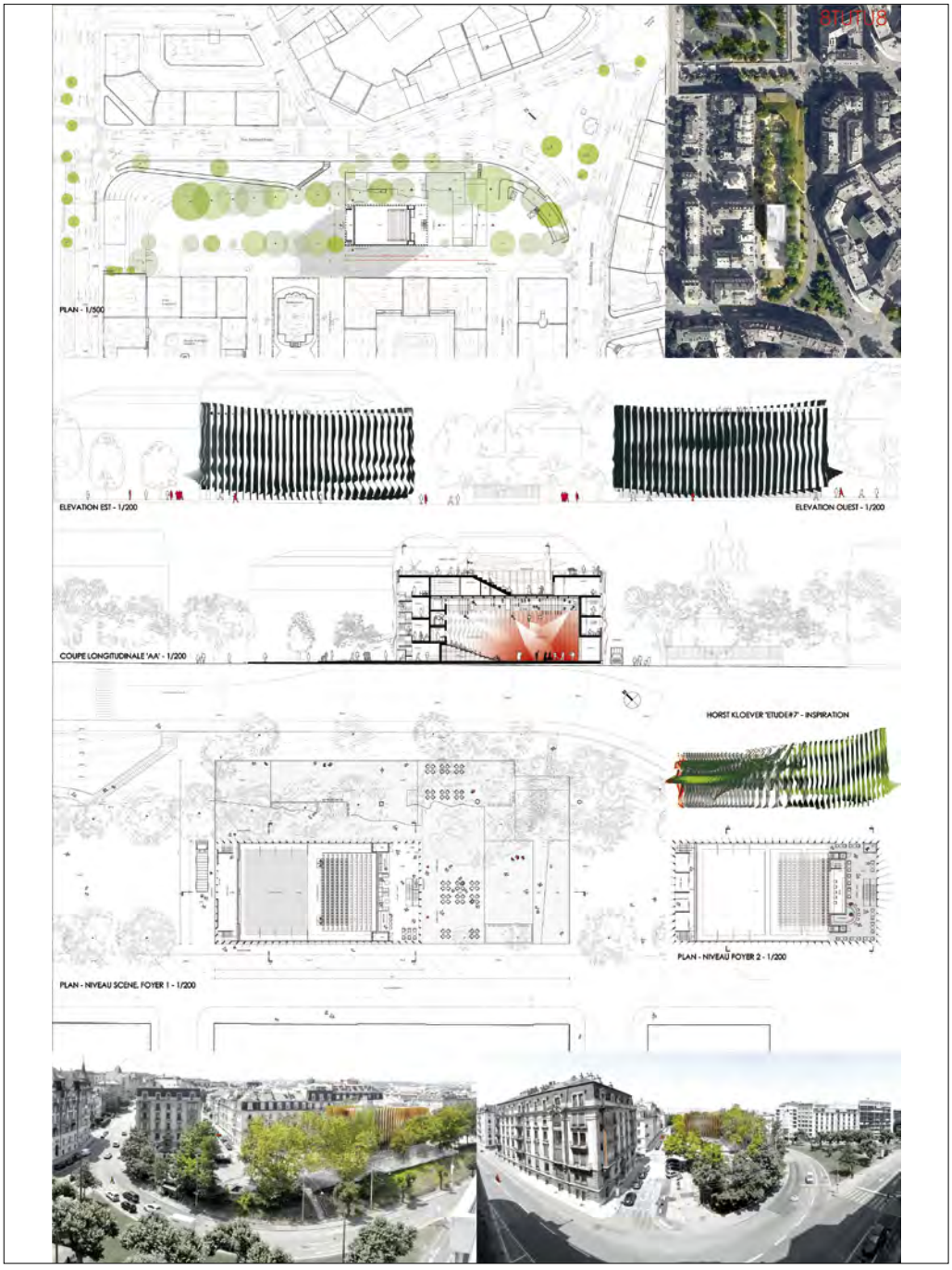

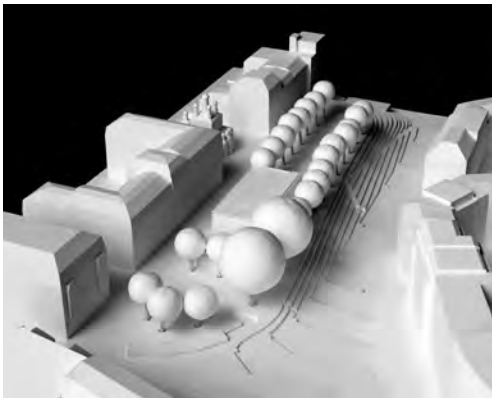

Projet n° 45

SHIVER

Bureau d'architecte

Remi Augereau architecte

7, rue du Queyras I 78180 Montigny Le Bretonneux I France

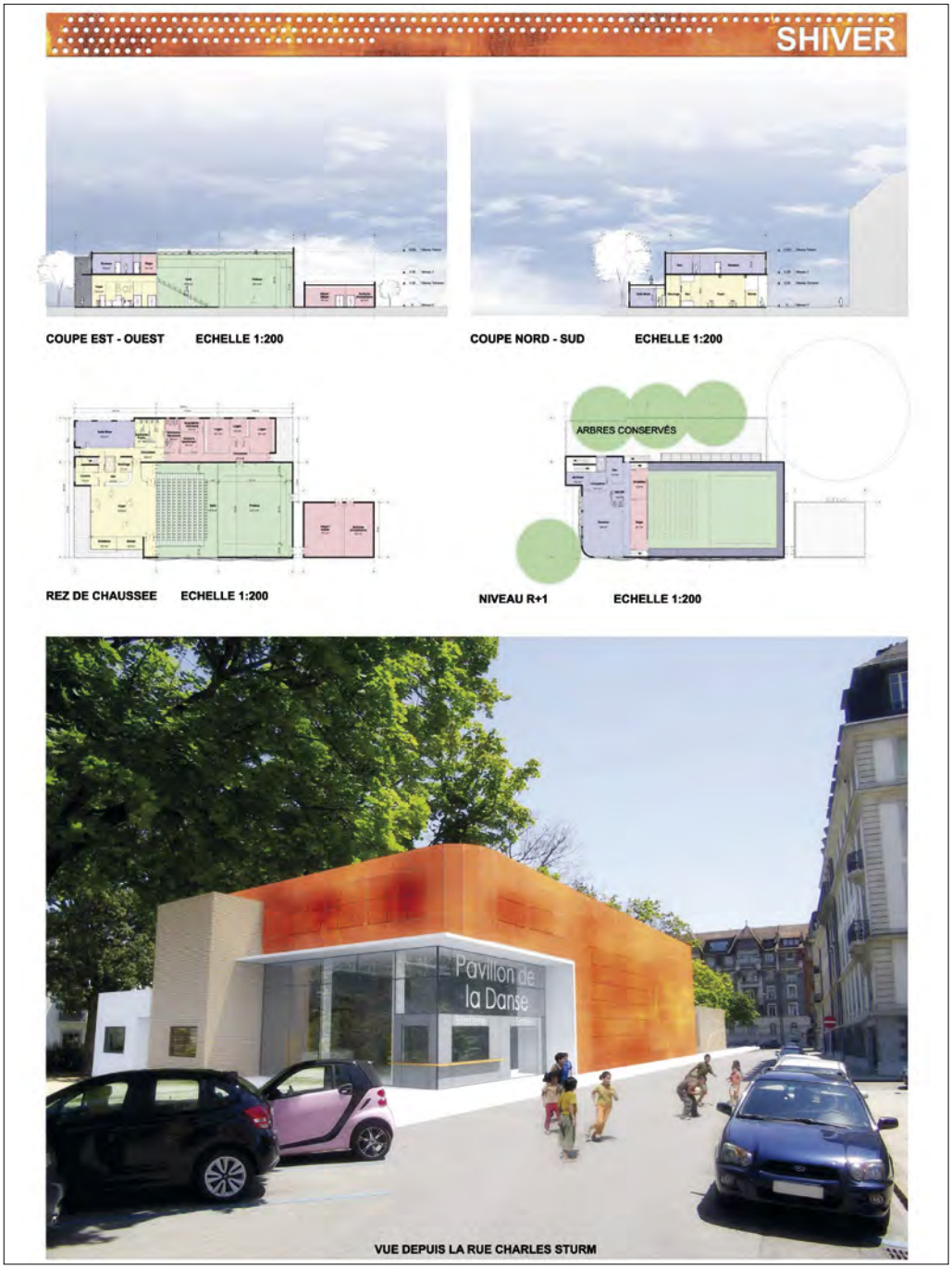

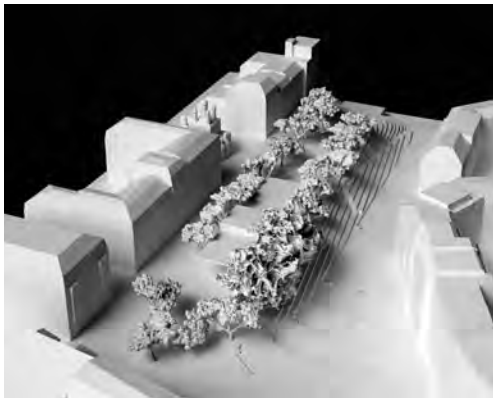

Projet n° 46

Emboîté

Bureau d'architecte

Sylvain Motte architecte

4049IB, via Vedegheto I 40060 Savigno I Italie

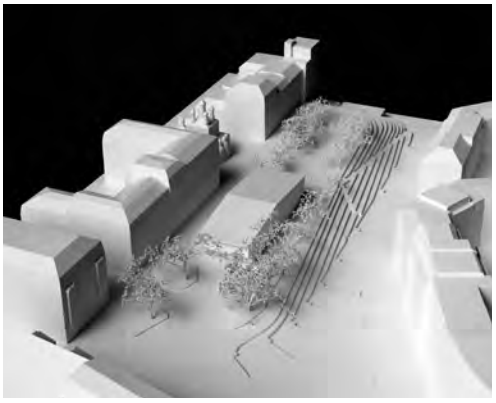

Projet n° 47

FLUXUS

Bureau d'architecte

DEMIRCI ARCHITECTE + KAENOS Sàrl

48, place de Midi I 1950 Sion I Suisse

Collaborateurs

Engin Demirci I Giulio Sovran I Noemi Verga I Giuseppe Falduto I Ozan Urundu
Gabriel Tschanz (ingénieur bois)

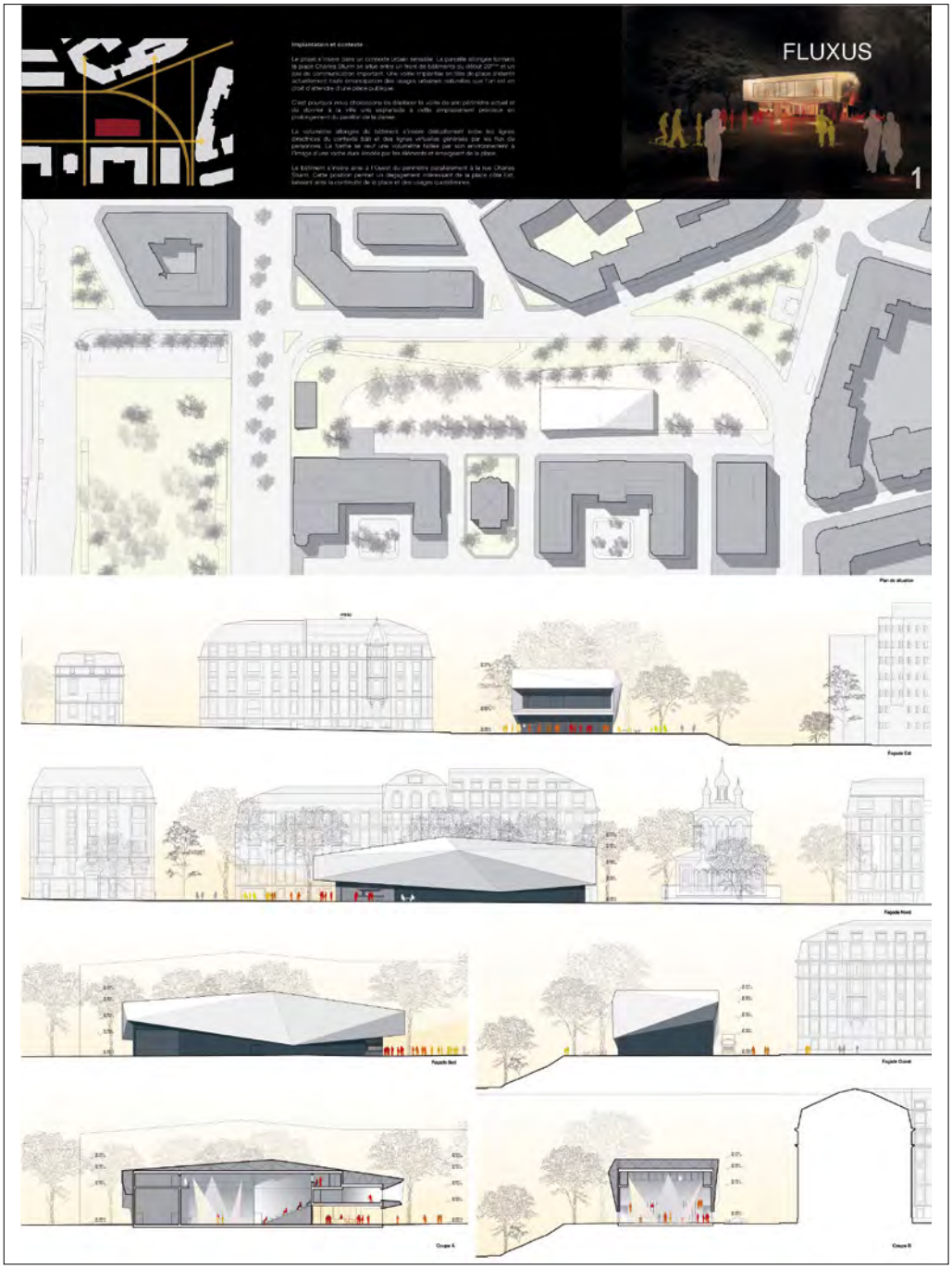

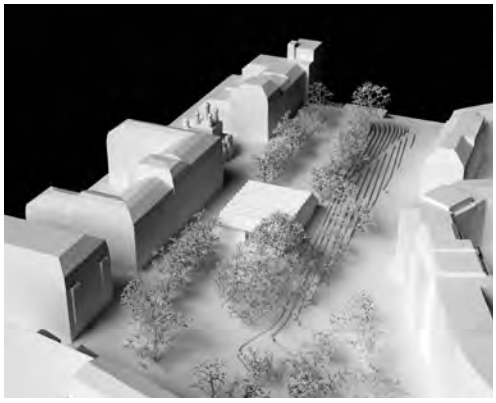

Projet n° 48

pLEIN'PIEd

Bureau d'architecte

atelier bonnet architectes

6, avenue de Rosemont | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Pierre Bonnet | Mireille Adam Bonnet | Stefana Balan Semadeni | Ildiko Vargay
Paulo Teodosio | Alexandre Jöhl

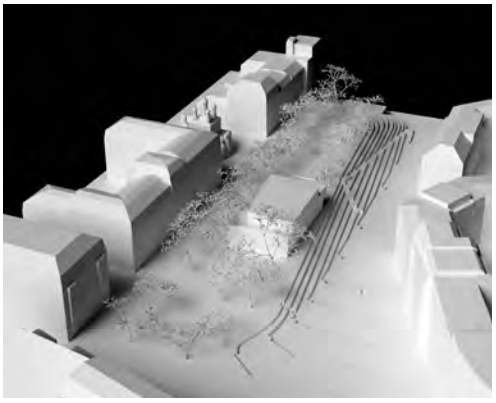

Projet n° 49

LE FAUNE

Bureau d'architecte

DURISCH&DURISCH ARCHITECTES

15, rue Charles-Giron | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Yannis Durisch | Gion Durisch | Gabrielle Blättler Durisch | Fatlume Jashari

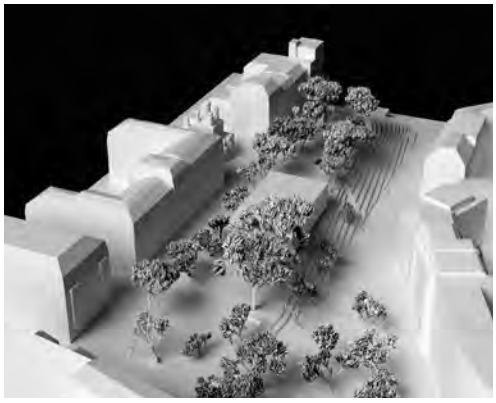

Projet n° 50

LAPS DE DANSE

Bureau d'architecte

CHRISTIAN SCHUETZ ARCHITECTE

52, rue de Malatrex | 1201 Genève | Suisse

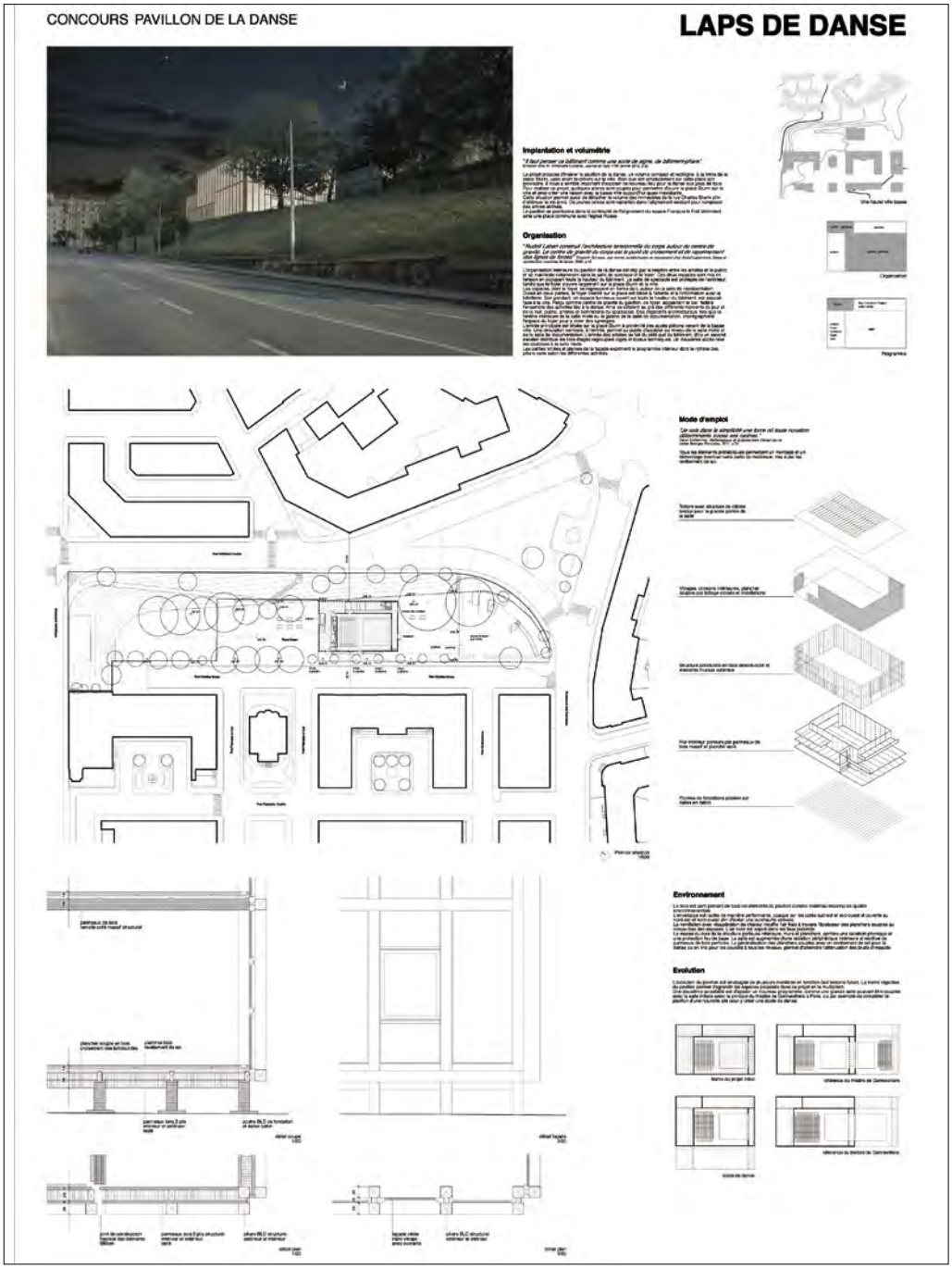

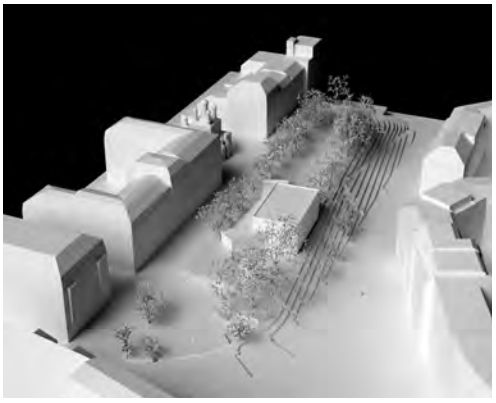

Projet n° 51

CORPS A CORPS

Bureau d'architecte

Honegger Lagnese architectes SA

8, rue de Montfalcon | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Alexandre Soeiro | Edith Commandeur | Jean-Pierre Lagnese | Marc Honegger

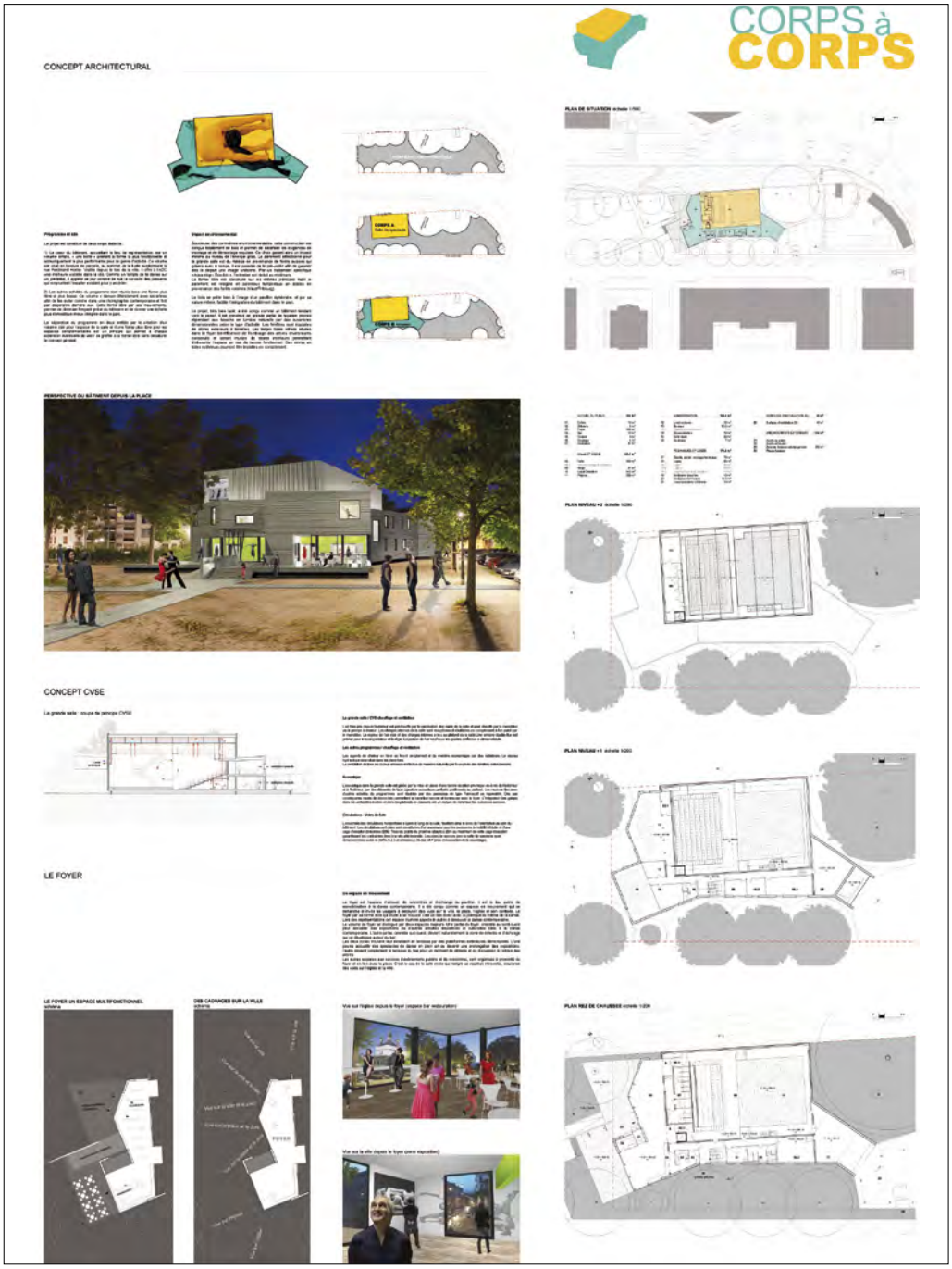

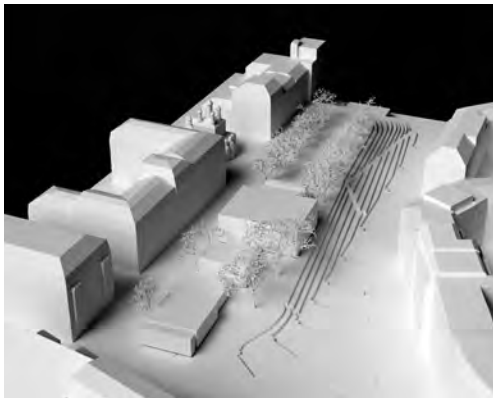

Projet n° 52

AGON

Bureau d'architecte

MAURO TURIN ARCHITECTES Sàrl

7, rue Louis-Curtat | 1005 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Mauro Turin | Victor Vazquez Blanco | Jonathan Pailleux

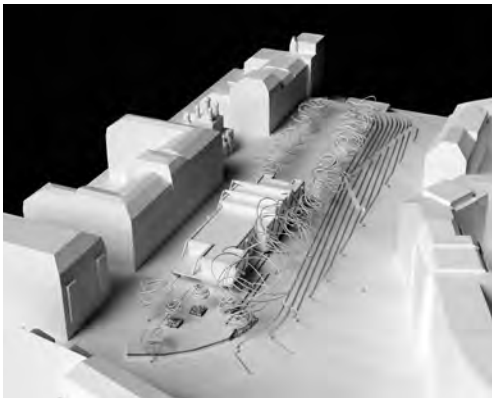

Projet n° 53

SystemX

Bureau d'architecte

EX NIHILO ARCHITECTS Sàrl

36, boulevard du Temple | 75011 Paris | France

Collaborateurs

Héloïse Tabard | François Rétif

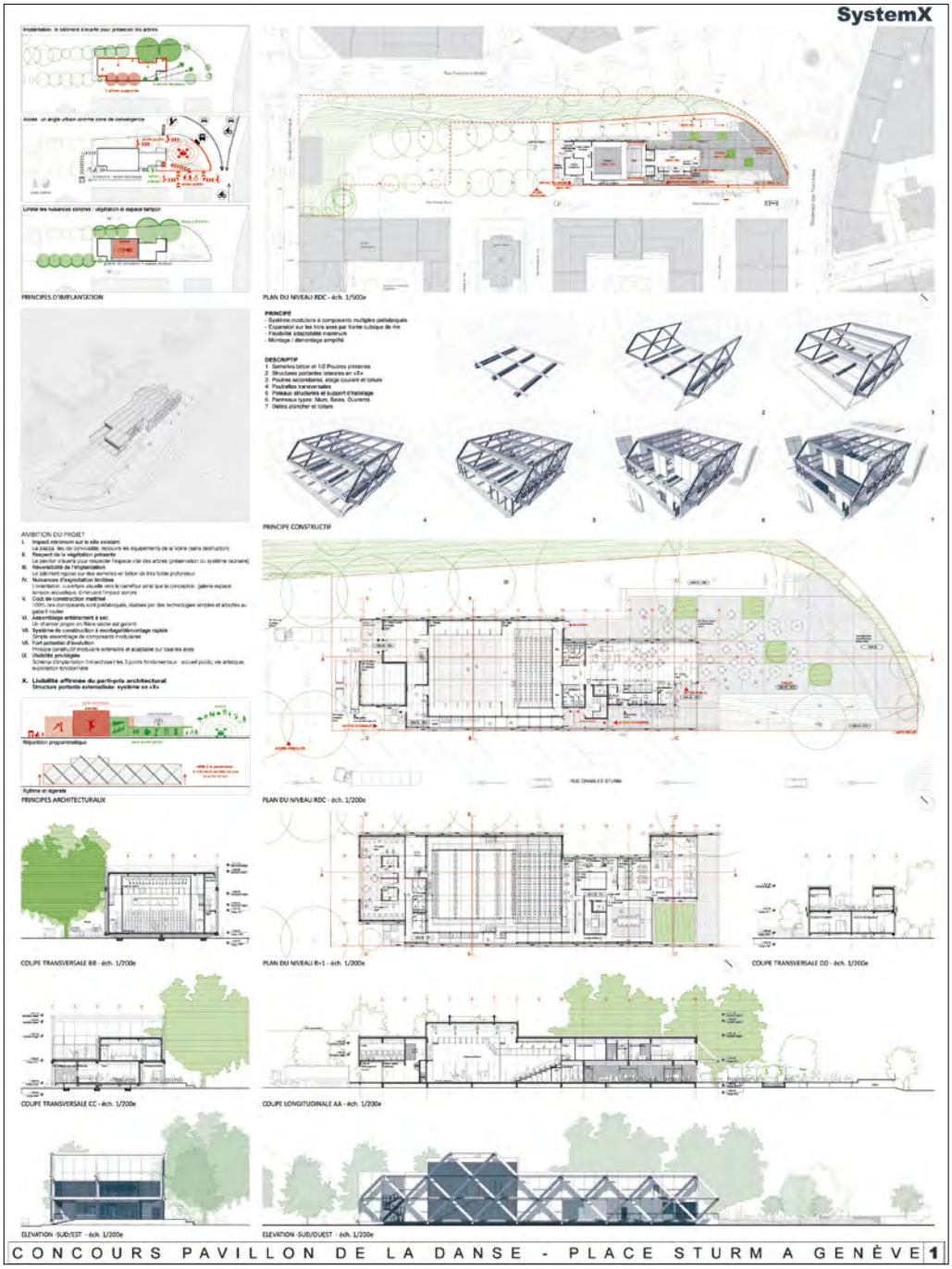

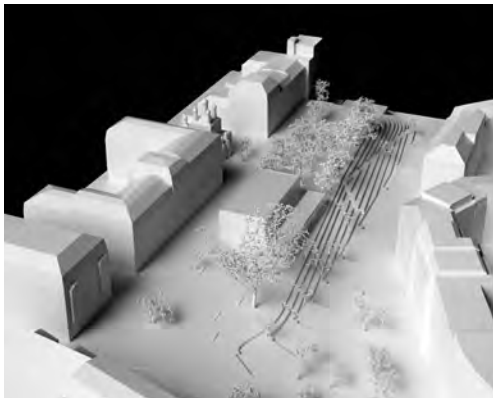

Projet n° 54

OUVERT / FERME

Bureau d'architecte

BUREAU KPYV

9, rue Rondelet | 75012 Paris | France

Collaborateurs

Katja Pargger | Yann Viénot | Fabien Cosson

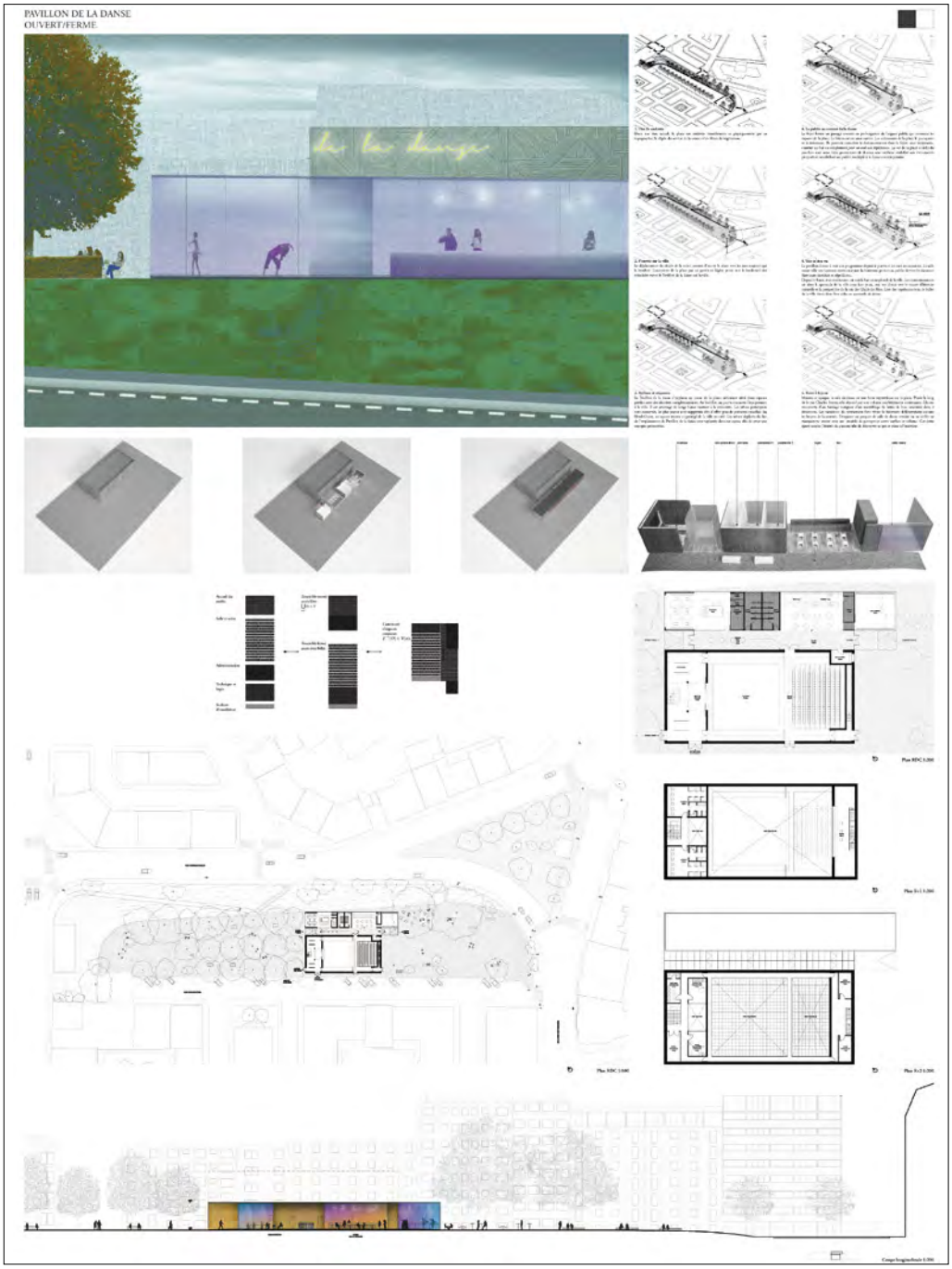

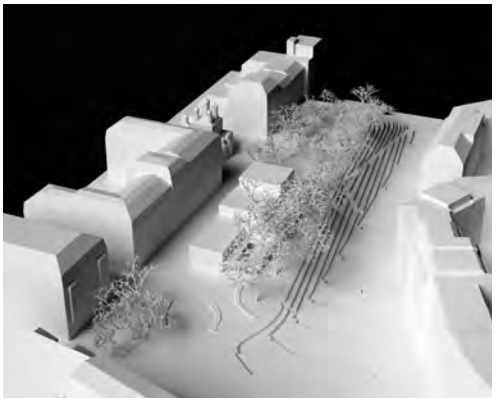

Projet n° 56

LE TEMPS D'UNE DANSE

Bureau d'architecte

xy-ar.ch | Fumeaux & Poncety architectes Sàrl

35, rue de la Tour | 1004 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Amélie Poncety | Loïc Fumeaux | Michael Jones

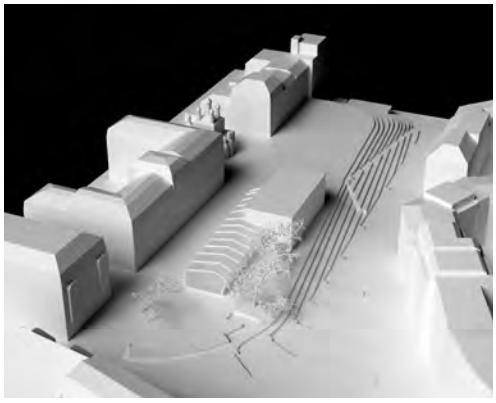

Projet n° 57

CLAIR – OBSCUR

Bureau d'architecte

ZIMMERMANN ARCHITECTES SA

12, rue du Jura | 1196 Gland | Suisse

Collaborateurs

Lucas Dios | Maurice Gagliardo | Antony Bays

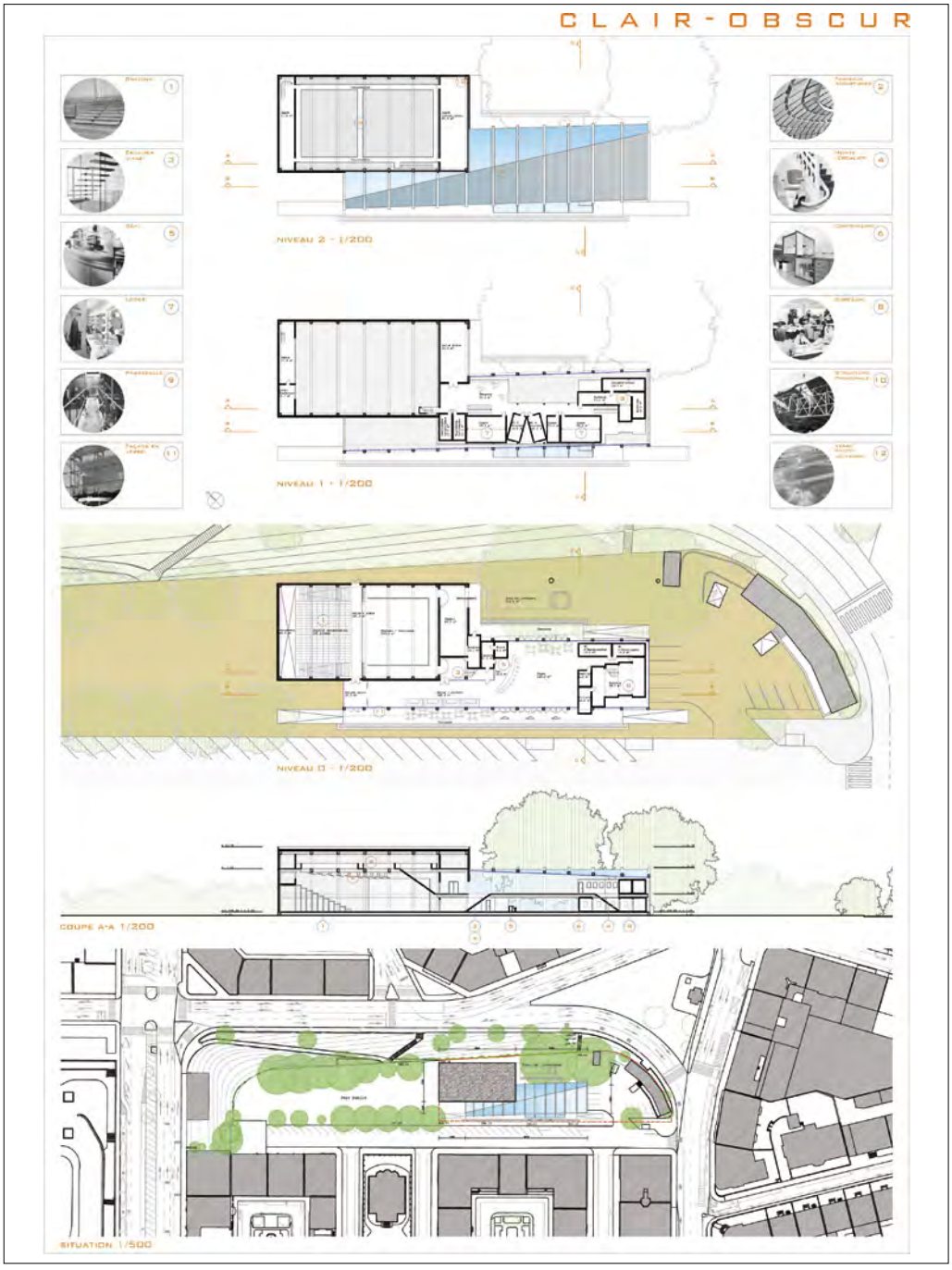

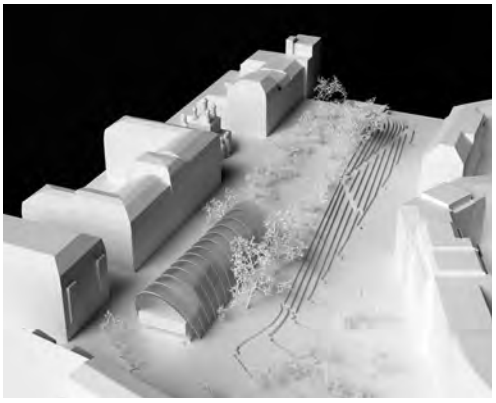

Projet n° 58

ARC-EN DANSE

Bureau d'architecte

Luscher Architectes et Blueoffice Architecture

37, boulevard de Grancy | 1006 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Rodolphe Luscher | Joëlle Schumann | Filippo Broggini

En collaboration avec

Blueoffice

ABACA Lightweight Structures Engineers

Collaborateur

Nicolas Pauli

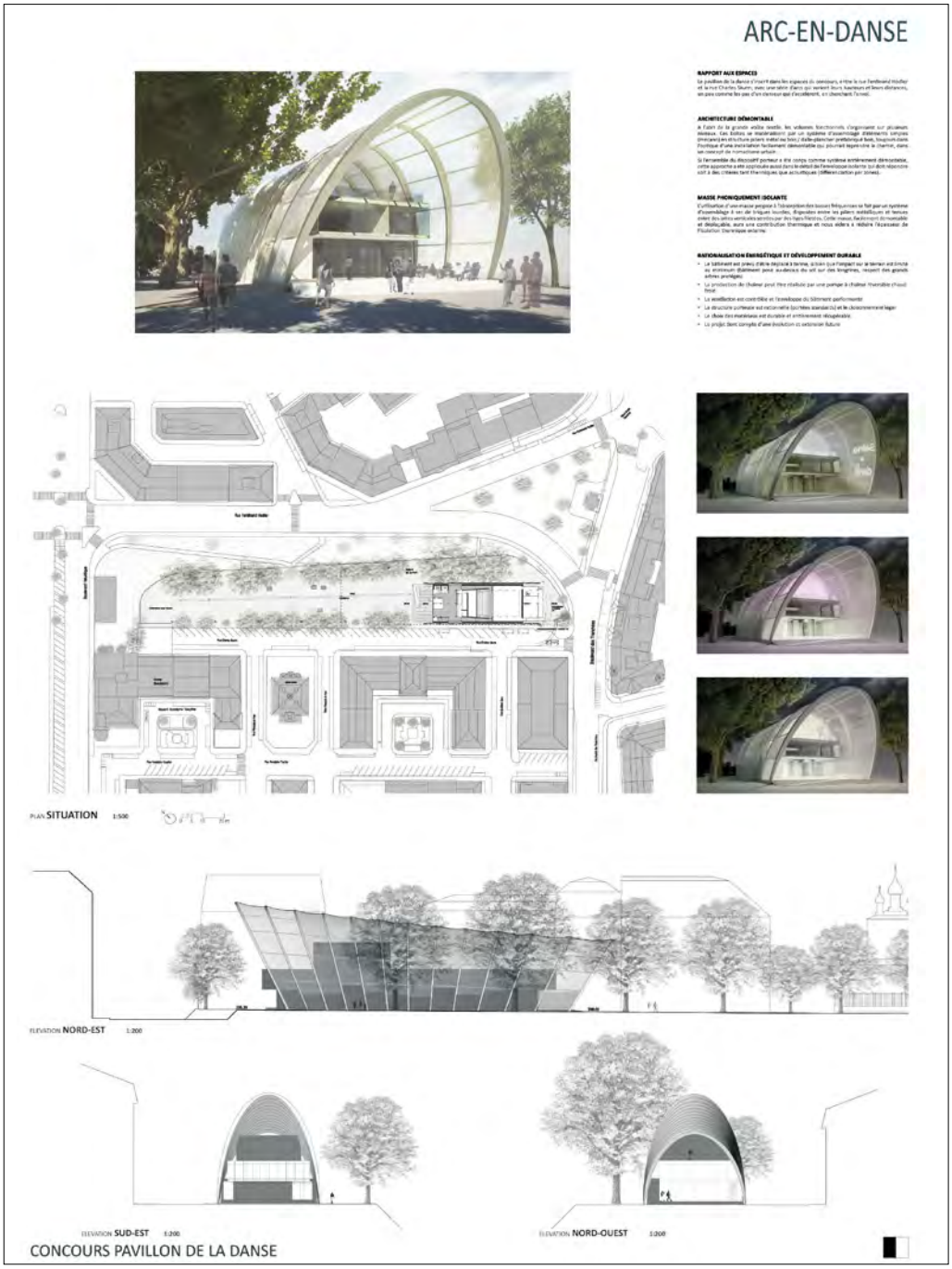

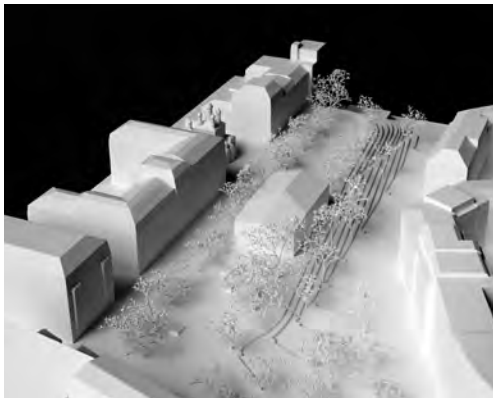

Projet n° 59

AU COURANT

Bureau d'architecte

rk studio Sàrl

11, rue de l'Allée | 2503 Bienne | Suisse

Collaborateurs

Florian Hauswirth | Katia Ritz | Aurélie Krotoff | Bertrand Sauterel

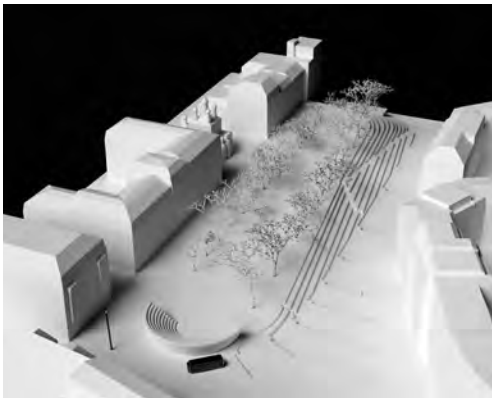

Projet n° 60

CHARIVARI

Bureau d'architecte

association temporaire Fantini Kössler & Formery

27, avenue Marc-Dufour I 1007 Lausanne I Suisse

Collaborateurs

Manon Fantini I Sibylle Kössler I Sara Formery

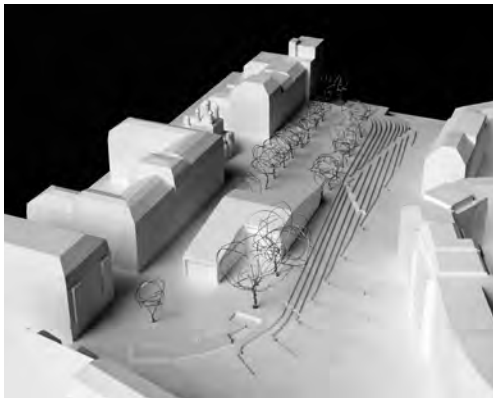

Projet n° 61

GRANGE NOIRE

Bureau d'architecte

KHAD knut hohenberg architecture

7I19, ul. Sulkiewicza I 00-758 Warszawa I Pologne

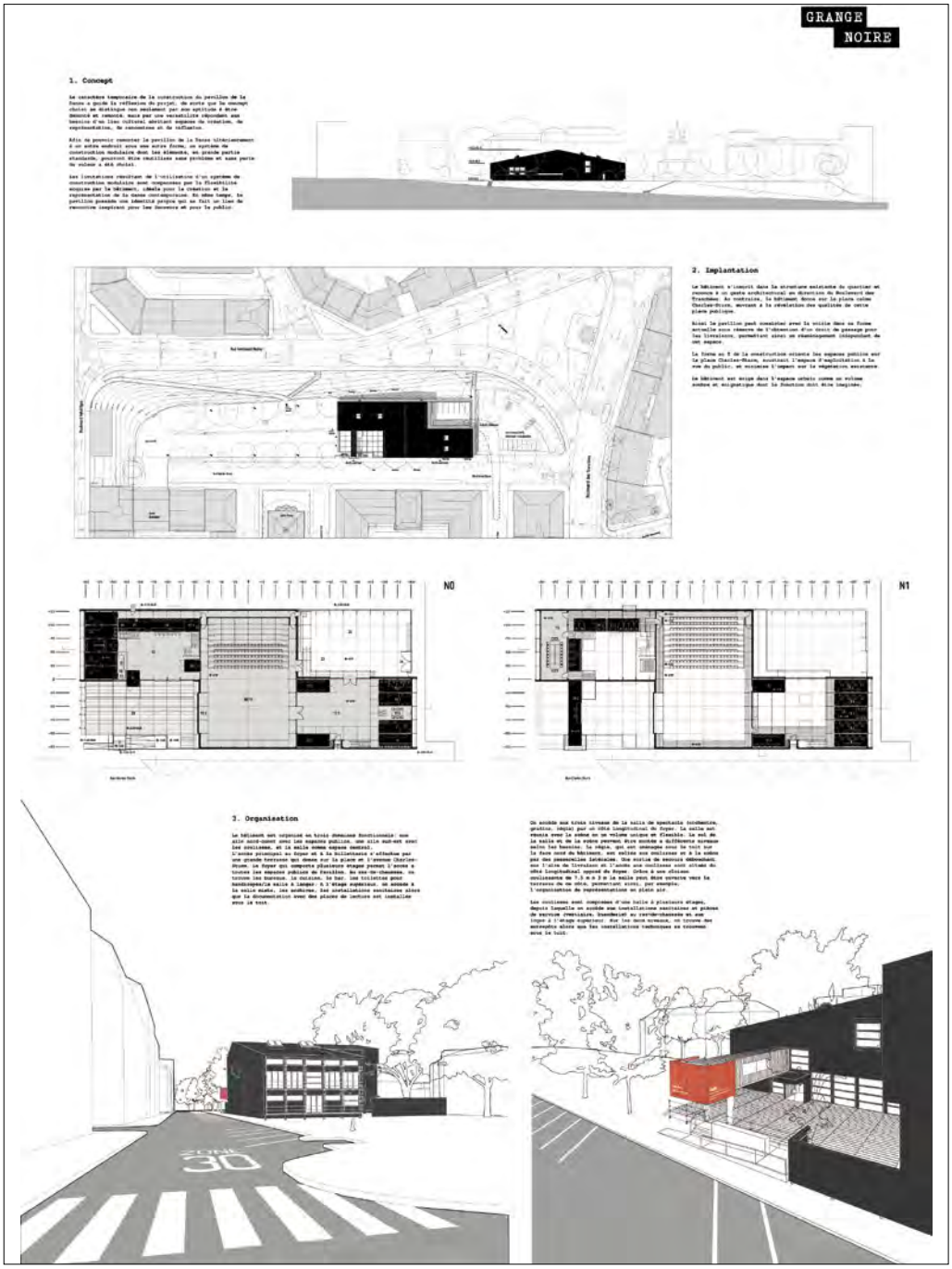

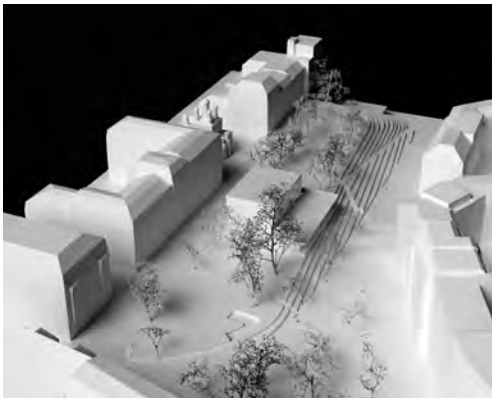

Projet n° 62

ALLEGRIA

Bureau d'architecte

BUILDING FOR CLIMATE Sàrl

8, impasse du Talus | 75018 Paris | France

Collaborateurs

Nicolas Jobard | Olivier Evrard | Ning Liu

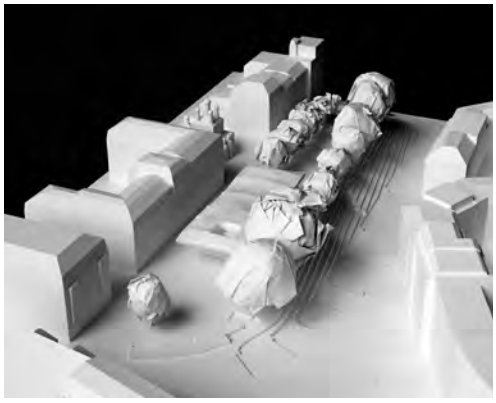

Projet n° 63

BlakéDker

Bureau d'architecte

thierry estoppey architecte

25, route des Acacias I 1227 Les Acacias I Suisse

Collaborateurs

Benoît Dubesset I Clémence Voillot

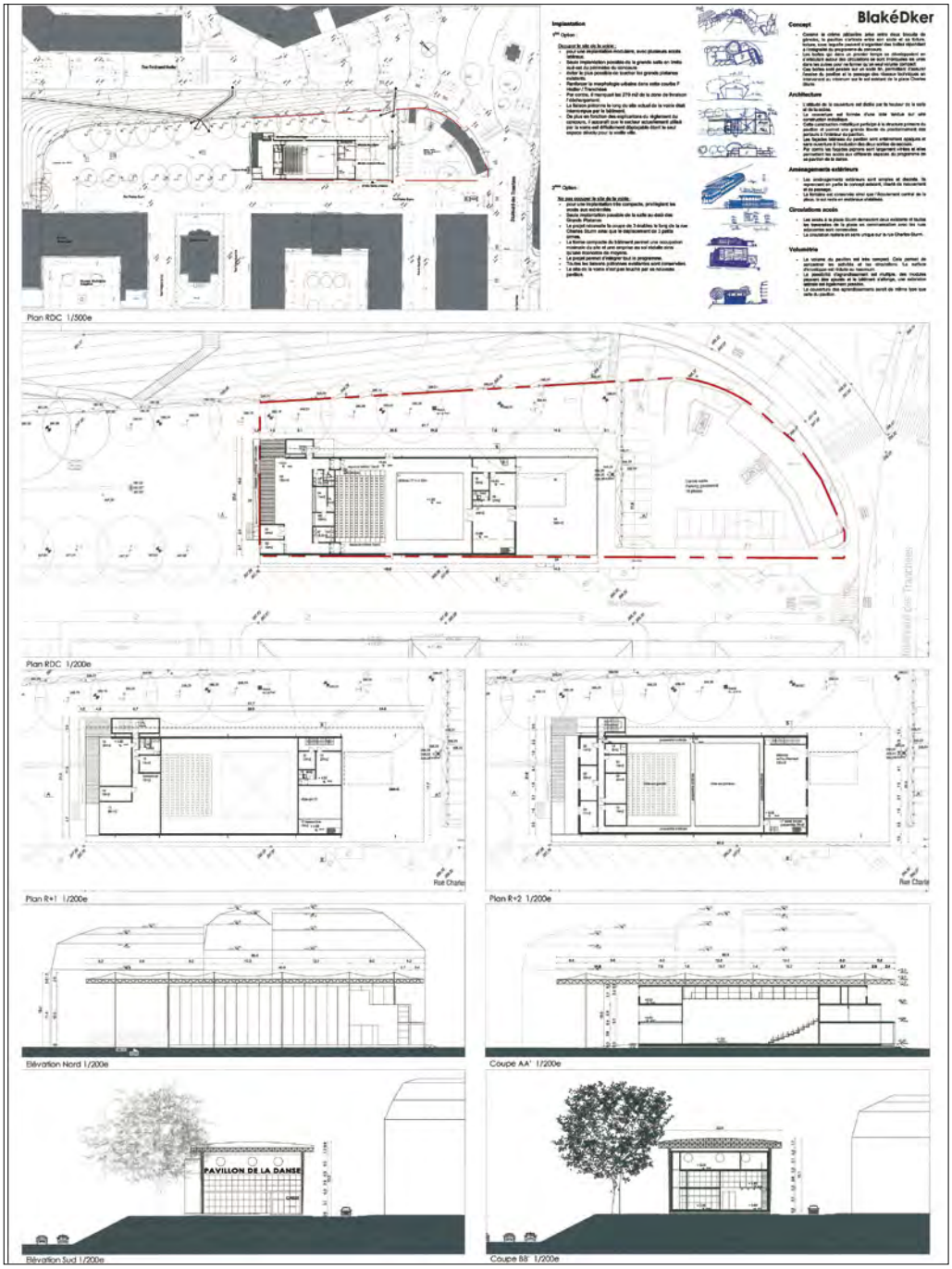

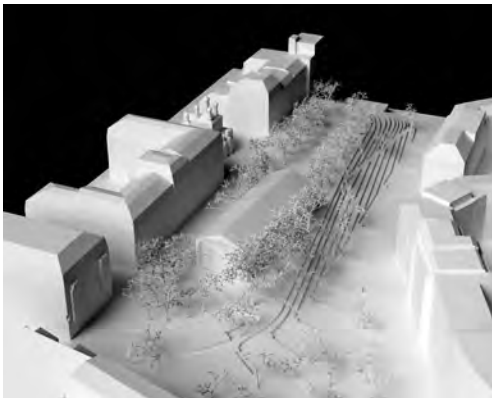

Projet n° 64

pavillon étoilé

Bureau d'architecte

BRANDSTORM

32, rue des Noirettes | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Raphael Henry | Miya Atusaka | Samuel Bumann

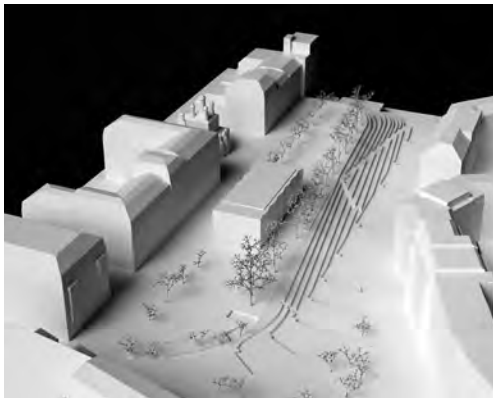

Projet n° 65

ISADORA

Bureau d'architecte

LOCALARCHITECTURE

30, Côtes-de-Montbenon | 1002 Lausanne | Suisse

Collaborateurs

Antoine Robert-Grandpierre | Laurent Saurer | Manuel Bieler | Inigo Oregui Biain
Michael Beerli | Antoine Berchier | Anastasia Konovalova | Noona Noori
Baptiste Vaucher

Editeur
Ville de Genève
Département des constructions et de l'aménagement

Graphisme
forchic | Virginie Fürst

Impression et reliure
Atar Roto Presse SA | Genève

Nombre d'exemplaires
500

Crédits photographiques
Couverture | Alain Granchamp | Ville de Genève
Pages 2–3 | ON architecture – Lausanne
Maquettes | Alain Granchamp, Nicole Zermatten | Ville de Genève
Plan de situation | source SITG/SEMO n°44.2013